



AGIR POUR L'AVENIR

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022

INTÉRACTIF



ÉDITO



Chers concitoyens,

Après des années 2020 et 2021 marquées par une crise sanitaires sans précédent, l'année 2022 aura été celle nous permettant enfin de nous projeter vers l'avenir sereinement, maintenant que les Calédoniens se sont exprimés à trois reprises pour le maintien dans la France.

Cette volonté de regarder plus loin s'est concrétisée avec la constitution du service du tourisme au sein de la DDET et par la création et le déploiement de la SPL Sud Tourisme. Cette période de paix retrouvée, tant sur le plan social que sanitaire, nous a également permis de lancer des initiatives innovantes, notamment pour notre jeunesse.

La collectivité a ainsi poursuivi son travail d'accompagnement de ceux qui construiront la Calédonie de demain, en lançant une étude Bien dans mes claquettes. Pour mieux comprendre et ajuster ses politiques publiques en leur faveur, un questionnaire a été soumis auprès de 2 500 collégiens. Les résultats de l'enquête seront publiés début 2023.

Penser aux lendemains meilleurs ne signifie pas pour autant que nous avons oublié le quotidien de nos administrés. La province Sud a lancé une série de projets destinés à améliorer la circulation des automobilistes avec, à titre d'exemple, la reconstruction du pont et la création de deux giratoires pour l'échangeur du littoral, sur la commune de Païta. Ce chantier s'inscrit en amont du projet d'amélioration de la liaison routière entre Païta Nord et La Tontouta. Le chantier se poursuivra jusqu'en 2024.

Notre collectivité assure également, grâce à la DAEM, la maîtrise d'ouvrage déléguée du projet porté conjointement par la province Sud et la F.O.L. de création d'un tiers-lieu sur le site de l'ancienne salle de spectacle. Ce projet, d'un budget opération de plus de 400 MF, sera livré début 2024.

Sur le site de l'actuel foyer wallisien et futunien, à Magenta, la province Sud prévoit à présent la construction d'une maison de Wallis et Futuna, qui accueillera les services de la délégation wallisienne et futunienne dans de meilleures conditions d'accueil. Le foyer sera rénové dans le même temps.

Parallèlement à ces travaux lancés pour améliorer la vie de ses administrés, la province Sud a poursuivi son travail d'accompagnement des entreprises de son territoire, meurtries par un ralentissement économique sans précédent. Le respect des délais de règlement des factures après de nos prestataires a été une priorité. Il a fait à ce titre l'objet d'un suivi spécifique régulier. Le délai global de paiement se situe à présent à 16 jours en moyenne.

Aides aux entreprises, à l'emploi et à la formation... Au total, notre collectivité a également investi cette année près d'1,3 milliard pour soutenir l'économie et surtout ceux qui la maintiennent en vie. Notre engagement pour une Province prospère, riche d'une jeunesse épanouie, ne faillira pas. Vous pouvez compter sur nous !

Sonia Backès
Présidente de l'assemblée
de la province Sud



VUE
D'ENSEMBLE

Présentation
de la collectivité

Organisation générale
et moyens humains

Inspection générale

**PÔLE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

**PÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET ÉPANOISSEMENT
DE LA PERSONNE**

**PÔLE
FONCTIONNEL**

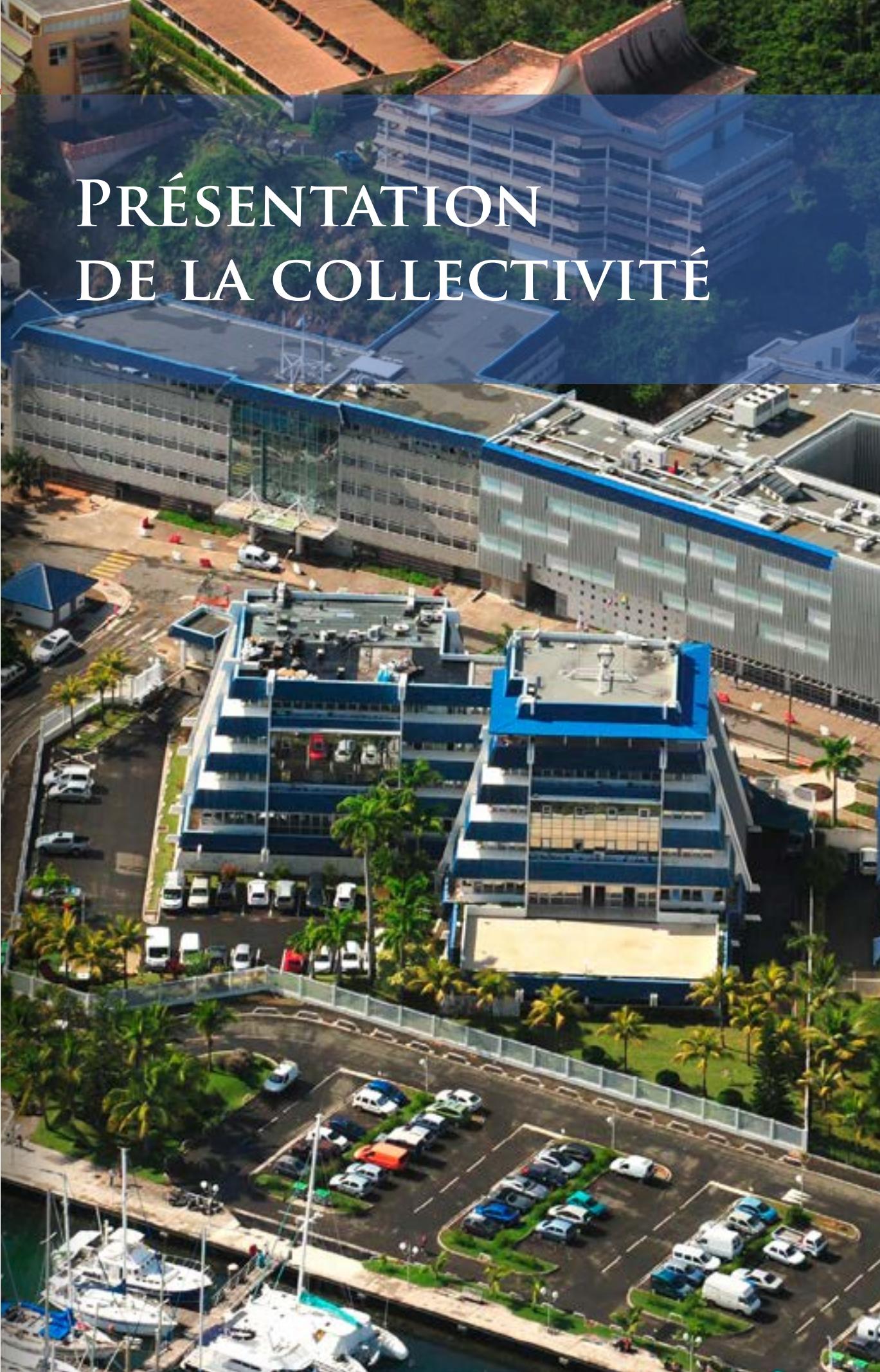
VUE D'ENSEMBLE



Présentation
de la collectivité

Organisation générale
et moyens humains

Inspection générale

PÔLE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUEPÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET ÉPANOISSEMENT
DE LA PERSONNEPÔLE
FONCTIONNEL

PRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITÉ

L'ASSEMBLÉE DE PROVINCE

La province Sud est administrée par une Assemblée.

Cette dernière compte **40 conseillers** dont 32 siègent également au Congrès de la Nouvelle-Calédonie. Leur mandat dure cinq ans.

UNE PRÉSIDENTE TROIS VICE-PRÉSIDENTS

La présidente dirige l'administration provinciale et exécute les délibérations prises en Assemblée ou par le bureau. Il est assisté dans ses missions par trois vice-présidents et un cabinet.

En 2021, l'Assemblée de Province s'est réunie **9 fois**, son bureau a tenu **43 séances**. Par ailleurs, **90 réunions** de commissions intérieures ont été organisées.

LA POPULATION

- **203 144 habitants** résident en province Sud, soit 74,8% de la population totale
- Nouméa et Grand Nouméa (Dumbéa, Païta, Mont-Dore) : **182 341 habitants**

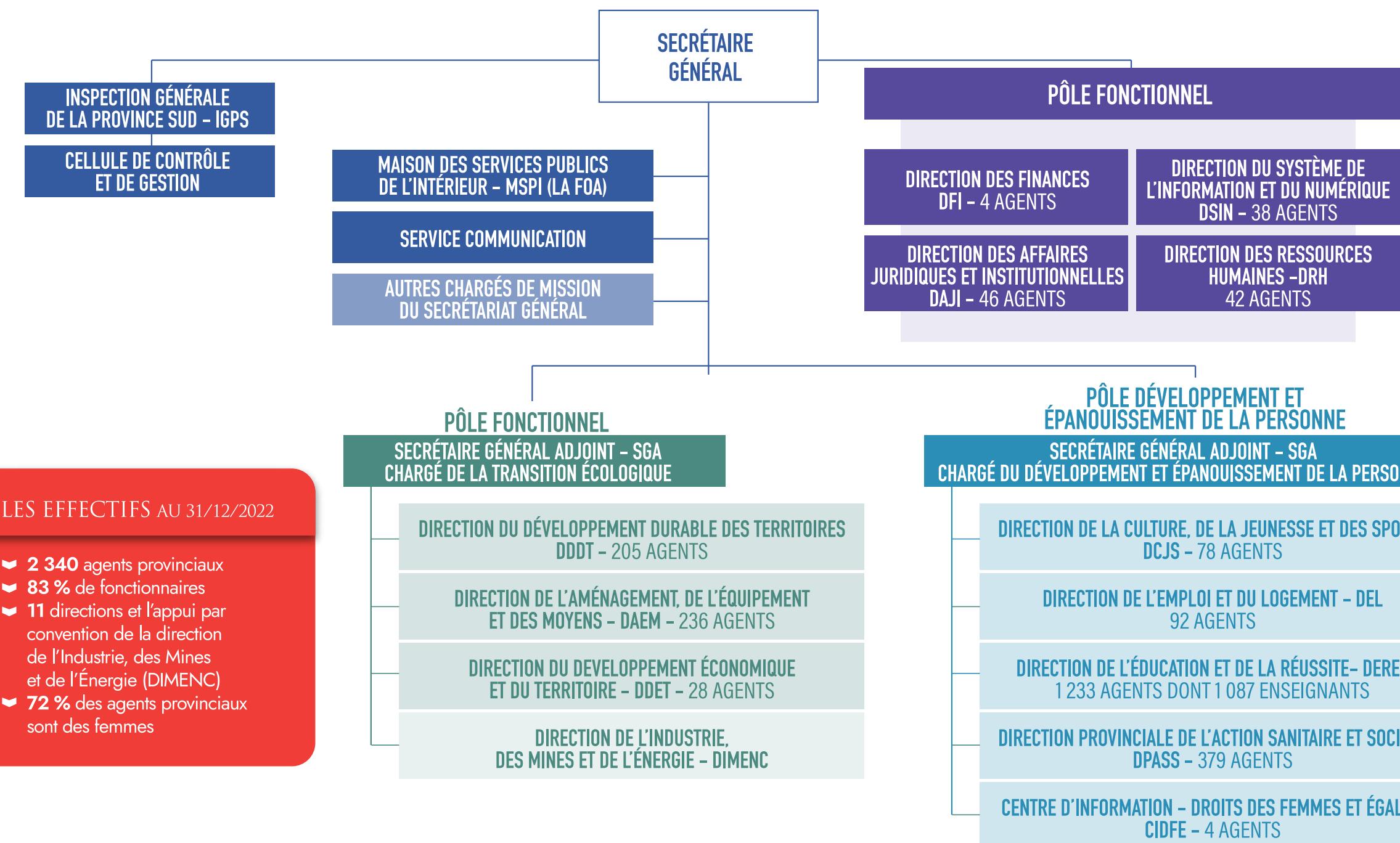
- Nombre de ménages : **70 349**
- Croissance démographique : **+ 2,3%** en moyenne par an (1,9% sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie).
- Proportion des moins de 20 ans : **31,2%**
- Taux de chômage : **11,2%**
- Taux de bacheliers chez les plus de 15 ans : **41,9%**

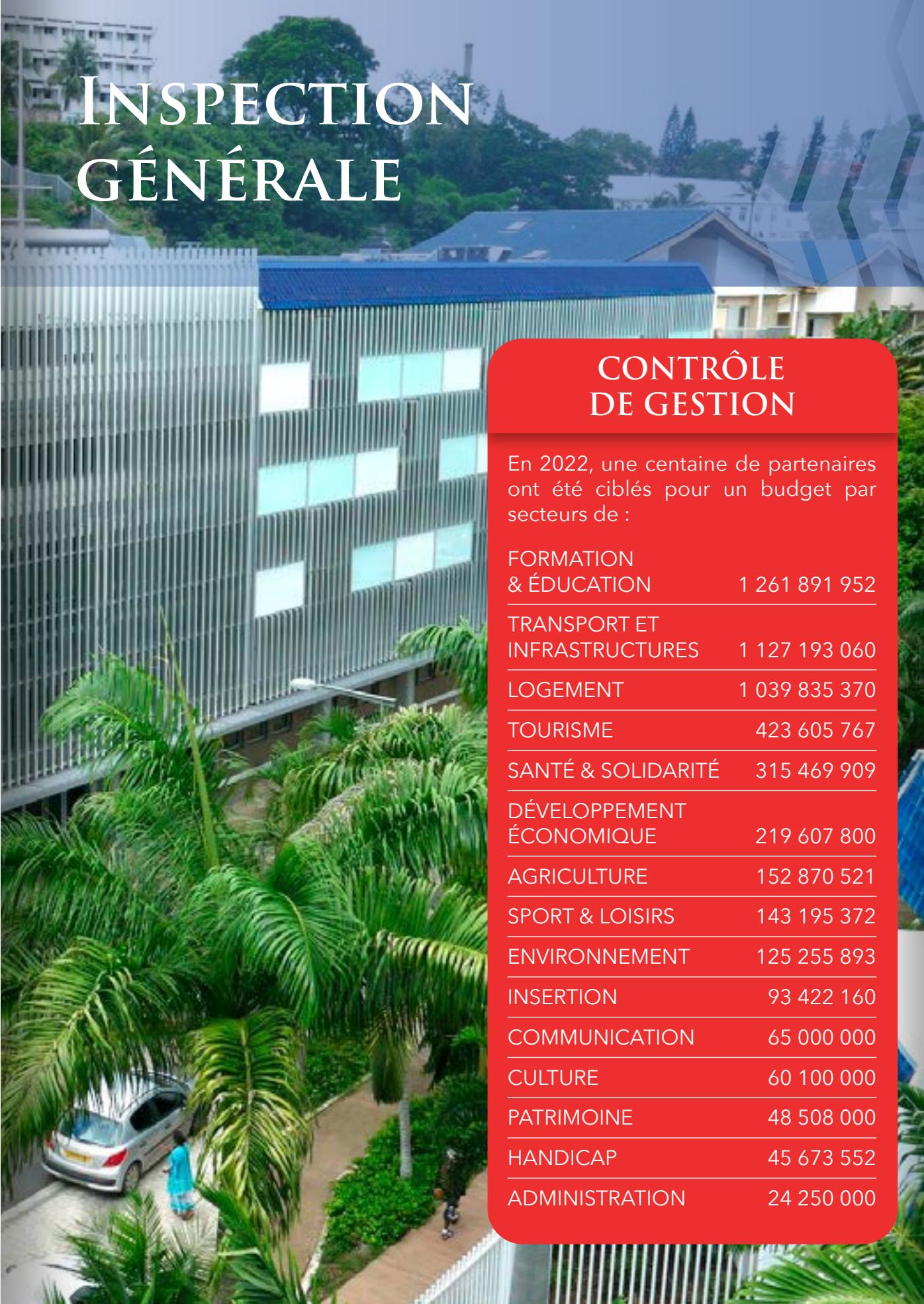
Chiffres basés sur le recensement 2019 réalisé par l'Institut de la statistique et des études économiques (ISEE).

LA PROVINCE EN BREF

7012km²
14 communes dont Poya, partagée entre les provinces Sud et Nord
3 aires coutumières : Drubéa-Kapumé (intégralement), Ajie Aro et Xârâcùù (toutes deux à cheval sur les provinces Nord et Sud).

ORGANISATION GÉNÉRALE ET MOYENS HUMAINS





INSPECTION GÉNÉRALE

Contrôle de gestion

En 2022, une centaine de partenaires ont été ciblés pour un budget par secteurs de :

FORMATION & ÉDUCATION	1 261 891 952
TRANSPORT ET INFRASTRUCTURES	1 127 193 060
LOGEMENT	1 039 835 370
TOURISME	423 605 767
SANTÉ & SOLIDARITÉ	315 469 909
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	219 607 800
AGRICULTURE	152 870 521
SPORT & LOISIRS	143 195 372
ENVIRONNEMENT	125 255 893
INSERTION	93 422 160
COMMUNICATION	65 000 000
CULTURE	60 100 000
PATRIMOINE	48 508 000
HANDICAP	45 673 552
ADMINISTRATION	24 250 000

Conformité, évaluation

En 2022, les contrôles de conformité portaient sur les interventions. Les dispositifs relatifs aux bourses scolaires ont été contrôlés. Les conditions d'attributions des aides économiques dites CASE et des bourses ont fait l'objet d'un suivi ex-post. Il s'agissait d'analyser l'organisation, le contrôle interne, les procédures, les différences éventuelles entre les textes et leur application au quotidien, d'identifier les critères et les modalités d'attribution normatifs et d'usage, d'examiner le traitement des cas particuliers, la doctrine dans ces matières. Les directions concernées ont été auditées sur la base d'échanges contradictoires et de pièces échantillonées.

La commande publique a également fait l'objet de contrôle ciblés sur les pratiques de mise en concurrence pour la fraction hors marchés. Par ailleurs, des analyses de cas particuliers ont été traitées à l'échelle individuelle mais également en tentant de répondre aux problématiques collectives avec un souci de service public optimisé.

AUDITS, PERFORMANCES

Avec des missions d'aide au pilotage de la collectivité qui reposent sur des contrôles externes, internes, des évaluations et des audits, la cellule a réalisé **77 synthèses financières** de partenaires en 2022 dont **64 subventionnées**, représentant **5,1 milliards** de subventions.

L'analyse a par ailleurs été complétée par un contrôle interne qualitatif des partenariats de la province Sud via des conventions d'objectifs et de moyens formalisant notamment l'objet de la participation (art. 1), sa justification (art. 3) et les obligations incombant au bénéficiaire (art. 6).

En outre, le respect des délais de règlement des factures représente un élément essentiel des bonnes relations entretenues avec les entreprises qui constituent, *in fine*, le tissu économique de la Province. Ils ont fait à ce titre l'objet d'un suivi spécifique régulier. Le délai global de paiement (province Sud et trésorerie) se situe à **16 jours** en moyenne 2022.

VUE
D'ENSEMBLE

PÔLE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

DDDT - Direction
du Développement
Durable des Territoires

DAEM - Direction
de l'Aménagement,
de l'Équipement
et des Moyens

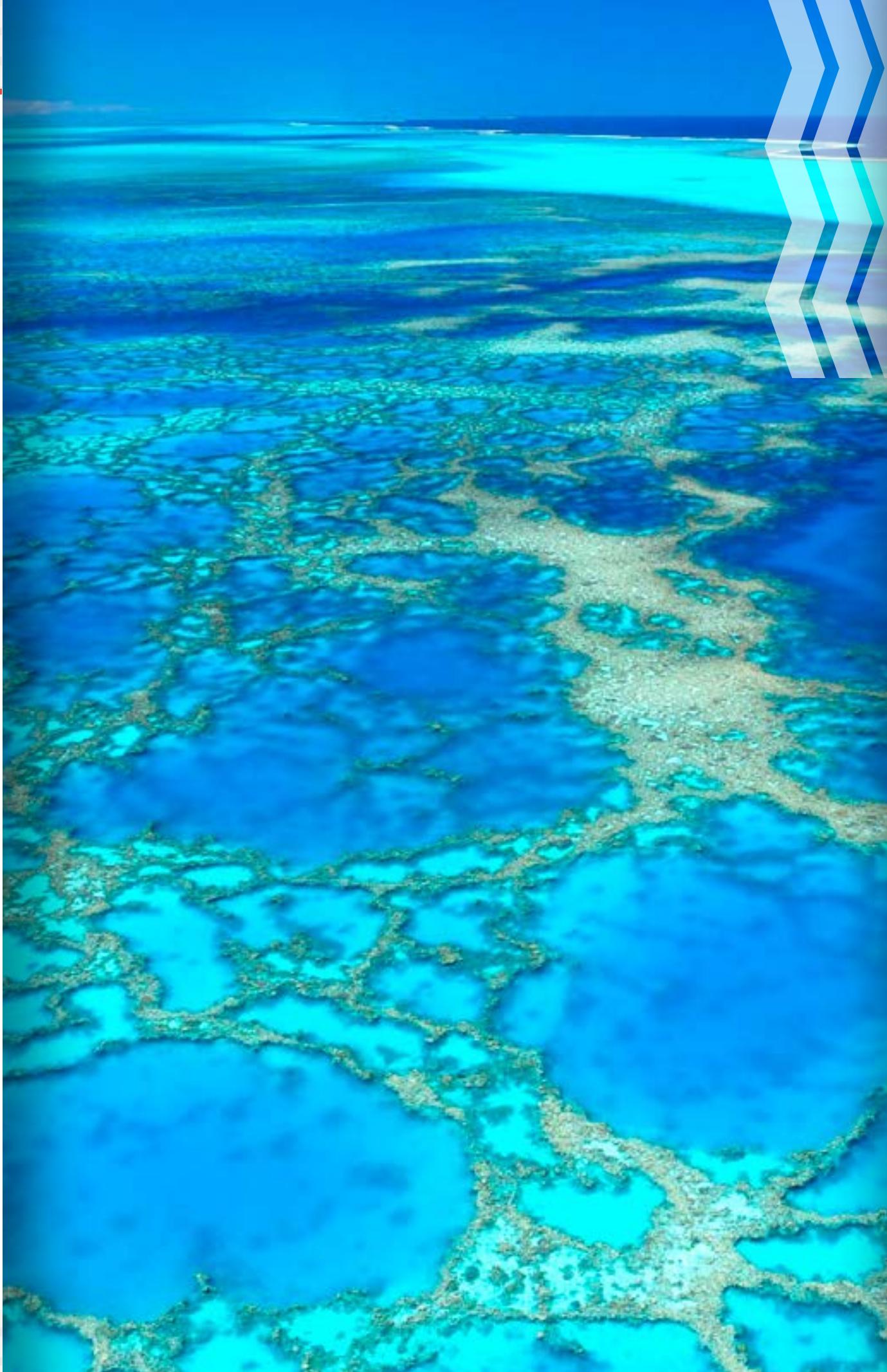
DDET - Direction
du Développement
Économique et
du Tourisme

PÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET ÉPANOISSEMENT
DE LA PERSONNE

PÔLE
FONCTIONNEL

PÔLE TRANSITION ÉCOLOGIQUE





DDDT DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

La direction du Développement Durable des Territoires (DDDT) est chargée de mettre en œuvre la politique de la province Sud en matière d'environnement et de développement durable. Dans le secteur rural, elle soutient l'agriculture familiale ainsi que la modernisation de l'agriculture professionnelle pour la rendre plus rentable, plus pérenne et créatrice d'emploi. Elle accompagne le développement de filières et encourage les productions optant pour des signes de qualité environnementale. La DDET a également pour mission de développer l'économie et l'emploi dans les milieux ruraux et maritimes. Grâce à son réseau d'agents en Brousse, elle propose une expertise, un accompagnement de proximité et un soutien financier aux porteurs de projet.

En matière d'environnement, elle porte une politique en faveur de la protection des écosystèmes et de la biodiversité, de la préservation et la protection des espèces et des espaces, notamment par le classement et la gestion d'aires protégées. Elle est également en charge du suivi des travaux impactant l'environnement, des installations classées pour la protection de l'environnement ainsi que de la politique en matière de gestion des déchets. Elle porte la rédaction du code de l'Environnement et assure un rôle d'inspection, de police, mais aussi de sensibilisation auprès du plus grand nombre, notamment à travers un soutien aux associations et la mise en œuvre d'une stratégie et d'un programme d'éducation à l'environnement.

BUDGET INVESTISSEMENT

1,4 milliard de francs

BUDGET FONCTIONNEMENT

1,3 milliard de francs



FAITS MARQUANTS

SECTEUR RURAL

- Mise en route du nouveau service de prévention de proximité et d'appui technique en remplacement de 3 services des ex DENV (direction de l'Environnement) et DDR (direction du Développement Rural).
- Soutien exceptionnel aux agriculteurs suite aux différentes intempéries (DOVI, NIRAN) avec les aides au maintien à l'emploi et l'aide au maintien des parcelles.
- Sauvegarde des souches d'auxiliaires au sein de la biofabrique en réponse à un contexte climatique particulier (peu de besoin de matériel de lutte biologique contre les aleurodes).
- Arrêt des appels à projet agriculture familiale qui permettaient un regroupement des dossiers alors même que le dispositif était prévu dans le DISPPAP. Mise en œuvre de forfaits pour un traitement administratif simplifié à la vue des montants servis.

PÊCHE

- Pour faire suite au classement du perroquet à bosse en espèce protégée, des négociations ont eu lieu avec la fédération de pêche et 5 dérogations ont été accordées aux pêcheurs historiques de la province Sud avec une obligation

de suivi des captures inscrites dans un registre (longueur / poids).

- Depuis août 2020, 2 espèces d'holothuries inscrites à la CITES sont pêchées en Nouvelle-Calédonie et exportées vers le marché asiatique, la tête blanche (*Holothuria fuscogilva*) et la tête noire (*H. whitmaei*). L'inscription en annexe II soumet l'exportation des holothuries ciblées, à la production obligatoire d'un permis CITES par le service instructeur du pays exportateur (en l'occurrence le

SIVAP). En analysant et en considérant les données fournies par les autorités compétentes (SIVAP, PROVINCES) sur l'état des ressources, l'expert scientifique (IRD) a émis trois avis de commerce non préjudiciable (ACNP) permettant la mise en place de quotas à l'export. Pour faire suite aux recommandations, en 2022, des fiches spécifiques holothuries ont été élaborées afin d'être intégrées aux cahiers des pêcheurs professionnels de la province Sud.

DISPPAP ET MESURES EXCEPTIONNELLES D'AIDE À L'EXPLOITATION AGRICOLE

Modification des procédures des demandes d'aide demandant une implication plus forte des demandeurs dans l'élaboration de leurs dossiers avec l'arrêt du montage par les techniciens provinciaux.

- **54 agréments** ont été accordés dont 2 en agriculture de proximité pour un montant des investissements primés s'élevant à **120 827 679 F** et des aides provinciales de **86 961 407 F** dont **221 500 F** en agriculture de proximité.

À noter également 15 lauréats d'appels à projet (agroforesterie-fruits) et la création de 9 emplois aidés.

STRATÉGIE DE REBOISEMENT Parc de la Côte Oubliée

- Mise en œuvre de la stratégie de restauration écologique sous contrat de Développement État-Province Sud (480 MF en investissement, montant 100 % engagé à fin 2022), objectif 400 000 arbres à horizon 2023.

180 000 arbres plantés en ayant recours à 8 entreprises, 3 associations, pour 60 emplois directement concernés et plus de 15 emplois indirects mobilisés (gîte, restauration, transports).

- **Aires éducatives environnementales (A2E)** : 25 aires ont été suivies par la province Sud en 2022. La pandémie de COVID-19 et des mutations de professeurs ont provoqué la disparition de quelques A2E dans les établissements scolaires allant du CP à la terminale et s'étalant de l'île des Pins à Bourail en passant par Thio, sur la côte Est. Autant de sites abritant des écosystèmes différents tels que les forêts sèches, le littoral, la mangrove, le maquis minier mais aussi des aires situées à l'intérieur des établissements et transformées en champ d'agroforesterie, en jardin à papillons ou en potager. En 2022, environ 700 élèves se sont impliqués et une dizaine d'intervenants experts et associatifs se sont investis : plus de 1 000 arbres ont été plantés.

VUE
D'ENSEMBLEPÔLE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUEDDDT - Direction
du Développement
Durable des Territoires

DAEM - Direction de l'Aménagement, de l'Équipement et des Moyens

DDET - Direction du Développement Économique et du Tourisme

PÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET ÉPANOISSEMENT
DE LA PERSONNEPÔLE
FONCTIONNELBIODIVERSITÉ,
PRÉSÉRATION DES ESPACES

- Lancement du projet de feuille de route pour la préservation des mangroves de la province Sud (atelier mangroves urbaines le 29 novembre).
- 33 tortues échouées, 4 dugongs morts/ présence otarie à Bourail.
- Intégration du Parc Provincial des Grandes Fougères (PPGF) au sein de la DDDT.
- Inauguration de l'arboretum du Parc Provincial des Grandes Fougères (PPGF) le 6 mai.
- Fête des 60 ans du Parc Provincial Zoologique et Forestier (PPZF) le 4 décembre.
- Nouvelle consultation est faite en 2022 pour une étude sur les espèces rares et menacées (flores).

Deux phases :

1. Phase de recherche et inventaire de taxons identifiés sur un site ciblé sur un an.
2. Phase conditionnelle relative à la mise en multiplication de ces mêmes plantes lorsque trouvées sur site afin de déterminer des itinéraires techniques à transposer ensuite vers la sphère privée via le SII.



• Étude *Bulimes* à l'île des Pins suite de l'étude lancée en décembre 2020 à la suite de l'autorisation de consommer les bulimes sur les quais à Nouméa. Le projet est actuellement suspendu en 2022 et reprendra en 2023 après la nomination du nouveau grand chef.

• Étude sur la présence de *méliphages toulou* dans le Parc Provincial des Grandes Fougères (PPGF) et le Parc Provincial de la Rivière Bleue (PPRB). Fin prévue pour début 2023.

REBOISEMENT

- Travail sur la réglementation du dispositif des opérateurs de compensation.

IMPACTS

- Intervention sur le naufrage d'un chaland en baie de Saint Vincent.

REQUINS

- Renouvellement du Conseil Scientifique Provincial du Patrimoine Naturel, élection du président (Pr Hamid AMIR) et du vice-président (Dr David BRUY).
- Aucune attaque de requin en 2022.
- Étude sur l'écologie des grands requins en sursis.

ICPE ET DÉCHETS RÉGLEMENTÉS

- Incendie d'une porcherie, signalement de cas de salmonelles dans un élevage avicole, incendie au centre de tri et de transfert de déchets de Ducos, création d'un Comité

Local d'Information (CLI) pour l'installation d'incinérateur de déchets de la société PROMED, constat d'une pollution provenant de la station d'épuration de la résidence Eden Roc, inauguration de la plateforme de compostage de Karenga, enquêtes publiques abattoir OCEF Païta et Recy'GEM.

STRUCTURATION DES FILIÈRES
DE GESTION DES DÉCHETS

- Structuration des filières de gestion des déchets dangereux : organisation d'opérations de collecte de stocks historiques sur les déchets diffus spécifiques des ménages, médicaments non utilisés, produits phytosanitaires non utilisés, préfiguratrice de la mise en œuvre de filière de gestion pérennes.
- Structuration de la filière des navires hors d'usage (NHU) : organisation d'une opération de déconstruction de navires préfiguratrice de la structuration économique et technique de la filière.
- Structuration de l'Observatoire de l'Économie Circulaire et de la Gestion des Déchets porté par la province Sud.
- Organisation de 3 ateliers de la transition écologique et économiques sur les thématiques de la réparation et de la *réparabilité*, de la prévention des déchets des NHU, de la valorisation des déchets textiles.
- Lancement de la campagne des appels à projets de l'économie circulaire 2022 en partenariat avec l'ADEME.
- Émergence de nouvelles infrastructures pour la prévention et la gestion des déchets : quai d'apport volontaire (QAV) de La Tontouta.
- Organisation volontaire d'une filière de gestion des déchets (déchets de l'agrofourniture).
- Création de nouveaux éco-organismes : ECOPHARM, COLEO.
- Lancement de la révision du schéma provincial de prévention et de gestion des déchets pour la période 2023-2027.



PROJETS STRATÉGIQUES MENÉS EN 2022

- Lancement des appels à projets agroforesterie et fruits :** 4 réunions publiques ayant réuni 57 personnes, des visites terrain, sélection de 10 projets pour l'agroforesterie représentant **15 ha** de surface et **12 000 plants** et 10 projets pour le fruit représentant **19 ha** de verger avec **9 000 plants fruitiers**.
- Lancement du projet de cartographie** des zones humides dans la Zone Ramsar.
- Mise en place d'un partenariat avec X graines** pour un projet de revégétalisation de l'îlot Maître.
- PoéFORÊTVER** : projet de revégétalisation du littoral, 3 ateliers participatifs organisés au Centre d'Activités de Poé (CAP) et

élaboration d'un guide pratique pour les plantations.

- Poursuite de la préfiguration d'un Conservatoire botanique** en Nouvelle-Calédonie avec avis favorable du CA de l'IAC pour accueillir le chargé de mission préfiguration qui sera cofinancé par les 3 provinces et l'OFB (Office français de la biodiversité) sur une durée de 3 ans.
- Mise en place d'une collaboration pour le développement de l'écotourisme** dans les parcs provinciaux (DDET/SPL/DCJS).
- Mise en place d'une convention avec l'OFB** pour le cofinancement d'études et d'actions dans les aires protégées.
- Financement et recapitalisation de l'opérateur SudForêt SAEM** : objectif la constitution d'un actif forestier à long terme qui représentera pour les générations futures un stock économique renouvelable générant à maturité une activité

économique endogène. La province Sud, actionnaire majoritaire de cette société sylvicole a travaillé avec son autre associé prépondérant, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), à un nouveau pacte d'actionnaires garantissant à long terme la capitalisation de l'entreprise et assurant les ressources financières de son fonctionnement et de ses investissements. En 2022, une augmentation de capital a été consentie à hauteur de **725 millions** de francs par les 2 actionnaires principaux et la contractualisation d'un prêt provincial de **750 millions** de francs libérable sur 10 ans pour planter **900 Ha** de Pinus et de Santal.

- Pêche professionnelle** : travail avec l'observatoire des pêches côtières sur l'amélioration de la collecte de données pêche.

- Objectif atteint avec la mise en place de nouveaux cahiers de pêches (générique, crabe et holothurie) pour 2023.
- Première évolution de l'application BipBip mise en production le 23 mars 2023.
- Prochaine évolution BipBip (cartographie) d'ici fin 2023.

Participation active aux assises de la pêche, notamment sur la poursuite de la structuration de la pêche ; rédaction d'un schéma directeur et définitions des objectifs stratégiques et opérationnels du secteur (9 objectifs stratégiques déclinés en 22 objectifs opérationnels et en 73 actions).

- Risque requins** : rédaction d'un accord cadre PSud/VdNouméa/N.-C./PANC pour la problématique requin comprenant une procédure post-attaque qui a été abondée tout au long de l'année avec les partenaires pour arriver à un outil opérationnel, en attente de signature. Deux opérations de marquage de requins à Dumbéa et à Païta.
- Opération dite de la Briqueterie** : suite à des impondérables, le projet de la briqueterie est abandonné et redéployé sous une nouvelle forme sur les sites de Ko We Kara et Ste Marie. Une convention OFB/

PSud est rédigée et en cours de signature. Montant 175 000 € dont 105 000 € pour la DDDT.

- Conservatoire botanique** : poursuite des travaux au sein du groupe de pilotage CBNC en lien avec l'Etat, le gouvernement de Nouvelle-Calédonie, les autres Provinces et l'OFB notamment.

- Structuration des filières de gestion des déchets** : mise en œuvre opérationnelle de nouvelles filières de gestion des déchets : déchets réglementés (MNU, Emballages), filière de gestion via une organisation volontaire (PPNU), structuration des filières de gestion des déchets dangereux, structuration de l'observatoire de l'économie circulaire et de la gestion des déchets provincial, révision du schéma provincial de prévention et de gestion des déchets.

FORMATIONS

NOMBRE D'AGENTS FORMÉS

130

FORMATIONS EFFECTUÉES

72

L'ACTIVITÉ EN CHIFFRES



- **Impact et ressources naturelles :** **79 récépissés** de déclaration et arrêtés d'autorisation, de dérogation ou de prescription de mesures compensatoires (défrichement, collecte de ressources naturelles, impact sur écosystèmes, espèces protégées, aires protégées, espèces exotiques envahissantes), 163 avis environnementaux, 40 cadrages préalables, 21 visites de contrôle, d'instruction ou de reconnaissance.
- **ICPE :** **20 arrêtés** dont 1 mise en demeure, 37 récépissés, 34 avis, 65 visites d'inspection, 1 PV.

- **Parcs :**
PPZF : **59 912 visiteurs** pour 21,51 MF de recettes.
PPRB : **32 562 visiteurs** pour 19,17 MF de recettes.
PPGF : **9 783 visiteurs** pour 3,7 MF de recettes.

- **Pêche :** **157 autorisations** de pêche côtière professionnelle délivrées ainsi que 117 aides au carburant.
- **Chasse :** **4 118 permis** de chasser délivrés (536 à Bourail, 491 à La Foa, 3 091 à Nouméa via la DAJI/SRA/BRP).
- **Déchets :** 6 arrêtés d'agrément opérateurs responsabilité élargie du producteur (REP).
 - o 3 ateliers de la transition écologique et économique (avril, juillet, novembre) : 120 participants.
 - o Soirée des lauréats AAP 2021 (avril 2022) : 30 participants.

- o Mois de la réduction des déchets (novembre 2022) : > 200 participants.
- o Organisation opérations collecte/ traitement stocks historiques :
 - Déchets diffus spécifiques (DDS) (janvier à mars sur territoire province Sud) : 12,9 tonnes de déchets collectés sur 11 points de collecte éphémères, budget 15,8 MF.
 - Médicaments non utilisés (MNU) (avril à mars 2022) : 3,9 tonnes, budget 7,9 MF.
 - Navires hors d'usage (NHU) (août) : 16 navires concernés, 180 tonnes de déchets traités dont 96 tonnes valorisées, budget 11,3 MF.
 - Produits phytosanitaires non utilisés (PPNU) (juillet) : 14,4 tonnes, budget 2,2 MF.
- o Appel à projets économie circulaire 2022 : 35 projets présentés, 19 retenus, 150 MF attribués.

- **Station zootechnique :**
 - o ATELIER BOVIN :
 - 300 Ha - 62 parcelles - 215 UGB (Unité de Gros Bétail (c'est une unité de référence basée sur les besoins nutritionnels ou alimentaires des différents types d'animaux d'élevage)).
 - Production de 103 bovins.
 - 31 inséminations artificielles réussies.
 - 12 transplantations embryonnaires (84 % de réussite).
 - Réduction du troupeau charolais.
 - o ATELIER OVIN :
 - 40 Ha - 61 parcelles - 17,6 UGB.
 - 56 naissances + opération de transfert embryonnaires : 27 agneaux.

- **Sensibilisation :** 126 articles ont été consacrés cette année 2022 à l'environnement et au développement durable autour des thèmes suivants : le risque requin, le changement climatique et les aides allouées par la province Sud aux agriculteurs, la gestion des déchets mais aussi la biodiversité et les aires protégées.
8 conférences *C'nature* pour 400 personnes sur des thématiques telles que les dugongs, les serpents marins, les moustiques ou encore la restauration écologique. Nouveauté : L'IRD (partenaire des conférences *C'Nature*) a laissé sa place au CRESICA afin de permettre d'avoir un plus grand panel de chercheurs participants aux conférences (9 organismes de recherche sont membre du CRESICA).



DAEM DIRECTION DE L'AGENCEMENT, DE L'ÉQUIPEMENT ET DES MOYENS

La direction de l'Aménagement, de l'Équipement et des Moyens (DAEM) met en œuvre l'ensemble des politiques provinciales sur les champs de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, de la protection et de la mise en valeur du foncier provincial, tant public que privé, du développement et de l'entretien des infrastructures de transport, routières, maritimes et aéronautiques.

Pour le compte de l'ensemble des directions provinciales, elle construit et assure le gros entretien des bâtiments accueillant les différents services publics provinciaux, et apporte un soutien au travers d'une gestion des moyens centralisée.

En matière d'urbanisme, la politique provinciale vise à trouver un équilibre entre développement urbain et préservation des espaces naturels, dans une perspective de développement durable. Pour cela, la province Sud a en charge l'élaboration et le suivi de la réglementation en matière d'urbanisme, l'instruction des procédures d'occupation du domaine public maritime et du droit des sols, ainsi que la conduite des opérations d'aménagement et de planification.

En matière d'infrastructures, la province Sud, au travers de la DAEM, assure l'entretien, l'exploitation et la surveillance de 270 km de routes, de 8 ouvrages maritimes et des 3 aérodromes provinciaux.

BUDGET INVESTISSEMENT

6,2 milliards de francs

Au travers de ses missions et actions, la DAEM contribue à tous les niveaux aux grands axes stratégiques de l'Exécutif que sont le développement durable, le soutien à l'économie, la sécurité, l'amélioration du cadre de vie.

BUDGET FONCTIONNEMENT

2,8 milliards de francs

Toutes les missions (aménagement du territoire, investissements dans les bâtiments ou les infrastructures, subventions aux collectivités et syndicats mixtes de transport...) s'inscrivent dans ces objectifs et sont régulièrement évaluées en conséquence.

FAITS MARQUANTS

- De nombreux projets d'infrastructures, par leur coût important, font l'objet de financements croisés.
- La DAEM élabore régulièrement des dossiers, au titre des différents appels à projets et instruit également les demandes de subventions des communes.

PROJETS STRATÉGIQUES
MENÉS EN 2022PROJET 1 : ACCOMPAGNER
LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Encadrées par le schéma provincial pour la transition énergétique en province Sud (STEPS), les actions de la DAEM en faveur de la transition énergétique sont nombreuses et diversifiées, à l'image de ses missions. L'urbanisme, la construction, mais aussi les achats, sont concernés par cette démarche, qui constitue un fil rouge de ses projets.

ACTION 1 : VALORISER LE SITE
DE DÉPÔTS DE DÉCHETS INERTES

À Ducos, le site provincial de Koutio-Koueta constitue l'unique exutoire des déchets inertes de l'agglomération du Grand Nouméa. En attendant la consolidation des terrains, les soixante hectares d'endigage déjà réalisés sont mis à disposition d'acteurs économiques pour des activités temporaires et démontables, en lien avec la transition énergétique.

- Quatre entreprises ont été sélectionnées à l'issue d'un appel à manifestation d'intérêt pour s'y installer.
- Afin d'améliorer la gestion du site et favoriser le réemploi des matériaux, une délégation de service public a été lancée, pour mise en place début 2024.
- Une ferme photovoltaïque y sera mise en service à horizon 2025.

L'ACTIVITÉ EN CHIFFRES

- En 2022, **plus d'1,2 MdF de projets** ont fait l'objet de financements extérieurs, à hauteur de 830 MF. Il s'agit en majorité de financements au titre des Contrats de Développement.
- Deux projets majeurs ont démarré en 2022, l'aménagement de la traversée de Waho à Yaté, et le réaménagement de l'échangeur de Païta Nord.
- En parallèle, la province Sud a versé **255 MF** aux communes, en soutien à leurs projets d'investissement (exemple de la réfection de la route du littoral à Païta, financée à hauteur de 300 MF sur 3 ans par la province Sud).

DE KOUTIO-KOUÉTA

ACTION 2 : CONSTRUIRE
DES BÂTIMENTS EXEMPLAIRES

Le pôle technique est le futur siège de la DAEM (Direction de l'Aménagement

de l'équipement et des Moyens de la province Sud). Il s'agit d'un projet de construction neuve et de réhabilitation.

Le projet retenu se veut exemplaire en terme de conception bioclimatique en alliant contraintes acoustiques fortes et ventilation naturelle. Conforme à la norme PEB (performances énergétiques des bâtiments), ce projet sera également à énergie positive (produit plus qu'il ne consomme).

Le projet intègre également le processus BIM (Building Information Modeling), novateur pour le MOA (maître d'ouvrage), et s'inscrivant ainsi dans la démarche de transition numérique des métiers de la construction.

D'un coût opération d'environ 1,3 MdF, sa livraison est prévue fin 2023, pour un emménagement début 2024.

ACTION 3 : FAIRE DE NOS ACHATS
UN LEVIER POUR L'INNOVATION ET
LE DÉVELOPPEMENT
DES ENTREPRISES

En lien avec les autres directions, la DAEM décline dans sa commande publique les différentes réflexions qui permettent de valoriser le tissu économique calédonien et le développement durable.



Ainsi :

- En juin 2022, ont été intégrés dans les modèles marchés et contrat de la DAEM la vérification de la conformité des prestataires à la réglementation des déchets REP (Responsabilité Élargie du Producteur).
- En septembre 2022, les structures d'insertion (ACTIVE et HANVIE) sont consultés spécifiquement pour une partie du mobilier du pôle technique.
- En octobre 2022, un jeune bureau d'études se voit confier une étude de déconstruction et de réemploi/recyclage des matériaux avec diagnostic DEMOCLES sur le site de La Flotille.

PROJET 2: CONSTRUIRE OU RÉ-
NOVER DES LIEUX DE CULTURE ET
D'ÉCHANGES

La DAEM a la responsabilité du suivi de la totalité du patrimoine bâti provincial, incluant les opérations de gros entretien des collèges. Au global, les dépenses d'investissement sur les bâtiments ont représenté 2 milliards de francs en 2022.

VUE
D'ENSEMBLEPÔLE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

DDDT - Direction
du Développement
Durable des Territoires

DAEM - Direction
de l'Aménagement,
de l'Équipement
et des Moyens

DDET - Direction
du Développement
Économique et
du Tourisme

PÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET ÉPANOISSEMENT
DE LA PERSONNE

PÔLE
FONCTIONNEL

**ACTION 1 : DÉMARRAGE DU PROJET
DE MAISON DE WALLIS ET FUTUNA**

Sur le site de l'actuel foyer wallisien et futunien, à Magenta, la province Sud prévoit la construction d'une maison de Wallis et Futuna, qui accueillera les services de la délégation wallisienne et futunienne dans de meilleures conditions d'accueil. Le foyer sera rénové dans le même temps.



Ce projet, pour un budget opération de 300 MF, est réalisé sous convention de mandat avec la SECAL. En 2022, les études techniques ont été réalisées et un concours d'architecture lancé.

La livraison du foyer rénové interviendra début 2024 et fin 2024 pour la maison de Wallis et Futuna.

**ACTION 2 : DÉMARRAGE DU PROJET
DE TIERS-LIEU SUR LE SITE
DU FORUM DE LA COLLINE**

La DAEM assure la maîtrise d'ouvrage déléguée du projet porté conjointement par la province Sud et la FOL de création d'un tiers-lieu sur le site de l'ancienne salle de spectacle.

Le jury de concours de conception/réalisation pour la reconstruction du centre socio-culturel de la FOL s'est réuni le 4 mai 2022 et a sélectionné l'équipe lauréate : SCB / ARCHIPEL.

Le marché a été notifié en septembre, et les études ont permis de réaliser le dépôt du permis de construire en fin d'année. Ce projet, d'un budget opération de plus de 400 MF, sera livré début 2024.

**ACTION 3 : DÉMARRAGE DU PROJET
D'ESPACE MULTICULTUREL À DEVA**

Après la sélection du maître d'œuvre fin 2021, les études du projet de construction de l'espace multiculturel de DEVA ont été menées tout au long de l'année 2022. L'appel d'offres pour les travaux est ainsi paru en fin d'année pour une attribution en début d'année 2023.



En parallèle, des études complémentaires ont été menées pour sécuriser et aménager un giratoire au droit de l'espace multiculturel et mutualiser certains aménagements (toilettes publiques, stationnements), afin de faire de ce site le nouveau cœur de DEVA.

Ce projet, d'un budget opération de **280 MF**, sera livré courant 2024.

**PROJET 3 :
MOBILITÉ ET DÉPLACEMENTS**

La DAEM assure l'entretien du réseau routier, mais aussi son amélioration, via des projets de rénovation lourde ou de reconstruction. **3,4 milliards** de francs ont été consacrés à l'investissement sur les routes provinciales en 2022.

Au-delà, la DAEM propose des alternatives à la voiture, veille à la sécurisation des piétons et s'engage dans des démarches de promotion de l'éco-mobilité.

235 nombres
d'agents**250** formations
effectuées**ACTION 1 : RECONSTRUCTION**

Financée au titre du Contrat de Développement, la reconstruction du pont.

DU PONT DE THIO

de Thio, pour plus d'un milliard de francs, est un chantier majeur, qui traduit la volonté de désenclavement



des communes de Brousse. Situé à l'aval du pont actuel, d'une longueur de 120 mètres, l'ouvrage sera bidirectionnel et permettra la circulation de poids lourds pour l'exploitation des mines aux alentours.

Démarré en 2021, le chantier se prolongera jusqu'en 2023, avec la démolition de l'ancien ouvrage, très vétuste.

**ACTION 2 : DOUBLEMENT DES VOIES
ET SÉCURISATION
DE L'ÉCHANGEUR PAÏTA NORD**

Le nouvel échangeur du littoral, par la reconstruction du pont et la création de deux giratoires, va permettre le doublement des voies en passage supérieur et la création de cheminements piétons en partie inférieure.

Ce chantier vise à renforcer la sécurité et à améliorer les déplacements quotidiens des usagers. Il s'inscrit également en amont du projet d'amélioration de la liaison routière entre Païta Nord et La Tontouta.

Ce projet, d'un budget opération 1,2 MdF, a démarré par des phases préparatoires fin 2022, et se poursuivra jusqu'en 2024.

**ACTION 3 : AMÉLIORATION
DE LA DESSERTE DE L'ÎLE DES PINS**

Au-delà du réseau routier, la province Sud gère également des aérodromes, dont celui de l'île des Pins. Celui-ci fait l'objet de travaux de rénovation et d'extension, comprenant l'agrandissement

**LIENS INTERNET
VERS LE SITE
DE LA PROVINCE SUD**

- [Espace Urbanisme, Aménagement et Foncier](#)
- [Espace Travaux et Équipements](#)
- [Page Chantiers en cours](#)
- [Page Démarches Transports et équipements publics](#)
- [Page Démarches Urbanisme, aménagements et foncier](#)
- [Page présentation de la DAEM](#)

de la salle d'embarquement et de la salle d'arrivée, la réorganisation de la zone de traitement des bagages, du fret et des espaces de repos du personnel, ainsi que des travaux d'assainissement et d'aménagements extérieurs.

Ce chantier, d'un budget opération de 280 MF, vise à adapter l'infrastructure aux besoins de la sûreté aérienne, de la réglementation et des flux de passagers. Après des réceptions partielles fin 2022, il sera livré définitivement mi-2023.

PROJET À VENIR

En 2023, plusieurs chantiers majeurs seront livrés, ou en passe d'être livrés : le pont de Thio, l'aérogare de l'île des Pins, le pôle technique, les cabanes de DEVA...

Cette année va également être intense pour les équipes de la province sud, avec des projets ambitieux liés au développement des outils numériques et à l'amélioration du service aux usagers : déploiement d'un nouveau système de traitement des factures, poursuite de la professionnalisation des accueils.



DDET DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DU TOURISME

Créée en avril 2021 suite à la réorganisation de la DEFE, la DDET a pour mission de mener des actions de développement économique en terme de filières et de territoires.

Pour cela, ses objectifs sont de :

- Renforcer le pilotage des opérateurs et satellites de la direction.*
- Redéfinir les attendus de la Province vis-à-vis de ces acteurs économiques, avec une stratégie provinciale claire, des objectifs opérationnels définis et assortis de résultats attendus et d'indicateurs d'évaluation.*
- Développer les territoires en synergie avec les intervenants locaux à partir des compétences et cœur de métier de chacun des acteurs (communes, chambres consulaires, directions provinciales...)*
- Privilégier une approche de filières prioritaires (à l'instar du nouveau CASE).*
- Valoriser le capital humain des TPE/PME de la Province.*

Cette direction provinciale est désormais organisée en trois services et un pôle :

- Le service de l'ingénierie financière et de l'instruction*
- Le service du développement des territoires*
- Le service du tourisme*
- Le pôle stratégie, prospective et évaluation*

Avec son siège social à Nouméa, la DDET a 3 antennes (La Foa, Bourail, Dumbéa).

1,841

milliard de budget
voté pour
1,584 consommé

BUDGET INVESTISSEMENT

1,169 milliard voté
pour 1,097 consommé

BUDGET FONCTIONNEMENT

671 millions votés
pour 486 consommés

Budget 2022 en millions /secteur	Voté	Réalisé
Développement économique (Soutien à l'investissement et expansion générale)	1 262 661 402	1 162 098 969
Tourisme	407 719 304	316 996 996
Formation	52 939 991	13 748 450

LES MISSIONS DE LA DDET

LA DDET AVEC LE SERVICE DE L'INGÉNIERIE FINANCIÈRE ET DE L'INSTRUCTION

- Apporte son soutien aux entreprises avec les dispositifs d'aides.
- Instruit les demandes d'aides en contact direct avec les promoteurs et les partenaires
- Contrôle de bon usage des subventions financiers.

AVEC LE SERVICE DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES, ELLE :

- Ancre avec des actions de terrain le développement à une échelle locale en s'appuyant sur des dynamiques de coopération multi-acteurs (publics et privés).
- Facilite l'émergence de projets locaux adaptés au particularisme de chaque territoire en cohérence avec les diagnostics territoriaux élaborés.
- Accompagne les projets et lève, dans la mesure du possible, les verrous (techniques, réglementaires, administratifs...) qui peuvent nuire à leur réalisation.

AVEC LE SERVICE DU TOURISME, ELLE :

- Impulse la stratégie de développement, de valorisation et de commercialisation de l'offre.
- Fait évoluer l'offre afin qu'elle réponde au mieux aux attentes des clientèles.
- Élabore des réglementations et des démarches de labellisation.

- Coordonne les acteurs institutionnels dans le cadre de projets structurants.
- Favorise le développement et l'animation des partenariats et réseaux professionnels.

Le service du tourisme est en lien sur le terrain avec la nouvelle structure provinciale (SPL Sud Tourisme) qui regroupe l'ensemble des organismes de promotion domestique (missions dévolues auparavant aux offices de tourisme et au GIE NCTPS).

AVEC LE PÔLE STRATÉGIE, PROSPECTIVE ET ÉVALUATION, ELLE :

- Propose à l'Exécutif les orientations du développement économique provincial.
- Identifie et participe à la structuration des filières prioritaires.
- Construit des programmes de formation à l'attention des chefs d'entreprise.
- Prépare des appels à projets.
- Mesure l'impact des politiques publiques.

FAITS MARQUANTS DE 2022

Dernière phase du déménagement de la DDET au centre-ville de Nouméa pour tous les agents de Nouméa et inauguration des locaux le 3 juin 2022.
Ouverture d'une nouvelle antenne à Dumbéa. Création d'une nouvelle agence d'attractivité touristique : la Société Publique Locale Sud Tourisme.

- Assemblée de la province Sud (APS) de décembre 2022 :
- Création du programme Pro'Sud.
 - Modification du CASE.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LES DISPOSITIFS D'AIDES DU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'aide à la sécurisation des commerces : ce dispositif d'aide, voté en avril 2018, en faveur des commerces de moins de 350 m², a été élargi en 2019 aux professions libérales et

à certaines associations soumises à l'impôt sur les sociétés puis en 2021 aux entreprises industrielles, aux bars et discothèques titulaires de la licence d'alcool de 1^{re} classe, aux activités de restauration rapide, des soins de beauté et de la coiffure. Il a été prolongé à plusieurs reprises. Le dispositif a été prolongé jusqu'au 1^{er} janvier 2025 (dépôt des dossiers avant le 30 septembre 2024).

L'aide à la sécurisation consiste en la prise en charge de 50 % du coût total des dépenses de sécurisation éligibles dans la limite d'un million de francs.

28 dossiers ont été présentés en 2022 (36 en 2021, 45 en 2020 et 33 en 2019) dont **22 agréés** (35 en 2021, 45 en 2020 et 30 en 2019). **Le montant total des aides accordées aux 22 dossiers agréés s'élève à 8,2 MF** (13,5 MF en 2021, 16,4 MF en 2020 et 12,7 MF en 2019), soit une moyenne d'aide accordée de 374 541 F. (396 307 F en 2021 et 365 499 F en 2020).

La commission d'aide à la sécurisation des commerces a été consultée 8 fois en 2022.



**LE CODE DES AIDES POUR
LE SOUTIEN DE L'ÉCONOMIE
EN PROVINCE SUD (CASE)**

Modifié en juillet 2020, il permet à la collectivité de disposer d'un outil d'intervention plus simple, plus souple et plus efficient, au profit des secteurs secondaire et tertiaire.

En décembre 2022, afin d'améliorer le soutien provincial au développement économique, le texte a profité de nouvelles modifications :

- Suppression de l'aide à la formation.
- Modification de l'aide à l'emploi : bonification pour les porteurs d'un projet innovant.
- Modification de la logique des appels à projets (AAP).
- Définition de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) comme filière prioritaire dans le cadre d'appels à projets.
- Lancement des appels à projets spécifiques précisant les critères d'éligibilité, parmi lesquels doit figurer l'obligation de remplir les conditions relatives à la définition de l'ESS.
- Création d'un comité consultatif de présélection des projets ESS qui a pour rôle de donner un avis préalable à l'instruction afin de déterminer l'éligibilité des demandes déposées dans le cadre des appels à projets spécifiques.

52 dossiers présenté dont **48 agréés** pour un montant total de près de 155 MF (en 2021, 31 dossiers présentés dont 26 agréés pour un montant total de 67 MF).

**LE DISPOSITIF D'AIDE
À L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES
DE VENTE D'ALCOOL
ET À LA TRANSITION COMMERCIALE**

Afin de lutter contre la consommation excessive d'alcool, la province Sud souhaite que des espaces de vente soient spécialisés

et dédiés aux boissons alcooliques et fermentées et instaurer une formation spécifique **Vente d'alcool** obligatoire à destination des exploitants de débits de boissons et de leurs personnels.

L'Assemblée de la province Sud a mis à jour le 7 mai 2020 le code des débits de boissons de la Province, rédigé en 1989, afin de réglementer l'ensemble des pratiques existantes, d'anticiper et de mettre fin à de nouvelles dérives.

Parallèlement, lors de la même assemblée, la Province a souhaité aider les commerces existants à aménager leurs espaces de vente en créant une aide spécifique. Cela concerne les commerces, existants au 7 mai 2020, disposant d'une autorisation ou ayant déposé une demande complète d'autorisation, pour exploiter un débit de boissons de la 3^e ou de la 5^e classe, dont



28 **Nombre d'agents
DDET : hors PPIC**

44 **Inscriptions à des
sessions de formations
pour 13 agents**

la surface de vente totale est de moins de 350 m² dans les communes de Nouméa, Dumbéa, Mont-Dore et Païta, et de 500 m² pour toutes les autres communes.

L'aide à l'aménagement des espaces de vente d'alcool consiste en la prise en charge par la province Sud de 50 % du coût total des dépenses d'aménagement des espaces de vente d'alcool éligibles et dans la limite d'un million de francs.

Les commerces avaient jusqu'au 1^{er} novembre 2021 pour déposer leur demande car le dispositif cessait d'être applicable le 30 juin 2022. Sur l'ensemble de la période, **36 demandes** ont été réceptionnées dont **22 agréées** pour un montant de près de **14 MF**.

**L'AIDE EXCEPTIONNELLE AU MAINTIEN
DE L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES**

Voté en septembre 2021 avec une date de fin dispositif au 1^{er} janvier 2022.

La Province à travers ce dispositif entend favoriser la croissance du capital humain au sein des entreprises afin d'apporter un soutien exceptionnel au développement économique des entreprises, tant au travers de leurs projets d'investissement qu'au titre de leur exploitation.

Pour tout recrutement à temps complet d'une durée minimale d'un an d'un salarié rémunéré entre 1 salaire minimum garanti (SMG) et 1,3 SMG, la province Sud prend en charge douze mois de charges patronales.

Au total, ce sont **88 emplois** aidés (dont 68 à Nouméa) pour un montant total d'aide accordée de **63 MF**.

**L'AIDE À LA NUMÉRISATION
DES ENTREPRISES ARTISANALES
ET COMMERCIALES DE PROXIMITÉ**

Voté en septembre 2021 ce dispositif devenu permanent en 2023 a pour but d'inciter les entreprises à entreprendre leur transformation digitale pour améliorer leur compétitivité et se développer.

L'aide à la numérisation des entreprises artisanales et commerciales de proximité consiste en la prise en charge par la province Sud de 50 % du coût total des dépenses éligibles engagées pour la transition numérique.

VUE
D'ENSEMBLEPÔLE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

DDDT - Direction du Développement Durable des Territoires

DAEM - Direction de l'Aménagement, de l'Équipement et des Moyens

DDET - Direction du Développement Économique et du Tourisme

PÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET ÉPANOISSEMENT
DE LA PERSONNEPÔLE
FONCTIONNEL

Le montant de cette aide ne peut excéder 250 000 francs. L'aide ne peut être attribuée qu'une fois par entreprise.

En 2022, **37 demandes** ont été réceptionnées (12 en 2021) dont **14 agréées** (3 en 2021) pour un montant total d'aide accordée de près de **3 MF**.

LES FORMATIONS POUR
LES EXPLOITANTS DE DÉBITS
DE BOISSONS

973 personnes recensées, au 15 avril 2022, (le stock = gérants et salariés) détenant l'autorisation de vente d'alcool doivent suivre la formation.

Au 15 avril 2022 : **820 personnes** du stock ont été formées (reste 153 qui n'ont pas donné suite pour bénéficier de la prise en charge financière de la formation par la province Sud) et **668 personnes** du flux.

1488 personnes ont été formées au total (stock + flux) et **286 sessions** de formation ont été organisées.

NOUVEAUX OCTROIS DU 01/01/2022
AU 31/12/2022 : 363 DOSSIERS POUR

167,6 MF D'aval dont :

- BANQUES : 3 DOSSIERS POUR 10,5 MF (6 %)
- ADIE : 360 DOSSIERS POUR 157,1 MF (94 %)

AU 31/12/2022, LE PORTEFEUILLE DU
FGPS COMPTE 1 343 DOSSIERS POUR
UN EN COURS TOTAL DE 437,9 MF

Dont :

- BANQUES : 3 DOSSIERS POUR 50,4 MF (12 %)
- ADIE : 1313 DOSSIERS POUR 387,5 MF (88 %)



Le taux de réussite à l'évaluation finale est de **97 %**.

Le coût relatif à la prise en charge de la formation du stock est de 40 MF dont 21 MF ont déjà été versés. Le coût pour le FIAF est de 3 MF au terme du dispositif au 15 avril 2022.

LE PROGRAMME DE
PROFESSIONNALISATION DES CHEFS
D'ENTREPRISE TPE
EN PROVINCE SUD - PRO'SUD

Ce programme, créé par délibération voté en assemblée de province en décembre 2022 est composé d'outils de coaching, de webinaire, d'accompagnement au développement économique (ADE), de validation des acquis par l'expérience (VAE) mais également d'une formation de dirigeant d'entreprise pour valoriser les compétences du chef d'entreprise TPE. PRO'SUD sera opérationnel au 2^e trimestre 2023 (lancement le 21 avril 2023).

Ce programme doit faciliter un développement économique durable des entreprises et permettre aux chefs d'entreprises TPE d'acquérir ou de renforcer leurs compétences, indispensables à la pérennité de leurs activités en leur proposant un accompagnement adapté et personnalisé.

QUELQUES AUTRES ACTIONS
DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

Fonds de garantie de la province Sud (FGPS).

Ré-abondé à hauteur de 10 MF au budget supplémentaire 2022 pour répondre aux nouvelles demandes d'aval en garantie.

DISPOSITIF DE BONIFICATION
DES INTÉRÊTS DE PRÊTS BANCAIRES

Le CASE est renforcé en 2021 par ce nouveau dispositif de bonification des taux d'intérêt des crédits d'équipement consentis par le CAM

Objectif : soutien à l'installation des jeunes artisans qualifiés.

Public éligible : jeunes artisans (< 40 ans), qualifiés (attestation de qualification de la CMA-NC), installés en province Sud et résidant en Nouvelle-Calédonie depuis 5 ans.

Budget 2021 : 5 MF

Bilan 2021: Pas de données. Dispositif lancé en décembre 2021. Pas de données en 2022.

NOUVEAU DISPOSITIF 2022 :
SOUTIEN OPÉRÉ PAR PROMO-SUD
AUX START-UP OU JEUNES
ENTREPRISES AYANT DES PROJETS
INNOVANTS.

Public éligible : Start-up ou jeunes entreprises à fort potentiel de croissance, installées en province Sud, en phase de développement, ayant des projets innovants à l'échelle du territoire et ayant un réel enjeu pour l'économie locale.

Objectif : Accompagner financièrement les entreprises lors de leur passage de la phase d'amorçage vers la phase de développement.

Mécanisme : Sur le modèle des sociétés de capital-risque en métropole, PROMO-SUD rentre au capital de l'entreprise. Ses interventions, limitées en montant et en durée, sont destinées à financer le développement de l'activité dans son ensemble via des apports en fonds propres ou quasi-fonds propres. La rémunération des apports, si elle se fait, sera effective lors de la phase de sortie, au moment de la cession des parts à de nouveaux actionnaires ou du rachat par une autre société par exemple.

Budget : AP 150 MF avec versement progressif sur appels de fonds PROMO-SUD, dans la limite d'un montant annuel autorisé selon l'échéancier suivant :

- 50 MF en 2022
- 100 MF en 2023

DDDT - Direction du Développement Durable des Territoires

DAEM - Direction de l'Aménagement, de l'Équipement et des Moyens

DDET - Direction du Développement Économique et du Tourisme

PÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET ÉPANOISSEMENT
DE LA PERSONNE

PÔLE
FONCTIONNEL

PROJETS STRATÉGIQUES MENÉS EN 2022 AU SEINDU SERVICE DU TOURISME

- Soutien au lancement de la SPL Sud Tourisme.
- Lancement de l'activité du service du tourisme et intégration de ses nouveaux agents.
- Création de la feuille de route du service du tourisme - déclinant VisionSud en plan d'actions opérationnels.
- Mise en place de la transversalité inter-directions avec notamment la création de la feuille de route : VALORISATION TOURISTIQUE DES PARCS PROVINCIAUX.

LE BUREAU DES INVESTISSEURS DE LA PROVINCE SUD (BDI)

Depuis sa mise en place mi 2020, le Bureau des Investisseurs a reçu une soixantaine de porteurs de projets, des jeunes talents et de nombreux partenaires. **17 projets** sont actuellement en cours d'accompagnement dont une douzaine en recherche d'investisseurs avec des intérêts marqués pour certains d'entre eux.

Certains investisseurs internationaux sont en contact pour des activités d'hôtellerie, d'industrie, d'aquaculture, de recherche et développement ou encore dans le domaine des énergies renouvelables.

Un guide des affaires est en cours de finalisation pour faciliter l'accès aux informations pour les investisseurs locaux et étrangers, en complément de la démarche de simplification administrative engagée par la province Sud afin d'améliorer le service aux entreprises.

PROJET ÉCOPÔLE

- Projet de mise en place de cette zone d'activité industrielle favorisant l'émergence de solutions de recyclage portées par des initiatives privées et l'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi.
- Budget : 407,6 millions de F dont 326 millions de F (80 %) par le financement du FEI 2020 (fonds exceptionnel d'investissements).
 - Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la SECAL : validation des études préliminaires, rédaction du programme technique détaillé, sélection du groupement de MOE (????), rédaction de l'avant-projet sommaire.
 - Lancement des travaux : septembre 2023.

ZONES FRANCHES

Pilotage d'une étude sur la création de zones franches en province Sud.

- Budget : 12 millions de F pour la réalisation de l'étude.
- Étude en cours depuis mars 2022.
- 6 zones envisagées, 3 pré-sélectionnées. Les demandes de création de zones franches ont été déposées à la DSF (direction des services fiscaux) pour 2 zones : La Coulée et La Foa (Oua Tom). Une zone supplémentaire est en cours d'étude début 2023 au sud du Mont-Dore.

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

Travaux et réflexions sur l'adaptation des outils provinciaux pour favoriser l'émergence de l'ESS en province Sud :

- Mise en place d'un groupe de travail inter-directions.
- Recensement des actions déjà réalisées par les directions et participant à l'ESS en Province.
- Adoption d'une délibération portant diverses mesures de soutien à l'ESS.



LE TOURISME

L'année 2022 a été marquée par la création effective du service du tourisme au sein de la DDET avec l'embauche au 1^{er} novembre 2021 de 3 agents et par la création et le déploiement de la SPL Sud Tourisme.

PROJETS OPÉRATIONNELS MENÉS EN 2022 AU SEIN DU SERVICE DU TOURISME

- Mise en place des conventions d'objectifs et de moyens des partenaires en matière de promotion touristique.
- Rédaction des actes administratifs nécessaires pour permettre le lancement d'activité et la modification de l'actionnariat de la SPL Sud Tourisme.
- Finalisation de la réorganisation touristique.
- Accompagnement à la dissolution de l'association Office du tourisme de Nouméa.
- Continuité du PPAT (Plan de Professionnalisation des Acteurs du Tourisme) avec l'intégration en 2022 de deux nouveautés : des webinaires et la mise en place d'un service de conseil et d'expertise personnalisé pour accompagner l'entreprise dans son développement touristique : les facilitateurs.
- Création d'un site Internet dédié aux professionnels du tourisme (lancement en avril 2023).
- Suivi et révision du classement hôtelier.
- Travail, avec un cabinet juridique, à la création d'un guide des réglementations touristiques.
- Étude de la viabilité financière et technique pour réaliser une zone de mouillage en baie de Kuto (île des Pins) composée de bouées connectées, pour y accueillir des bateaux de plaisance.
- Soutien financier de la province Sud à trois entreprises touristiques pour leur participation aux Césars du voyage responsable organisé par le Petit Futé.
- Co-pilotage avec la DDET de la mise en place d'un escape game en Zone RAMSAR.
- Élaboration d'une fiche tourisme durable dans le cadre du STEPS.
- Relance du dispositif des ambassadeurs du lagon.

VUE
D'ENSEMBLEPÔLE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

DDDT - Direction du Développement Durable des Territoires

DAEM - Direction de l'Aménagement, de l'Équipement et des Moyens

DDET - Direction du Développement Économique et du Tourisme

PÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET ÉPANOISSEMENT
DE LA PERSONNEPÔLE
FONCTIONNEL

- Étude d'impact de la crise COVID sur les acteurs du tourisme et Étude de perception des calédoniens sur le tourisme.
- Mise en place d'une collaboration ISEE, NCT et Sud Tourisme pour mener à bien les différentes missions qui permettront à terme de créer un observatoire du tourisme.
- Recherche de solutions innovantes de Business Intelligence pour récupérer de la donnée statistique sans avoir recours à l'interrogation des hôteliers (Analyse des dépenses des touristes par carte bancaire).
- 14 avis rendus, concernant le tourisme, sur des dossiers CASE, Défiscalisation, FGPS, occupation du domaine maritime) sur la partie touristique.

- Rédaction de notes diverses.
- Instruction et suivi de 2 projets BUD.

BILAN PPAT 2022 :
L'ACTIVITÉ EN CHIFFRES**Coût global :** 6,9 MF.

23 formations, soit 31 sessions de formations : 14 formations en présentiel, 2 conférences débat, 1 webinaire et 6 coachings individualisés.

300 inscriptions, 98 entreprises formées. Taux de participation de **85 %**.

Le nouveau dispositif, ADT (Accompagnement au Développement Touristique) a bénéficié à 14 entreprises, pour un total de

188 heures d'accompagnement.Taux de satisfaction de **94 %**.

Le financement 2022 des partenaires de la DDET

Subventions en MF	En 2022
Partenaires du Tourisme (Gie NCTPS, SPL Sud Tourisme, Ot de Nouméa, La Foa, Bourail, Thio Grand Sud, SANT)	344,14 MF
Autres partenaires monde économique (ADIE, INC, CMA, Bois du Sud, Netcha, ...)	101,7 MF
Les grappes d'entreprises : 9 clusters (OPEN, SYNERGIE, CMNC, AVEX, AMD, CAP AGRO, ACOTRED, ECO CONSTRUCTION, NATIV) bénéficient d'une subvention de fonctionnement de 4 MF. Une subvention supplémentaire de 4 MF est également accordées à CAP AGRO via une convention annuelle pour le projet recettes bénéfiques »	40 MF
TOTAL	485,84MF

PERSPECTIVES 2023

- Février mars 2023 : participation de la DDET au salon international de l'Agriculture à Paris (SIA)
- Mars 2023 : vote du plan d'urgence de soutien aux entreprises de la province Sud impactées par la restriction des activités nautiques et subaquatiques.
- Programme PRO'SUD : ouverture en avril 2024 de la plateforme de formation pour les TPE.
- 3^e édition du Nouméa Women's Forum en juillet.
- Installation de bouées connectées à l'île des Pins fin août.
- Pose de la 1^{re} pierre de l'Écopole en août/ septembre 2023.
- Soutien de la province Sud à de nouveaux parcours d'accompagnement portés par :

Initiative Nouvelle-Calédonie

- INC-Créa Sud : ouverture d'une nouvelle

session de 20 places supplémentaires financées par la province Sud à hauteur de 6,5 MF.

• INC'Déclik: parcours d'accompagnement destiné à soutenir la création d'activités rentrant dans le champ de l'économie sociale et solidaire (ESS), 10 à 12 places financées par la province Sud à hauteur de 6,7 MF.

L'ADIE

- Le dispositif TREMPLIN : programme national d'accompagnement à la formalisation destiné aux micro-entrepreneurs qui sont déjà en activité de manière informelle.
- Financement par l'État de 40 parcours en Nouvelle-Calédonie.
- Financement par la province Sud à hauteur de 2,1 MF de 10 places supplémentaires dédiées exclusivement aux micro-entrepreneurs de la province Sud.

DCJS - Direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports

DEL - Direction de l'Emploi et du Logement

DERES - Direction de l'Éducation et de la Réussite

DPASS - Direction Provinciale de l'Action Sanitaire et Sociale

CIDFE - Centre d'Information - Droits des Femmes et Égalité

PÔLE DÉVELOPPEMENT ET ÉPANOUISSLEMENT DE LA PERSONNE





DCJS DIRECTION DE LA CULTURE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

La direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports de la province Sud (DCJS) assure le pilotage et la coordination des politiques publiques de la province Sud en faveur de la culture, de la jeunesse et du sport.

SES OBJECTIFS SONT LES SUIVANTS :

- Mettre en place, développer et ajuster les actions de la province Sud en faveur des jeunes pour favoriser leur autonomie et leur épanouissement.
- S'assurer de mettre tous les moyens et les dispositifs disponibles garantissant les meilleures conditions physiques, morales, psychiques et affectives des citoyens de la province Sud.
- Contribuer par la culture, le sport et les activités de pleine nature, au bien-être de la personne pour permettre aux citoyens qui vivent sur le territoire provincial de mieux vivre ensemble.
- Veiller à ce que le sport et la culture soient un véritable levier de lien social et de développement économique.
- Poursuivre la construction de notre identité en sauvegardant notre patrimoine et en favorisant la valorisation de notre culture et notre histoire.

1,132

**Budget Total 2022 DCJS
milliard réparti
comme suit**

INVESTISSEMENT

324 millions de francs

FONCTIONNEMENT

807 millions de francs

AMÉLIORER ET AJUSTER LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

Dans la continuité des orientations stratégiques définies par l'Exécutif portant la stratégie provinciale pour la jeunesse, la province sud s'est dotée à travers la délibération N° 113.2021/APS d'un plan d'actions pour la jeunesse pour la période 2021-2025. Le but est de favoriser l'accès des jeunes à l'autonomie et d'améliorer leur bien-être et de permettre à l'action provinciale de gagner en lisibilité et cohérence.

CETTE STRATÉGIE SE DÉCLINE EN QUATRE OBJECTIFS

Protéger les jeunes : Veiller sur leur condition physique, morale et affective.

Accompagner les jeunes dans leurs parcours de réussite

Contribuer à l'épanouissement et l'engagement citoyen

Adapter la gouvernance de la politique jeunesse

Dans le cadre de cette stratégie jeunesse définie en décembre 2021, la direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports s'est engagée en 2022 à développer et ajuster ses actions. L'espace Jeunes, rue Jules Ferry - Nouméa, a multiplié son offre d'accompagnement et de conseils. Ce guichet unique permet aux jeunes avec l'appui des directions provinciales et de leurs partenaires, de disposer rapidement de réponses sur l'ensemble des questions qu'ils se posent en matière d'emploi, d'insertion, de formation, de culture et patrimoine, de logement et habitat, de sport, de tourisme et de santé.



Pour mieux comprendre et ajuster ses politiques publiques, la collectivité a lancé en 2022 l'enquête Bien dans mes claquettes auprès de 3 000 collégiens. Pour favoriser l'engagement citoyen, la province Sud a organisé les Journées du Développement Durable (JDD) et a poursuivi avec l'aide de l'Etat son activité d'accueil, de formation et d'intermédiation d'une centaine de volontaires du service civique.

Afin d'assurer la mise en œuvre de sa stratégie, la province Sud a nommé un chargé de mission **stratégie jeunesse** chargé d'animer en transversalité le plan d'actions pour la jeunesse, de prévoir l'intégration des jeunes à la revue des dispositifs et d'organiser les réunions du comité de suivi qui dresse en fin de cycle annuel des recommandations pour un nouvel exercice de définition stratégique.

DÉVELOPPER L'ACCÈS AUX ACTIVITÉS ARTISTIQUES, CULTURELLES ET SPORTIVES

De nombreux évènements annulés ou reportés en 2020 et 2021 en raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19 ont pu être à nouveau organisés en 2022 par la DCJS sur l'ensemble de la province Sud, de l'île des Pins à Poya Sud. Un **Été au ciné**, la participation à la **Fête de la musique**, le **Mois du patrimoine**, les **Journées de l'archéologie**, mais aussi **Collège au cinéma**, les **passports culturels**, les **concerts éducatifs** sont autant d'évènements ou de dispositifs qui diffusent la culture partout et pour tous en province Sud. Avec ses structures, son accompagnement et ses dispositifs, le sport et les activités de pleine nature ont également été mises en avant pour garantir le bien-être des citoyens. Par le biais de subventions, d'aides en nature ou de conseil et d'expertise, la

direction de la Culture de la jeunesse et des sports accompagne également plusieurs évènements comme le **Festival du cinéma de La Foa** ou les **Francofolies** ainsi que toutes les associations organisant des évènements artistiques et culturels. Chaque année, ce sont ainsi plus de 60 000 personnes qui participent aux différentes manifestations organisées par la Province. Les subventions octroyées aux clubs, aux comités provinciaux, aux sportifs de haut-niveau et aux associations sportives, l'encadrement, mais également les scolaires et la jeunesse et les publics spécifiques comme les boursiers, les seniors et le handisport ont permis de conforter l'épanouissement des résidents de la province Sud. La collectivité a su donner une nouvelle impulsion en valorisant toutes les cultures, tous les sports et toutes les activités de pleine nature du territoire provincial.

- La création d'une identité visuelle de la stratégie jeunesse à travers une harmonisation des logos, du graphisme et des couleurs des dispositifs destinés à la jeunesse.
- La réalisation de l'enquête **Bien dans mes claquettes de juin à août 2022** qui a pour objectif de mieux comprendre les habitudes des jeunes pour mieux les accompagner et d'adapter les dispositifs provinciaux. **Près de 2 500 jeunes y ont participé** et les résultats de l'enquête seront publiés début 2023.
- La première année de fonctionnement de l'espace Jeunes de la province Sud. Au total, ce sont 17 000 passages (jusqu'à 80 personnes sur une journée) qui ont été reçus dans cet espace qui leur ait entièrement dédié. Cette année, les thématiques mises en avant ont porté entre autres sur **les violences et harcèlement** (mise en avant d'une exposition réalisée par des jeunes étudiants en BTS avec de nombreuses animations - théâtre forum-, ateliers sur le cyber harcèlement, self-défense et toutes formes de violences), ainsi que sur la prévention sanitaire avec des animations permettant de sensibiliser les jeunes sur les moyens de contraception, les IST, les moyens de s'en protéger, la réalisation d'un micro-trottoir sur la précarité menstruelle, une vidéo concernant les préjugés sur la sexualité.
- Une hausse de fréquentation du Centre d'Accueil de Poé (CAP) en raison de la fin des périodes de confinement liées à la Covid-19 et du remaniement de

LES FAITS MARQUANTS

- l'équipe du centre. **2 834 scolaires, 875 et 5 262 personnes** venant des associations ont été accueillies en 2022.
- Le lancement du projet d'un **Espace Multiculturel du domaine de DEVA**, lieu de culture et d'échanges des communautés avec la pose du panneau engageant les travaux pour une sortie de terre prévue en 2023.
- L'inauguration de la **première piste XCO du domaine de DEVA** (lauréate du budget participatif 2021) et début des travaux de la **piste XCO JO 2024** ont débuté pour s'achever courant 2023. Avec ses 567 km de pistes VTT, la province Sud a reçu le label **Terre de cyclisme** de la Fédération Française de Cyclisme.
- La signature de la **première convention TEVO** (Territoires Volontaires) entre la province Sud et France Volontaires. Ce nouveau programme permet d'envoyer des volontaires dans d'autres pays de la région afin de consolider la coopération régionale et internationale. Départ des premiers volontaires en 2023.
- La reprise du **Mois du patrimoine** avec la reprise de la thématique Art et divertissement. L'évènement avait été annulé en raison de la crise sanitaire. Participation de 10 communes et de 40 partenaires pour 30 événements.
- La signature d'une **convention autour de l'art et la culture** pour le **mieux vivre ensemble** au cœur des logements sociaux. Convention signée entre la Province, la SEM Agglo, le FSH et la SIC. Les bailleurs accueillent des œuvres dans les espaces communs des logements, réalisent des actions de médiation culturelle avec leurs habitants et mettent en place avec la province Sud des ateliers d'arts plastiques.
- **L'inauguration du sentier de Grande Randonnée (GR) Nassirah-Ouipoin** à l'occasion de la reprise des journées de l'archéologie qui avaient dû être annulées en raison de la crise sanitaire.
- **L'augmentation du nombre de volontaires service civique** depuis 2021 dépassant les 100 volontaires/an. Ils étaient 77 en 2020, 106 en 2021 et 111 jeunes en 2022, tous déployés par les services de la DCJS auprès de directions provinciales, des partenaires et des collectivités.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a confié au Bureau d'accueil des tournages de la province Sud **l'instruction des dossiers de demandes de soutien en préparation et production de projets audiovisuels et cinématographiques** au Fonds Audiovisuel et Cinématographique Calédonien.
- Le lancement des **travaux du Château Hagen** relatifs à l'entretien et la rénovation de certaines structures bâties patrimoniales et à des aménagements pour l'usage quotidien du site. Ces travaux s'achèveront courant mai 2023.
- La signalétique du **Centre des activités nautiques (CAN)** a été modernisée. Panneaux, marquage, supports photographiques ont été retravaillés en fonction d'une charte graphique étudiée pour la jeunesse pour rendre les actions du centre plus efficientes et ludiques.

DE NOTRE IDENTITÉ

La direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports s'engage au quotidien dans la construction de l'identité calédonienne à travers la valorisation du patrimoine architectural, artistique, naturel, etc.

Elle accompagne à la préservation des monuments historiques du territoire provincial, supervise les fouilles archéologiques et informe les citoyens dans la connaissance de l'histoire de la Nouvelle-Calédonie.

La direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports soutient avec l'appui de subventions, ses conseils et son encadrement toutes les pratiques culturelles qui témoignent de notre passé.



Pour la province Sud, le patrimoine est un des éléments déterminants de cohésion sociale et d'éducation. Il contribue à l'épanouissement de la personne à travers les actions que la direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports mène auprès des partenaires et des acteurs.

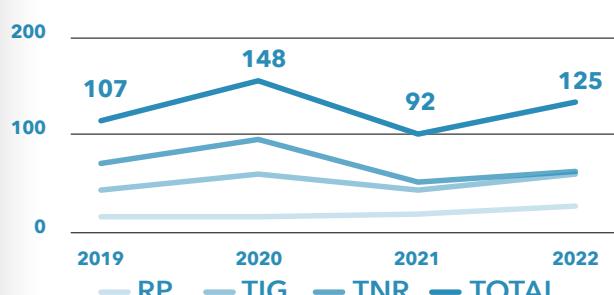
La DCJS met tout en œuvre pour valoriser l'histoire calédonienne et son patrimoine en menant des actions qui donnent une impulsion permettant aux citoyens d'échanger et de découvrir. Cette valorisation du patrimoine favorise ainsi l'attractivité du territoire provincial et est un levier de développement.

LES ACTIONS MENÉES EN 2022

MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Au service de sa jeunesse, la DCJS, a multiplié les dispositifs de stages, les jobs d'été, les missions de service civique, les actions JDD (Jeunesse et Développement Durable) pour faire vivre à des centaines de jeunes une expérience valorisante et un sentiment d'utilité sociale.

Nombre d'accueils annuels selon le type de mesures de réparation entre 2019 et 2022



Dans le cadre de l'engagement citoyen et de la protection de la jeunesse, en 2022, la province Sud a reçu **193 demandes de mesure de réparation par les organismes partenaires**, le SPIP (service pénitentiaire d'insertion et de probation) et la DPJEJ (Direction de la protection judiciaire enfance et jeunesse). **125 personnes de 14 ans à 59 ans ont effectué des mesures de réparations pénales** : Travail d'Intérêt Général (TIG), de Travaux Non-Rémunérés (TNR) et de Réparations Pénales (RP). Ce qui correspond à **3 716 heures de travaux** dont 2 564 heures de mesure TIG (majeurs). **728 heures** de mesures de réparation pénales (90 % de mineurs) ont été effectuées au sein de sites gérés par la DCJS (Boucles de Tina, le Centre des Activités Nautiques et le stade PLGC). Le Parc Provincial de la Rivière Bleue, gros pourvoyeur de placement de mesures par

son positionnement géographique n'a plus accueilli depuis le 10 mai 2022 (poste tuteur d'accueil vacant). Un nouveau site a demandé à être intégré dans le dispositif TIG, le Parc Provincial des Grandes Fougères qui deviendra effectif en janvier 2023.

AIDES, BOURSES

La province Sud soutient financièrement la jeunesse dans des projets de vie. Par le biais de ses chargées d'actions culturelles, la direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports **conseille** les jeunes artistes constitués en associations sur leur projet. Elle **soutient et accompagne** les scolaires, elle **favorise** l'accès à la culture et la pratique sportive pour les boursiers, les enfants et les jeunes faisant l'objet d'une mesure de protection de l'enfance et de la jeunesse.

En 2022, la DCJS a notamment octroyé à **8 jeunes** des bourses d'enseignement artistique pour un montant de **11 647 343 F**. Elle a alloué **85 515 590 F** aux centres de vacances et de loisirs (CVL) pour l'accueil des enfants boursiers. Et **28 053 387 F**

ont été octroyés dans le cadre d'actions sportives jeunes.

ACTIVITÉS ARTISTIQUES, CULTURELLES ET SPORTIVES

En 2022, la DCJS a pu offrir aux jeunes la possibilité de pratiquer de nombreuses activités artistiques, culturelles et sportives au moyen des interventions de ses agents, de ses centres et structures (le Château Hagen, le Centre des activités nautiques et le Centre d'accueil de Poé) et des sites qu'elle gère (Netcha, Tina etc.). Ces activités ont permis aux jeunes de sortir, de jouer, de découvrir, pour s'épanouir physiquement et psychologiquement. Leur immersion en pleine nature leur a permis d'exploiter toute la diversité et la richesse des éléments (eau, terre, air) de la Province et de participer à une démarche écoresponsable.

LES ÉVÈNEMENTIELS

Chaque année, de nombreux évènements sont organisés sur l'ensemble de la province Sud, de l'île des Pins à Poya Sud



et en 2022, la majorité des évènements ont été reconduits, momentanément arrêtés par la crise sanitaire. La DCJS a ainsi pu organiser :

- **Un été au Ciné** : 3 756 spectateurs pour 23 projections.
- **Le Mois du Patrimoine** : 14 500 personnes pour 33 manifestations.
- **Les journées de l'Archéologie** : + de 350 personnes lors de l'inauguration du GR -Nassirah/Ouipoin.

LES DISPOSITIFS ARTISTIQUES ET CULTURELS

La direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports est à l'initiative de trois dispositifs à destination du public scolaire :

- **Le Passeport Culturel** a permis à **6 classes de la province Sud (soit 120 élèves)** prioritairement des communes de l'intérieur, d'être hébergés pendant 3 jours au Centre Culturel Tjibaou et de bénéficier d'un programme visant à leur permettre d'être sensibilisés au patrimoine historique et culturel de Nouvelle-Calédonie (rencontre avec un auteur, visite guidée interactive...). Budget : **2 253 861 F**.

- **Les Concerts éducatifs** : ont permis à **1 829 élèves** de la province Sud de bénéficier d'un concert au Conservatoire de Musique et de Danse de Nouvelle-Calédonie. Six concerts de registre très éclectique ont été proposés (Amérique du sud, Russie, Jazz...). Budget : **1 500 000 F**.

- **Collège au cinéma** : **1 261** collégiens (Thio, Yaté, Bourail, Dumbéa, Païta, Nouméa...) ont pu bénéficier de 3 projections à l'année en fonction de leur niveau de classe. Ces projections ont été suivies d'échange avec les élèves. En amont, il a été proposé des pré-visionnages aux enseignants afin de leur permettre de préparer au mieux les séances. Budget : **2 750 492 F**

VUE
D'ENSEMBLEPÔLE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUEPÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET ÉPANOISSEMENT
DE LA PERSONNEDCJS - Direction de
la Culture, de la Jeunesse
et des Sports

DEL - Direction de
l'Emploi et du Logement

DERES - Direction
de l'Éducation
et de la Réussite

DPASS - Direction
Provinciale de l'Action
Sanitaire et Sociale

CIDFE - Centre
d'Information - Droits
des Femmes et Égalité

PÔLE
FONCTIONNEL

LE PATRIMOINE

La DCJS met en œuvre la réglementation relative à la protection et à la conservation du patrimoine en province Sud. Elle accompagne, conseille et suit les demandes formulées par des propriétaires publics ou privés qui souhaitent protéger ou restaurer leurs bâtisses ayant un intérêt historique ou architectural.

En outre, elle délivre des avis concernant des permis de construire dans le périmètre des monuments historiques (plus d'une centaine de demandes en 2022).

La collectivité mène également des chantiers de restauration de son parc immobilier protégé. Une douzaine d'études et de chantiers ont été coordonnés parmi lesquels : la *Boulangerie du Bagne de Nouville* ; la *Prison du CHS de Nouville* ; la *Cathédrale Saint Joseph de Nouméa* ; la *Ferme École de Néméara* ou la *Prison et les édifices de N'Du*...

La protection, la conservation et la valorisation du patrimoine bâti de la province Sud sont des engagements phares à travers l'aide à la restauration qui s'est élevée en 2022 à **33 600 000 F** sur l'ensemble du territoire provincial.

En archéologie, une douzaine de demandes d'études d'impact archéologiques ont été traitées dont 6 ont donné lieu à des interventions sur le terrain. Des opérations ont également été réalisées dans le cadre de programme de recherche ou de projet de valorisation du patrimoine notamment la fouille du tumulus de Kéré et des vestiges du Bagne de Kuto à l'île des pins ou encore la fouille des vestiges du village historique de Prony au Mont-Dore.

Enfin, la province Sud mène les actions de valorisation des patrimoines (*Mois du Patrimoine*, *les journées de l'archéologie*) et de soutien auprès des différents acteurs œuvrant dans le domaine tels que le fort de Téremba, le musée maritime, l'académie des langues kanak... dans une perspective

de développement culturel, économique et touristique (plus de 45 millions d'aide). En 2022, **150 738 420 F** ont permis aux associations de mettre en œuvre des projets artistiques, culturels et patrimoniaux soit :

95 millions
pour le secteur
artistique et culturel

55 millions
pour le secteur
patrimonial

LES AIDES ET SUBVENTIONS
EN FAVEUR DE LA CULTURE
ET DU PATRIMOINE

La province Sud a soutenu plusieurs festivals comme le *Festival du Cinéma de La Foa*, le *festival de l'Image sous-marine*, le *festival Caledonia +687...*



Par le biais d'aides à la création artistique spécifiques dans 6 domaines artistiques (arts visuels, exposition, écriture, édition, musique, audiovisuel), la province Sud soutient aussi chaque année les artistes en individuel et en 2022, **8 440 500 F** ont été distribués à 23 artistes bénéficiaires et à 23 projets. La province Sud soutient également les projets de création des Compagnies professionnelles de Théâtre et de Danse par l'organisation du comité d'audition réunissant les financeurs et les diffuseurs et pour l'année 2021, **9 300 000 F** ont été alloués à 10 bénéficiaires ou porteurs de projets (5 projets de création en danse et 9 projets de création en théâtre).

LE BUREAU D'ACCUEIL
DE TOURNAGES (BAT)

En 2022, le bureau d'accueil de tournages a accompagné **87 projets audiovisuels de fiction, documentaires, magazine tv, clips**. Un regain d'intérêt pour la



Nouvelle-Calédonie comme terre de tournage a pu être constaté en 2022, notamment pour des projets de longs-métrages internationaux.

Le nombre de **jours de tournage réalisés sur le territoire a augmenté en 2022 avec 616,5 contre 492,5 en 2021**. Dans le cadre de ces missions de service instructeur du Fonds de soutien à la production audiovisuelle, le bureau d'accueil de tournages a présenté 58 projets de documentaires, fictions et clips vidéo, à son comité de gestion. **42 ont été soutenus pour un montant total de 136 000 000 F**.

Le bureau d'accueil de tournages a accompagné 2 projets de court-métrage dans le cadre des aides à la création artistique, pour un montant total de **2 100 000 F**.

VUE
D'ENSEMBLEPÔLE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUEPÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET ÉPANOISSEMENT
DE LA PERSONNEDCJS - Direction de
la Culture, de la Jeunesse
et des Sports

DEL - Direction de
l'Emploi et du Logement

DERES - Direction
de l'Éducation
et de la Réussite

DPASS - Direction
Provinciale de l'Action
Sanitaire et Sociale

CIDFE - Centre
d'Information - Droits
des Femmes et Égalité

PÔLE
FONCTIONNEL

LES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

La province Sud dispose de ressources naturelles, culturelles et patrimoniales remarquables. C'est aussi un espace idéal pour la pratique des activités de pleine nature. La promotion et l'information de ces espaces aux usagers représentent un budget de 1,5M qui se déclinent à travers différents supports d'informations, internet, dépliants et panneaux.

La DCJS a accompagné la direction du Développement Économique et du Tourisme de la province Sud dans le programme de formation pour les représentants du tourisme par un module de formation de développement de la clientèle nature en province Sud. Une réelle stratégie de communication sur les activités de pleine nature, promeut l'intérêt d'aménager les sentiers pédestres, équestres et les pistes VTT. Celle-ci permet de valoriser le patrimoine ainsi que le développement du potentiel écotouristique en Nouvelle-Calédonie. L'entretien annuel des sentiers de grandes

randonnées (11 étapes du GR NC1 incluant le tronçon de Nassirah à Ouipoin, les 9 refuges et les 5 abris, les pistes VTT des Boucles de Tina et de Netcha), représente un montant de **25 MF** pour 2022.

De plus, de nouveaux espaces, sites et itinéraires ont vu le jour au cours de cette année :

- Les étapes du GR Nassirah-Ouipoin.
- Le sentier des marmites de Dumbéa.
- Le sentier de la source thermale des Kaoris.
- Deux pistes VTT sur le domaine de DEVA.
- Une piste VTT sur le site des Boucles de Netcha.

AIDES ET SUBVENTIONS
POUR LE MONDE SPORTIF

La province Sud soutient et accompagne le monde sportif aux moyens de subventions et de bourses les associations sportives, les scolaires, mais aussi les sportifs de haut niveau.

En 2022, **270 associations** ou sections sportives, **15 comités provinciaux** comptant

217 clubs, **soit plus de 20 000 licenciés et 42 sportifs de haut niveau** ont été soutenus par la province Sud, ce qui représente :

FONCTIONNEMENT

100 millions de francs

INVESTISSEMENT

10 millions de francs

En 2022, la province Sud a poursuivi aussi ses actions destinées à favoriser l'accès à la pratique sportive pour les boursiers, les enfants et les jeunes faisant l'objet d'une mesure de protection de l'enfance et de la



jeunesse. Avec son budget participatif, la province Sud permet aux administrés de tout âge et aux associations, de proposer des projets d'intérêt général ou local en faveur du sport, de la santé et des activités de plein air ayant pour objectif d'améliorer leur quotidien. La collectivité a également permis de confirmer la pratique sportive partout sur l'ensemble du territoire provincial grâce à l'association GESLS (Association Groupement d'Employeur Sport et Loisirs Sud) qui mutualise les acteurs du sport. Les 25 adhérents de l'association qui agissent sur le territoire de la province Sud ont permis à **plus de 18 000 enfants** de pratiquer différentes activités sportives et de leur véhiculer les valeurs du sport.

PUBLICS SPÉCIFIQUES

La direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports conduit un certain nombre d'initiatives et d'actions et soutient les associations qui interviennent auprès de publics spécifiques comme les seniors, les personnes handicapées, les détenus du camp Est. Le dispositif en partenariat avec la DPASS à destination des enfants et jeunes suivis et placés en famille d'accueil a pu être déployé pleinement. De ce fait, durant chaque période de vacances scolaires (avril, juin, août, octobre) des ateliers artistiques et culturels et des activités physiques et de pleine nature ont été proposées à **215 enfants** et jeunes. Une matinée culturelle de Noël a été organisée à leur intention en fin d'année en présence des parents.

Budget : **250 213 F.**

À l'initiative de la DEL, une journée partage a été organisée au CAN rassemblant **une soixantaine de parents et enfants** accompagnés par la direction. La DCJS y a contribué en leur offrant un spectacle et des ateliers artistiques ainsi qu'un petit-déjeuner d'accueil.

Budget : **225 000 F.**

LES DIFFÉRENTES
STRUCTURES

La DCJS assure la gestion de 4 structures : l'espace Jeunes, le Château Hagen, le Centre des Activités Nautiques de la Côte Blanche (CAN), le Centre d'Accueil de Poé (CAP) et le stade du PLGC.

1/ L'ESPACE JEUNES

Inauguré en mai 2021, l'espace Jeunes de la province Sud est composé d'une équipe de **11 agents provinciaux** qui en assure le fonctionnement. L'espace Jeunes est maintenant un lieu reconnu par les jeunes et les partenaires au niveau de l'information mais aussi de l'accompagnement dont ils peuvent bénéficier. Cet espace public numérique concourt à la lutte contre la fracture numérique et est équipé de 16 ordinateurs.

CHIFFRES CLÉS 2022
DE L'ESPACE JEUNES :

17 000 passages (jusqu'à 80 personnes sur une journée)

2 807 abonnés au cyber en 2022 soit 4 415 abonnés depuis l'ouverture en mai 2021

3 000 jeunes présents au job dating

5 179 dossiers validés en ligne concernent le dispositif job d'été

1 800 jeunes en présentiel pour les accompagner dans leurs démarches en ligne

107 187 personnes touchées par la couverture Facebook de l'espace Jeunes en 2022



2/ LE CHÂTEAU HAGEN

Le Château Hagen (CHAG) acquis par la province Sud en 1998, est devenu un espace culturel provincial reconnu par son action en faveur de la diffusion artistique, de la valorisation culturelle, botanique et éducative. Ce domaine propose toute l'année une saison culturelle : expositions, spectacles de danse, pièces de théâtre, concerts, projections cinématographiques, spectacles de cirque, conférences, ateliers artistiques, visites historiques et botaniques... Établissements scolaires et centres de vacances et de loisirs sont également accueillis sur le domaine afin de profiter de toute cette offre artistique, culturelle et botanique. En 2022, son activité a connu un regain de fréquentation en raison de la fin de la crise sanitaire pour accueillir plus de 10 000 visiteurs.

CHIFFRES CLÉS 2022
DU CHÂTEAU HAGEN

11 357 visiteurs/spectateurs

87 événements

4 expositions

15 spectacles

2 projections de cinéma

10 ateliers artistiques

7 résidences artistiques (3 en théâtre, 3 en danse, 1 en écriture)

25 établissements scolaires

2 302 élèves accueillis et 347 encadrants (enseignants et accompagnateurs parents d'élèves)

7 centres de vacances et de loisirs

390 enfants de centres de vacances et de loisirs accueillis avec 79 animateurs

5 accueils du CHS

31 patients avec 10 encadrants soignants

BUDGET :

FONCTIONNEMENT

19 millions de francs

INVESTISSEMENT

58 millions de francs

VUE
D'ENSEMBLEPÔLE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUEPÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET ÉPANOISSEMENT
DE LA PERSONNEDCJS - Direction de
la Culture, de la Jeunesse
et des Sports

DEL - Direction de
l'Emploi et du Logement

DERES - Direction
de l'Éducation
et de la Réussite

DPASS - Direction
Provinciale de l'Action
Sanitaire et Sociale

CIDFE - Centre
d'Information - Droits
des Femmes et Égalité

PÔLE
FONCTIONNEL**3/ LE CAN :**

Le Centre des Activités Nautiques de la province Sud a pu hisser à nouveau ses voiles en 2022 après le contexte difficile de 2021 (Covid-19 + risque requin). Le CAN a accueilli la journée mondiale des océans et également un colloque scientifique porté sur l'étude des nudibranches. La structure a ouvert un mercredi sur deux une section handisport menée conjointement avec la ligue calédonienne de sport adapté et handisport.

En 2022, l'équipage du CAN (10 agents) a réalisé près de **37 613 demi-journées de navigations** contre 24 347 en 2021 (6 880 demi-journées pour les enfants des classes primaires, 19 480 ½ journées pour les élèves du secondaire, 1 248 demi-journées pour les handicapés moteur, mental, cognitif et psychique et 10 005 demi-journées pour les stages des vacances scolaires).

4/ LE CAP :

Le Centre d'Accueil de Poé ouvert tout au long de l'année week-end inclus est destiné à accueillir des groupes scolaires, centre de vacances, associations, collectivités publiques et des organismes de formation moyennant le paiement de frais de restauration et d'hébergement. En 2022, le centre a connu une hausse de fréquentation importante au niveau des publics scolaires et des associations. Cela s'explique par la fin des périodes de confinement liées à la crise sanitaire et par un remaniement de l'équipe du centre. En 2022, le Centre d'Accueil de Poé a reçu **2 834 scolaires** (719 en 2021), **875 enfants et animateurs des CVL** (905 en 2021) et **5 262 personnes** venant des associations sportives et autres (568 en 2021).

5/ LE PLGC :

Le stade du patronage laïc Georges Clemenceau (PLGC) peut être mis à disposition des établissements scolaires, associations, clubs sportifs, collectivités publiques et des organismes de formation. Il accueille la pratique sportive, l'organisation de stages vacances, des formations ou des réunions pour les clubs sportifs, les groupes scolaires, les associations, les activités liées à la jeunesse à la culture et au sport, les organismes de formations et les collectivités publiques. En 2022, sa fréquentation a été de **68 300** usagers (fréquentation des associations : **25 100** personnes, scolaire : **43 200** élèves) soit 15 000 de plus qu'en 2021, année impactée par la crise sanitaire.

82 Agents de la
DCJS en 2022

110 Formations
effectuées en 2022

LES PROJETS À VENIR POUR 2023

- Restitution et diffusion de rapport *Bien dans mes Claquettes* auprès du grand public, des communes et des collèges.
- Lancement du dispositif *Clic&Mouv* un dispositif innovant permettant aux jeunes de 11 à 15 ans scolarisés en province Sud de bénéficier d'un crédit de 15 000 francs annuel afin de pratiquer des activités sportives, artistiques et culturelles.
- Évolution du dispositif JDD (jeunes 100% développement durable) qui depuis 2016 est destiné aux collégiens et lycéens en proposant aux étudiants de 15 à 25 ans, de participer aux projets JDD en bénéficiant d'un accompagnement, d'une aide financière et technique de la collectivité.
- Lancement du premier collectif jeunes à l'espace Jeunes de la province Sud dans le but de trouver des solutions pour que la collectivité reméde aux problématiques des jeunes.
- Lancement du programme Territoires volontaires (TEVO) avec la campagne de sélection et les premiers départs d'engagés.
- Travaux de réfection des Boucles de Tina et lancement de la création d'une piste BMX de niveau international à Tina.
- Pose de la première pierre de l'Espace multiculturel du domaine de DEVA.
- Dans sa démarche de soutien au réseau de lecture publique, la province Sud lancera un appel à projets à destination des médiathèques et bibliothèques de la province Sud. Imaginé comme un fond de soutien et de développement du secteur, la priorité sera donnée aux actions décentralisées destinées à l'accès au livre et au savoir pour tous les administrés de la Province.

- Lancement d'un portail numérique baptisé **Tazar** à destination des jeunes de la province Sud où toutes les informations, activités, services, bons plans etc., leur seront proposés en quelques clics.
- Création d'un sentier pédestre de 7 kilomètres permettant d'une part de rejoindre l'étape 7 du GRNC1 et d'autre part de réhabiliter une piste de Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI) et un sentier pédestre Les cobaleurs de 1,5 km en aller-retour pour un public familial au Parc Provincial de la Dumbéa.
- Réhabilitation de 4 refuges et de 4 abris pour le confort des usagers pratiquant les sentiers de grandes randonnées.
- Accompagnement des centres de vacances et de loisirs de la province Sud pour qu'ils puissent candidater à une labélation AFNOR (certification de normes de référence).
- Acquisition et mise en service d'un deuxième voilier Echo 90 au Centre des Activités Nautiques de la province Sud pour accueillir les enfants et les personnes en situation de handicap.

CLIC & MOUV'
PROVINCE SUD
JEUNES

Tu as entre 11 et 15 ans ?

15 000f offerts

pour t'éclater quand tu veux !

Activités artistiques, culturelles ou sportives, tu as le choix !



DEL DIRECTION DE L'EMPLOI ET DU LOGEMENT

Créée en 2021 suite à la réorganisation provinciale de plusieurs directions, la direction de l'Emploi et du Logement (DEL) met en œuvre la politique de la province Sud en matière d'emploi, de logement et d'insertion.

Située à Ducos et au centre-ville de Nouméa, la DEL est également présente dans huit antennes (Dumbéa, Païta, Mont-Dore, La Foa, Bourail, Yaté, Thio et l'île des Pins) et propose des permanences à Boulouparis et Plum.

1,667

**Budget Total 2022 DEL
milliard voté dont
1,204 réalisé**

INVESTISSEMENT

**927 millions votés
dont 637 millions réalisés**

FONCTIONNEMENT

**740 millions votés
dont 566 millions réalisés**

LES MISSIONS DE LA DEL

EN MATIÈRE DE LOGEMENT

- Accueille, renseigne et conseille les demandeurs de logement, analyse les données sur la demande et sur les attributions de logements publics.
- Soutient la production de logements ou leur réhabilitation, notamment en versant des aides financières aux opérateurs du logement social (SIC, FSH/FCH et Sem Agglo) ou aux familles désirant accéder à la propriété ou rénover leur logement.
- Intervient également dans le pilotage d'études afin d'élaborer les différentes stratégies en matière d'habitat, d'emploi et d'insertion.
- Lutte contre l'habitat insalubre en conventionnant les logements répondant aux normes d'habitabilité dont les locataires sont bénéficiaires de l'aide au logement



MONTANT DU PROJET

638 millions réalisés
sur 904 millions votés

EN MATIÈRE D'EMPLOI / FORMATION

- Place les demandeurs d'emploi et de formation professionnelle en recevant les demandeurs, en réceptionnant les offres des employeurs et en mettant en relation ces deux publics.
- Aide les chefs d'entreprises dans le recrutement de leurs salariés.
- Propose des mesures d'aide à l'emploi et à l'insertion.
- Oriente les demandeurs d'emploi vers des stages et des formations et accompagne les publics en difficulté.

MONTANT DU PROJET

157 millions réalisés
sur 213,8 millions votésEN MATIÈRE D'ACTIONS SOCIALES
ET INSERTION

- Coordonne le Dispositif d'Accompagnement au Logement (DAL) qui fixe les modalités d'un accès prioritaire au logement pour les publics de l'agglomération du Grand Nouméa dans une situation précaire, ou issus de squats en cours de résorption.
- Met en œuvre un accompagnement social spécifique pour l'accès au logement des familles modestes et pour leur maintien dans les lieux, en lien avec les partenaires de l'action sociale et de l'insertion professionnelle.
- Pilote en partenariat avec les bailleurs sociaux, les dispositifs d'appartements

109 Nombre d'agents
dont 10 agents en
contrat PPIC**68** agents ont suivi à
minima une session
de formation en 2022

relais pour victimes de violences conjugales et le Passeport Premier Logement pour les jeunes de moins de 30 ans en CDD ou en contrat d'apprentissage.

• Met en place des chantiers d'insertion dans le cadre du contrat de développement État/province Sud.

• Met en œuvre les engagements de la province Sud en matière d'insertion sociale et professionnelle en lien avec les structures ayant pour mission l'insertion professionnelle.

MONTANT DU PROJET

340 millions réalisés
sur 448,6 millions votés

LOGEMENT

- Au 31 décembre 2022, 6 371 demandes actives étaient enregistrées dont 5 006 demandes de location.
- 4 203 nouvelles demandes ont été constituées au cours de l'année et 1 300 dossiers ont été renouvelés.
- 1 353 demandes de logement ont été satisfaites dont 1 208 demandes locatives.
- 54 % des demandes en location (hors étudiants et personne âgées) ont moins d'un an et 55 % concernent des familles dont les revenus sont inférieurs à 1 SMG.

L'ADOPTION DU PLAN PROVINCIAL DU LOGEMENT DE L'HABITAT

Le PPLH a fait l'objet d'une concertation avec l'ensemble des partenaires et a été approuvé le 31 mars 2022 en Assemblée de la province Sud. Il définit huit orientations et vingt actions à mettre en œuvre pour répondre aux besoins en logements et améliorer les conditions de vie des habitants de la province Sud.



La province Sud a lancé dès 2022 plusieurs actions :

- Accueil permanent des demandeurs de logement dans les antennes DEL en brousse.
- Communication sur les aides individuelles à l'accession et à la rénovation.
- Création d'un centre d'hébergement d'urgence pour victimes de violence intrafamiliales.
- Lancement de programmes globaux de rénovation et de gestion sociale et urbaine dans le cadre de la démarche HABILE.

LA PRODUCTION ET LA RÉHABILITATION DE LOGEMENTS

En 2022, la province Sud a accordé des aides financières pour :

- La poursuite de la requalification urbaine de 5 résidences dont 1 au Mont-Dore et 4 à Dumbéa-sur-Mer (travaux de sécurisation et rénovation, actions de gestion locative renforcée et médiation sociale pour la tranquillité résidentielle).
- La démolition de 48 logements sur les Cités de Tindu et Pierre Lenquette.

ZOOM SUR... LA DÉMARCHE HABILE

Une démarche a été initiée en 2021 en partenariat avec l'État, les communes et les bailleurs sociaux pour favoriser la tranquillité résidentielle et l'attractivité des quartiers difficiles à dominante sociale : HABILE (Habitat Tranquille). Il s'agit de coordonner et de renforcer les actions menées sur le terrain en matière de rénovation, de gestion locative, de développement social ou encore d'insertion professionnelle.



premiers chantiers d'insertion sur ces quartiers.

- La réalisation d'un diagnostic social et urbain à Tuband pour identifier les pistes permettant de redonner de l'attractivité au quartier.
- 119 logements en accession à la propriété (dispositifs **AFAPS** et **LAPS**) ;
- 29 logements à réhabiliter (dispositif **APRAH**).

Durant l'année 2022 :

- 194 logements locatifs publics ont été mis en chantier avec le soutien de la province Sud, dont 186 en construction neuve et 8 en achat/rénovation.
- 42 lits en hébergement spécifique dans le cadre de la maison d'accueil spécialisée de Boulouparis ont également été mis en chantier.
- 59 logements locatifs publics ont été livrés avec le soutien de la province Sud.



ZOOM SUR... L'ACCÈS AU LOGEMENT DES PLUS DÉMUNIS

PASSEPORT PREMIER LOGEMENT :

Ce dispositif expérimental permet de fournir un premier logement aux jeunes en CDD ou en contrat d'apprentissage grâce à une convention signée avec la SEM Agglo. Le bailleur social met 6 logements en location, en contrepartie d'un accompagnement social et à l'insertion professionnelle par la province Sud. 14 ménages ont bénéficié de ce dispositif depuis juin 2020, dont 1 couple, 2 hommes seuls, 9 femmes seules, et 2 femmes avec un enfant.



APPARTEMENTS RELAIS POUR VICTIMES DE VIOLENCES INTRAFAMILIALES :

Ce dispositif permet aux victimes d'être logées dans des appartements temporaires que la province Sud loue à la SIC, afin de les préparer à bâtir un nouveau projet de vie et d'organiser leur relogement dans un logement classique, avec

un accompagnement social rapproché.

- 6 appartements sont en service en 2022.
- 16 victimes et leurs enfants y ont été accueillies.
- 7 ont obtenu un logement social et 2 un logement dans le privé, à l'issue de leur séjour.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL AU LOGEMENT

Un accompagnement social individuel est mis en œuvre pour favoriser l'accès ou le maintien dans les logements :

- **Dispositif 1re entrée :** 82 familles suivies en 2022 avec un taux de réussite de 89 % (familles ayant intégré un logement, bonne appropriation du logement).
- **Dispositif Maintien dans le logement :** 140 familles suivies en 2022 avec un taux de réussite de 76 % (familles maintenues dans leur logement, impayés enrayés).

• **Dispositif d'accompagnement au Logement (DAL) :** 216 ménages accompagnés en 2022 dont 37 ont été relogés. Au 31 décembre 2022, 130 ménages sont toujours inscrits dans le dispositif DAL.

• **Dispositif d'Insertion par le logement et l'emploi (DILE) :** 29 personnes accompagnées en 2022.

• **Comité de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions en province Sud (CCAPEPS) :** 92 enquêtes sociales sollicitées par le Haut-commissariat de la République en 2022, 427 ménages suivis dans le dispositif.

INSERTION

La DEL met en œuvre la politique de la province Sud en matière d'insertion : chantiers d'insertion, information, lutte contre les exclusions à la tribu de Saint-Louis.

LES CHANTIERS D'INSERTION

Les objectifs :

- Redonner une chance à des personnes en difficulté.
- Renforcer la politique d'investissement et d'équipement d'une commune, d'une tribu, d'un quartier.
- Apporter une réponse collective à des problèmes sociaux localisés (délinquance, perturbation, dégradations, etc.).



L'APPUI AUX STRUCTURES AYANT POUR MISSION L'INSERTION (ÉCOLE DE LA RÉUSSITE, RSMA)

Financement des partenaires de l'insertion en 2022 : 166,4 millions

- École de la Réussite : 115,5 MF, financement de 50 Parcours d'insertion Réussir.
- RSMA : 30,9 MF, 270 stagiaires, financement d'aides au transport et de formations.
- Saint-Louis : 20 MF pour la mise en œuvre d'action d'insertion pour 654 jeunes de la tribu.



COMITÉ DE PILOTAGE DE SAINT-LOUIS

Les objectifs :

- Assurer la coordination des actions provinciales.
- Accompagner les personnes en difficultés d'insertion.

L'enjeu est de trouver des solutions aux évolutions de la société, au niveau socio-économique (défis du chômage, de l'exclusion...) et culturel (faible participation à la vie civique, ...).

Taux de réussite Saint-Louis : 78 %

EMPLOI ET PLACEMENT

LA FRÉQUENTATION

- 62 643 visites ont été enregistrées dans les différents sites de la DEL en 2022 sur le thème de l'emploi (information, inscriptions, conseils techniques, accompagnement aux techniques de recherche d'emploi...).
- 4 390 nouvelles personnes se sont inscrites en tant que demandeurs d'emploi, dont 206 en ligne.
- 19 365 personnes ont été recensées comme demandeurs d'emploi durant l'année.

LA DEMANDE D'EMPLOI

- En 2022, la DEL recense une moyenne de 6 017 demandeurs d'emploi par mois (6 816 en 2021).
- 51 % sont des femmes, une diminution de 3 % par rapport à 2021.
- 32 % ont moins de 26 ans.
- 37 % ont un niveau inférieur au baccalauréat.



L'OFFRE D'EMPLOI

- 5 642 offres d'emploi ont été actives en 2022, représentant 7 862 postes (+ 11 % par rapport à 2021).
- 4 951 demandeurs d'emploi ont été placés sur ces offres en 2022 soit un taux de placement annuel de 71 %. Sur ces demandeurs placés, 45 % ont un niveau inférieur au BAC et 67 % ont une expérience professionnelle inférieure à un an.
- Le taux de satisfaction de l'offre a augmenté de 6 points par rapport à 2021, passant de 56,7 % à 62,9 %.
- Sur la typologie des offres d'emploi, le type de contrat proposé est un CDI (contrat à durée indéterminée) à 47 % et pour une durée de travail à temps complet à 85 %.

DISPOSITIFS D'AIDES À L'EMPLOI
ET À L'INSERTION

- 167 mesures d'aide à l'emploi ont été accordées aux entreprises en 2022 : il s'agit d'aides financières pour les accompagner dans leurs recrutements.

- 462 mesures d'aide à l'insertion ont été mises en place en 2022, au profit de 391 demandeurs d'emploi : elles permettent au demandeur d'emploi de faciliter son accès vers l'emploi avec la mise en place de stages professionnels, l'octroi d'aides financières pour l'obtention du permis de conduire ou pour des formations individuelles.

BUDGET

50,38 millions
pour ces mesures

LA DEL DANS LA LUTTE CONTRE
L'ILLETRISME

Initiée en 2021, la lutte contre l'illettrisme s'est orientée en 2022 sur des actions de sensibilisation et de prévention. La formation de sensibilisation au repérage des personnes en situation d'illettrisme a été dématérialisée pour permettre à tous les agents provinciaux d'en bénéficier.

ZOOM SUR...
LE DISPOSITIF
JOB D'ÉTÉ

En 2022, le dispositif a été entièrement dématérialisé pour la saison JOB D'ÉTÉ 2022-2023 : inscriptions en ligne, création d'un nouvel espace employeur numérique sur le site de la province Sud, dématérialisation complète des conventions et signatures électroniques.

L'action JOB D'ÉTÉ a démarré par une conférence le 27 septembre 2022 à destination des employeurs et s'est poursuivie par un JOB DATING le 12 octobre 2022.

- 6 608 inscriptions de jeunes en ligne dont 5 519 dossiers validés.
- 1 926 offres job d'été mises en ligne, pour 3 150 postes.
- 2 913 conventions job d'été mises en place.
- 98 % des conventions ont été signées électroniquement.

BUDGET

7,3 millions
pour ces mesures



DERES DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA RÉUSSITE

La province Sud, en matière d'éducation, joue un rôle moteur dans l'évolution du système éducatif en soutien au projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie et dans le cadre de l'adaptation des programmes à ses réalités propres. Ainsi, à travers la DERES, la Province participe de manière dynamique et volontariste à garantir et améliorer les conditions de scolarisation des élèves et des étudiants de son territoire. L'importance de ses interventions dans les écoles, les collèges, pour le soutien aux étudiants et son action sociale à travers les bourses scolaires lui confère une légitimité certaine dans le paysage éducatif provincial. La direction de l'Éducation et de la Réussite est chargée de la mise en œuvre de sa politique éducative.

INVESTISSEMENT

721 millions
de dépenses

66 millions
de recettes

FONCTIONNEMENT

3 milliards
de dépenses

364 millions
de recettes

La direction de l'Éducation et de la Réussite de la province Sud (DERES) est chargée de la gestion de la vie dans les **95 écoles en province Sud**, des **3 internats provinciaux** et **de l'équipement, de la maintenance et de la rénovation des 21 collèges provinciaux**. En outre, la direction octroie les bourses scolaires pour environ **11 783 élèves de la maternelle à la terminale et 1 400 étudiants en Nouvelle Calédonie et en métropole**.

Ce sont près de **1 229 personnels toutes**

catégories confondues qui œuvrent au quotidien pour la réussite scolaire des élèves en province Sud. Les différentes actions significatives et structurantes dynamisent le quotidien de nos écoles et des équipes éducatives. Le volontarisme de la politique éducative provinciale lui confère un rôle moteur dans le paysage éducatif calédonien. Son action et sa stratégie sont reconnues et appréciées par nos partenaires du quotidien : l'État, le vice-Rectorat, la direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie, les communes et

VUE
D'ENSEMBLEPÔLE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUEPÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET ÉPANOISSEMENT
DE LA PERSONNE

DCJS - Direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports

DEL - Direction de l'Emploi et du Logement

DERES - Direction de l'Éducation et de la Réussite

DPASS - Direction Provinciale de l'Action Sanitaire et Sociale

CIDFE - Centre d'Information - Droits des Femmes et Égalité

PÔLE
FONCTIONNEL

- Formalisation de la possibilité pour les enseignants de bénéficier de congés sans solde.



de la rémunération des remplaçants d'enseignants (augmentation de la rémunération et indice différent selon le niveau de diplôme et la durée des remplacements assurés).

FAITS MARQUANTS

- Parcours d'accompagnement à l'évolution professionnelle pour 14 enseignants identifiés par la DERES.
- Mission en Australie en octobre 2022 de trois agents de la DERES (chargé d'étude SEDP et 2 directrices d'école) pour mettre en place le partenariat avec l'Australie en vue des échanges enseignants écoles bilingues (immersion à partir de 2023).
- Extension du projet cartable numérique auprès de 11 collèges volontaires.
- Lancement du premier appel à projet « collège NG »
- Dématérialisation complète de la campagne d'inscriptions scolaires.
- Déploiement du service en ligne Espace Scolaire à destination des parents d'élèves scolarisés dans une école primaire public.
- 1^{re} session de la Semaine de l'innovation.
- Dématérialisation des demandes de récompenses aux bacheliers **Mention très bien**.
- Cérémonie du prix d'Excellence organisée à l'Espace jeunes (EJPS).
- Mission d'accompagnement des boursiers ou aidés primo-partants, à Paris, à la Maison de la Nouvelle-Calédonie, de 2 agents du 16 août au 3 septembre.
- Mise en place de 3 animations en lieu et place des réunions collectives d'informations à destination des étudiants en partance pour la métropole pour pallier l'impossibilité des regroupements au sortir post COVID. Fort succès avec plus de 15 000 vues par animation.
- Poursuite du dispositif d'aide à l'amélioration du confort thermique et phonique dans les écoles.

L'ACTIVITÉ EN CHIFFRES

ENTRÉE SCOLAIRE PRIMAIRE PUBLIQUE 2021

Situation au 28 février 2022

Nombre total d'élèves	19 195
Nouméa	8 370
Mont-Dore, Bumbéa, Païta	9 184
Hors-agglomération	1 641
Nombre total d'écoles	95
Nouméa	43
Mont-Dore, Bumbéa, Païta	42
Hors-agglomération	10
Nombre total de classes	883
Nouméa	380
Mont-Dore, Bumbéa, Païta	424
Hors-agglomération	79
Boursiers scolaires	11 783
Étudiants aidés	1 400
Conventions / Marchés	131
Personnels	1 229
Pensionnaires	250

PROJETS STRATÉGIQUES MENÉS EN 2022

UNE ÉCOLE INNOVANTE

Le Pôle Innovation se met au service des écoles en contribuant à la mise en œuvre de projets et en accompagnant toutes les initiatives pédagogiques visant l'épanouissement scolaire, personnel et

l'insertion professionnelle de chaque élève. **Son rôle :** accompagner et valider les innovations, former et évaluer l'impact sur les élèves et les pratiques, valoriser et diffuser. **16 écoles actives** (déjà inscrites dans le dispositif) et validation de **10 nouveaux projets**, soit un total **26 projets innovants** dans nos écoles, pour un budget de **4,2 MF**.



Pour la première année également, le Pôle innovation a organisé la semaine de l'innovation ainsi qu'un carrefour des pratiques innovantes (juillet 2022).

UNE ÉCOLE ANCRÉE DANS SON ENVIRONNEMENT

• Accompagnement éducatif :

Véritable appui à l'action éducative et pédagogique, la province Sud propose un guide de prestataires et activités accrédités à intervenir auprès du public scolaire et finance les sorties scolaires en cohérence avec les programmes de l'école maternelle et élémentaire. Ces sorties permettent également la découverte des structures provinciales.

Plus de 5 000 demandes de sortie ou d'intervenants. Prise en charge de transports et activités éducatives pour un budget de **34,8 MF**.

• Le développement du bilinguisme :

Garantir le fonctionnement et le développement des écoles bilingues français-anglais est un engagement fort inscrit dans la politique éducative de la province Sud, pour donner aux enfants les clés d'une ouverture sur le monde.

En 2022, l'école Guy CHAMPMOREAU devient la **8^e école bilingue**.

Mise en place de la formation Exercer en école bilingue pour accompagner les enseignants dans la transformation vers l'enseignement bilingue Anglais/Français.

À ce titre, **12 enseignants** ont été accompagnés représentant **108 heures de formation en anglais et 54 heures d'accompagnement et d'observation pédagogique d'enseignants expérimentés en classe**.

• Label École Océanienne :

Dans le cadre de sa politique éducative, la province Sud encourage les projets des établissements (de la maternelle à la

sixième) visant à valoriser et à développer les pratiques enseignantes autour des cultures océaniennes. « Parce que le vivre ensemble passe obligatoirement par la découverte de l'autre », la découverte de la multiculturalité calédonienne sera développée dans les écoles.

En 2022, les 6 établissements lauréats ont travaillé avec les élèves sur des projets visant la promotion des égalités socioculturelles et la valorisation des cultures océaniennes.

Plus de 400 élèves ont présenté leurs travaux lors d'une journée évènement en décembre 2022 :

province-sud.nc/label-ecole-oceanienne

• Soutien à l'enseignement privé :

- Subventions d'investissement en faveur de la DDEC (sur contrat de développement) : **77,9 MF**

- Dotation de fonctionnement à la DDEC: **1,05 MdF**



VUE
D'ENSEMBLEPÔLE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUEPÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET ÉPANOISSEMENT
DE LA PERSONNE

DCJS - Direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports

DEL - Direction de l'Emploi et du Logement

DERES - Direction de l'Éducation et de la Réussite

DPASS - Direction Provinciale de l'Action Sanitaire et Sociale

CIDFE - Centre d'Information - Droits des Femmes et Égalité

PÔLE
FONCTIONNEL

UNE ÉCOLE DE L'EXCELLENCE

- **32 prix d'excellence** attribués à des étudiants ayant obtenu leur diplôme d'études supérieures avec une mention très bien. ► **2,4 MF**
- **32** bénéficiaires de la **BAGE** (bourse d'accès aux grandes écoles), **14** bénéficiaires du dispositif Convention d'Éducation Prioritaire avec **Sciences Po** pour **73,7 MF**
- **215** étudiants accompagnés en atelier d'inscriptions.
- **155** bénéficiaires de la récompense mention TB au baccalauréat pour 4,65 MF
- Environ **1 400** étudiants aidés pour **239 MF**
- Action jeunesse et continuité éducative pour **16,6 MF**
- Plan jeunesse outremer pour **5,5 MF**
- UNC évolution IUT et accès jeunes à l'enseignement supérieur pour **6 MF**

• **Accompagnement à la scolarité :**

Conformément à la charte nationale de 2001 et en partenariat avec l'État, l'accompagnement à la scolarité a pour objet de proposer aux élèves les plus



fragiles des conditions de réussite scolaire qu'ils ne trouvent pas chez eux. En 2022, l'action s'est poursuivie pour certaines communes de la province Sud : Nouméa, Boulouparis, La Foa, Moindou, Sarraméa, Thio et Bourail pour un budget prévisionnel de **66,5 MF**.



Il s'agit d'aider prioritairement les élèves du primaire, hors temps scolaire, inscrits dans des établissements publics ou privés, à acquérir le désir d'apprendre, de valoriser leurs progrès et de développer l'estime d'eux-mêmes pour mieux réussir leurs études. Outre un temps consacré aux leçons, l'accompagnement à la scolarité doit notamment concourir à élargir les centres d'intérêts des élèves, susciter leur motivation, renforcer leur autonomie... Cette année encore, il convient de noter que le dispositif a été pris en main par les mairies qui ont pu recourir aux concours d'associations relais sur le terrain pour dispenser une offre de qualité répondant aux besoins du plus grand nombre d'élèves. La réponse apportée par ce dispositif est bien une réponse à un besoin et à une attente. Il s'agit d'une réponse de proximité, adaptée et adaptable pour laquelle il est nécessaire d'assurer un suivi et une continuité.

Par ailleurs, à travers les partenariats mis en place avec les communes et les associations, la Province a pu mettre en valeur une certaine disponibilité, un accompagnement, une proximité et une rigueur qui a permis de mener à bien les projets proposés malgré quelques difficultés de compréhension et quelques différences de méthodes.

Les relations avec les familles sont aussi au cœur des échanges et sont ainsi améliorées notamment dans les espaces isolés type écoles de Brousse.

Cette opération est mise en œuvre et exécutée dans le cadre de la convention F12-PS dans laquelle l'État subventionne la province Sud à hauteur de 75 %.

• **Internats provinciaux :**

L'Internat Provincial de la Réussite Henriette

Pentecost (IPHP) a ouvert ses portes à la rentrée 2022. Il accueille **40 élèves, du niveau CM2 à la 3^e**. La finalité de cet internat est, en partenariat avec l'école Gustave Clain et le collège Apogoti, d'accompagner sur le chemin du succès scolaire des élèves qui présentent des dispositions à la réussite mais qui ne bénéficient pas d'un environnement, notamment familial, favorisant cette réussite.

Les 3 internats provinciaux ont pour objectif commun d'offrir les conditions d'une vie équilibrée à des jeunes en internat pour les aider à réussir leurs études. L'internat leur donne accès à des conditions de travail optimales, des méthodes et des pédagogies innovantes, des enseignants volontaires et motivés, un accompagnement personnalisé et renforcé, une aide aux devoirs ciblée... En 2022, **248 internes ont été accueillis**, répartis comme suit : 96 à La Foa, 112 à Bourail et **40 à Henriette Pentecost** (Dumbéa).

Parmi les services que proposent nos internats, l'aide et l'écoute psychologique a rencontré un franc succès auprès des jeunes notamment avec la mise en place d'ateliers thématiques liés aux problématiques rencontrées telles que : la puberté, le cyber-harcèlement, les écrans...

La participation d'enseignants formés et compétents lors des temps d'aides aux devoirs a permis aux élèves de 3^e des 3 internats d'obtenir un taux de réussite remarquable de **90 %** à l'examen au Diplôme National du Brevet.

Les activités proposées ont pu être renouvelées et pérennisées telles que : le projet La main verte à Bourail, une sortie au Parc Provincial des Grandes Fougères pour l'internat de Dumbéa, la création d'un Journal de l'internat à La Foa.

Ce dispositif très complet à plusieurs points de vue, permet d'optimiser les résultats de l'élève ainsi que son bien être au sein de son établissement. Le partenariat avec nos collègues du collège est renforcé et important pour la prise en charge continue et partagée de l'élève.

Enfin, un travail de renforcement du relationnel avec les familles a été impulsé cette année post-COVID. Les familles de nos élèves apprécient ces moments d'échanges qui apportent une meilleure compréhension. Le jeune doit sentir que ses parents et l'institution de l'internat sont sensibles à sa réussite et s'accordent sur les moyens d'y arriver.

UNE ÉCOLE NUMÉRIQUE

• Cartable numérique :

Pour les collégiens, le dispositif cartable numérique est étendu. Cette opération consiste à équiper chaque collégien de 5e d'un PC hybride pour réduire la fracture numérique et favoriser la réussite des élèves, par la modernisation des outils pédagogiques. Ainsi **11 des 21 collèges de la province Sud sont impliqués**, soit **600 collégiens**. Une enquête auprès des familles montre que 81 % d'entre elles ont le sentiment que le cartable numérique est un atout dans la scolarité de leur enfant.

• ENT Néo :

En parallèle un ENT (espace numérique de travail) est déployé dans les 21 collèges provinciaux. Il constitue pour la communauté éducative, un point d'entrée unifié aux services et contenus numériques de l'établissement. Il offre également un lieu d'échange et de collaboration entre les élèves, les professeurs et les parents.

l'équipe DUNE afin qu'ils puissent être des tuteurs auprès de leurs collègues sur la thématique dont ils ont la charge.

Un **réseau Wifi unifié a été déployé en 2022 sur la totalité des écoles**. Il permet désormais aux enseignants d'accéder à l'Internet filtré de n'importe quelle école publique située en province Sud à l'aide



• Stabilisation du socle ODI5NG :

ODI5NG est la 5e version de l'Opération de Développement d'Internet à l'école. Une nouvelle organisation des personnes ressources numériques (PRI) a été mise en place en 2022 afin de faire face à la complexification de l'opération (multiplicité des interlocuteurs) et alléger le poids de la fonction acceptée par l'enseignant volontaire. Au total, **250 personnes ont bénéficié** d'une formation d'1 h 30 dispensée sur site par un membre de

de leur compte professionnel. Cette fonctionnalité facilite les usages mobiles à caractère administratif ou pédagogique, que ce soit avec les terminaux ODI5NG ou avec le terminal personnel de l'enseignant.

Travaux de câblage : les installations privées de **102 sites d'écoles** ont été mis en conformité pour être raccordable à la fibre optique (FTTH). En 2022, **60 sites d'écoles** éligibles étaient raccordés au Très Haut Débit (THD).

Maintenance : **3 142 interventions de dépannage** ont été conduites dans les écoles.

• Modernisation du système éducatif :

En 2022, **643 enseignants** sont dotés d'outils spécifiques (Tableau Blanc Interactif -TBI-ou de l'Espace Numérique de Travail) et accompagnés dans la mutation de leurs usages pédagogiques soit **73 %**. La maturité numérique des personnels ainsi obtenue permet de déployer sereinement une panoplie d'outils d'e-administration visant à moderniser la gestion du système éducatif. Jusque-là utilisés principalement par les directeurs d'écoles, ces outils touchent maintenant l'enseignant et sa classe au quotidien : appel dématérialisé des élèves, SMS relatif à l'absence de leur enfant envoyé aux parents, collaboration en ligne avec tous les membres de la communauté éducative.

• En ligne avec l'école :

L'année 2022 a vu pour la première fois la campagne d'inscription pour la rentrée 2023 entièrement dématérialisée, nécessitant un accompagnement particulier de l'ensemble des usagers éloignés des usages du numérique.

Les parents ont la possibilité d'être en ligne avec l'école à l'aide des services collaboratifs de l'**ENT One**, **8 600**

comptes actifs : consultation de l'espace de la classe, cahier de texte numérique ou les notifications de l'application mobile One Pocket. Ils peuvent également gérer la partie administrative directement sur

Espace Scolaire (certificats de scolarité, déclaration d'absence/retard, autorisations de sortie, contacts en cas d'urgence, droits à l'image...), plus de **4 600 utilisateurs lors du déploiement en 2022**.

DCJS - Direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports

DEL - Direction de l'Emploi et du Logement

DERES - Direction de l'Éducation et de la Réussite

DPASS - Direction Provinciale de l'Action Sanitaire et Sociale

CIDFE - Centre d'Information - Droits des Femmes et Égalité

**PÔLE
FONCTIONNEL**

INTERNAT DE BOURAIL :

FONCTIONNEMENT

50 millions de francs

INVESTISSEMENT

6 millions de francs

PROJETS À VENIR

- Immersion en école bilingue australienne : 3 groupes d'enseignants vont partir en immersion à Melbourne ce qui permettra un temps d'échanges et d'analyses de pratiques, du co-teaching et une formation sur l'enseignement bilingue.
- Ouverture d'une 9^e école bilingue.
- Lancement du 2nd appel à projets Label école océanienne.
- Extension du projet cartable numérique auprès de 18 collèges, faciliter la gestion dans les établissements, limiter les incidents et optimiser la résolution de ceux-ci, former les enseignants.
- Lancement du 2nd appel à projets Collège Nouvelle Génération.
- Mise en place du bureau des étudiants à Paris.
- Prise en charge et gestion des paiements en interne, des étudiants boursiers ou aidés hors Nouvelle-Calédonie.
- Poursuite de la simplification des démarches relatives à l'inscription scolaire avec la mise en place d'une liaison de l'espace scolaire avec les mairies et caisses des écoles.

INTERNAT DE LA FOA :

FONCTIONNEMENT

70 millions de francs

INVESTISSEMENT

7 millions de francs

INTERNAT HENRIETTE PENTECOST :

FONCTIONNEMENT

12 millions de francs

INVESTISSEMENT

7 millions de francs

21 COLLÈGES : TOUT CONFONDU (DOTATIONS ET TRAVAUX)

FONCTIONNEMENT

314 millions de francs

INVESTISSEMENT

269 millions de francs



DES INFRASTRUCTURES AMÉLIORÉES ET SÉCURISÉES

• Collège NG :

Le plan Collège Nouvelle Génération, à destination des collèges publics de la province Sud, vise à garantir un cadre d'aménagement et d'équipement équitable et adapté, qui favorise la réussite éducative par le biais d'innovations pédagogiques et éducatives, du développement des usages du numérique et du renforcement d'un sentiment de bien-être et de sécurité au collège, le tout dans des bâtiments intégrant la transition écologique. En 2022, le premier appel à projet a été un succès puisque 31 projets ont été déposés. Parmi ces projets,

11 d'entre eux portés par 9 collèges ont été lauréats de cette première opération pour un budget de **56 millions de francs**.

DIRECTION (SIÈGE) :

FONCTIONNEMENT

92 millions de francs

INVESTISSEMENT

16 millions de francs

VUE
D'ENSEMBLEPÔLE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUEPÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET ÉPANOISSEMENT
DE LA PERSONNE

DCJS - Direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports

DEL - Direction de l'Emploi et du Logement

DERES - Direction de l'Éducation et de la Réussite

DPASS - Direction Provinciale de l'Action Sanitaire et Sociale

CIDFE - Centre d'Information - Droits des Femmes et Égalité

PÔLE
FONCTIONNEL**• Sécurisation des collèges :**

Afin de réduire les risques d'intrusions et les éventuelles dégradations associées, la province a procédé à :

- des travaux de sécurisation dans tous les établissements (extension ou pose d'alarme, reprise de clôtures...).
- en partenariat avec l'État, au titre du contrat de développement, la province a installé

des protections actives et passives dans 4 établissements : système de surveillance par caméras et faisceaux et clôtures du périmètre des établissements : l'opération a un coût total de **201 MF**.

- les autres collèges ont bénéficié de prestations de vigiles à hauteur de **34,5 MF**.

• Mise en œuvre du Schéma de Transition Énergétique de la province Sud (STEPS)

Un budget de **106,5 MF** consacré à cette opération, correspondant à :

- **L'installation d'éclairage Led aux collèges de Normandie et de Boulari** pour un coût total de 50 MF.

- **L'installation de panneaux photovoltaïques les collèges** de Yaté et Kaméré pour un coût total de 26 MF.

- **La réhabilitation des installations de production d'eau chaude** à l'internat de La Foa et l'internat de Bourail pour un coût total de 16 MF.

• L'amélioration du confort thermique

57 Agents au siège

60 Agents dans les internats

1112 Formations effectuées

(installation des brasseurs d'air) au collège Francis Carco (Koutio) pour un coût total de 10 MF.

• Le confort dans les écoles primaires
La collectivité aide les communes dans les travaux d'installation de climatisation solaire et panneaux photovoltaïques

LIENS INTERNET
VERS LE SITE DE LA
PROVINCE SUD

- ↗ [Direction de l'Éducation et de la Réussite \(DERES\)](#)
- ↗ [Démarches pour l'enseignement](#)

dans les écoles publiques, ces bâtiments appartenant aux communes. Cette solution participe au bien-être des élèves (et des personnels) tout en répondant à la volonté provinciale d'accompagner les établissements scolaires vers la transition énergétique. À ce jour, **87 classes ont été équipées**.

- Contrats d'agglo (CA) travaux dans diverses écoles : **59,3 MF**.
- Aides aux communes pour le confort thermique et phonique dans les écoles : **26,2 MF**.

FORMATIONS EFFECTUÉES (ANNÉE POST-COVID QUI A NÉCESSITÉ LA REMISE EN PLACE DES FORMATIONS) :

74 Nouveaux enseignants formés à l'utilisation du TBI

839 Enseignants et agents sur diverses thématiques en lien avec leur poste

(Troubles du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité, parcours managérial des nouveaux directeurs).



DPASS DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

Une politique ambitieuse d'accès aux soins a été poursuivie en 2022, notamment pour les bénéficiaires de l'Aide médicale.

Les actions d'éducation à la santé se sont multipliées : 5 345 élèves ont bénéficié d'actions de promotion de la santé et 47 écoles ont obtenu le label École en Santé.

PÔLE SANTÉ PUBLIQUE

FRÉQUENTATION

37 568 personnes
sont venues au moins une fois dans un centre médico-social (CMS) provincial.

CONSULTATION

48 715 personnes
en médecine générale et 6 264 consultations médicales d'urgence

Activité paramédicale :
63 719 actes.

Protection infantile :
15 038 consultations.

Protection maternelle :
6 235 consultations.

PÔLE DES SOLIDARITÉS

FRÉQUENTATION

24 071 personnes
ont bénéficié de l'aide médicale provinciale

SECOURS

20 537 personnes
ont bénéficié de secours immédiats

En moyenne 20 placements judiciaires en attente et 14 placement administratif.

81 familles d'accueil agréées
dont **8 nouveaux agréments.**



UNE VÉRITABLE POLITIQUE DE LA FAMILLE

La politique de dépistage des situations d'enfants en danger et de soutien à la parentalité s'est poursuivie.

Ainsi, en 2022, **1 233 signalements** d'enfants potentiellement en danger ont été traités et, chaque mois, plus de **66 familles et 112 enfants** ont bénéficié d'une aide éducative à domicile.

En 2022, mensuellement, **76 évaluations administratives et judiciaire reçues et en attente de traitement.**

Mobiliser les parents défaillants et leur offrir une alternative à une peine pénale, c'est l'objectif des modules de rappel à la responsabilité parentale, qui ont été conduits par l'assemblée de la province Sud pour 3 ans. Ce dispositif s'est vu apporter des améliorations pour le rendre plus efficient et permettre à davantage de parents d'en bénéficier.

LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Des travaux et des aménagements ont permis d'améliorer les conditions de prise en charge des usagers.

Ainsi, des travaux de rénovation et extension des UPASS de Thio et de l'île des Pins ont été finalisés.

LA MAÎTRISE DES DÉPENSES DE SANTÉ

La politique de maîtrise des dépenses de santé s'est poursuivie, fondée sur des contrôles à la fois médicalisés, administratifs et comptables renforcés.

363 556 feuilles de soins ont été traitées.

3,7 milliards de francs ont été alloués à l'Aide médicale.



CIDFE CENTRE D'INFORMATION - DROITS DES FEMMES ET ÉGALITÉ

La MCF prend l'appellation Centre d'Information - Droits des Femmes et Égalité (CIDFE). Le CIDFE met en œuvre la politique de la province Sud en matière d'égalité des femmes et des hommes, en transversalité avec les politiques publiques sectorielles. Le CIDFE, rattaché au secrétariat général, est chargé d'informer, de sensibiliser et d'impulser des actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et de favoriser et de soutenir l'implication des femmes dans la vie sociale, économique et citoyenne.

2004, c'est le nombre d'administré(e)s qui ont fréquenté le CIDFE en 2022

FAITS MARQUANTS

- Lancement d'un projet expérimental d'accompagnement à l'évaluation sous le prisme du Genre auprès de la DEL (direction de l'Emploi et du Logement) et de la direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports (DCJS) - projet lauréat du **Fonds pour l'Égalité Professionnelle** (FEP), pilotage CIDFE.
- Réalisation d'un état des lieux sur les violences sexuelles et sexistes au sein de la collectivité - octobre à décembre (Pilotage : DRH/CIDFE).
- Lancement d'un projet expérimental sur la commune du Mont-Dore, relatif à la lutte contre la précarité menstruelle (Pilotage : CIDFE/DPASS).
- Organisation de 7 conférences tout public sur des thématiques impactant la situation des femmes (Pilotage : CIDFE).
- Inauguration du Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU) (Pilotage : DPASS).
- Lancement de l'opération #clashlesexisme à l'attention des jeunes (Pilotage : CIDFE/DCJS).
- Le lancement des *Nattes Meeting* dans la continuité du Nouméa Women's Forum (NWF) afin de promouvoir la place des femmes dans l'entrepreneuriat (Pilotage : DDET)
- Des travaux engagés avec l'État et le gouvernement sur la mise en place d'un foyer pour les auteurs de violences conjugales. (Pilotage : DPASS).

DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE INSTITUTIONNELLE EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

- Les référents égalité ont réalisé la base du questionnaire d'enquête sur les violences sexuelles et sexistes au sein de la collectivité. Cette enquête a été réalisée d'octobre à décembre 2022 afin de déterminer les contours d'un plan d'actions cohérents qui devra être défini au premier trimestre 2023.
- L'accompagnement expérimental mis en place auprès de la DCJS et de la DEL, a permis de définir des engagements des directions quant aux indicateurs prioritaires prenant en compte le genre à intégrer dans le cadre de l'analyse de leurs dispositifs. Les résultats de cet accompagnement étant concluants, la dynamique se poursuivra en 2023 auprès de nouvelles directions.

DÉVELOPPEMENT DE LA DYNAMIQUE PARTENARIALE EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ

Afin de dynamiser l'appropriation de l'enjeu de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, la première édition de l'appel à projets *Objectif Égalité* a été lancée, visant à **soutenir des projets associatifs portant sur des actions de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.**



Trois thèmes possibles étaient proposés :

- Le développement d'un meilleur accès des femmes à leurs droits dans les communes de l'intérieur.
- La sensibilisation à l'égalité de genre.
- La promotion d'une meilleure conciliation des différents temps de vie au profit des femmes.

Dix projets ont été retenus par le jury composé des directions provinciales et de l'Exécutif :

- **L'ADAMIC** : L'organisation d'un stage et concours d'éloquence sur la thématique F/H.
- **DIVERSITE NC** : Organisation du festival Diversidays au MK2.
- **La mairie de Nouméa** : Création d'un jeu vidéo sur l'égalité F/G avec les Conseillers municipaux juniors.



- **L'Université de Nouvelle-Calédonie** : Soutien à la mise en place d'un appartement refuge en partenariat avec la SIC et la MDE.
- **L'Université de Nouvelle-Calédonie** : Soutien à la mise en place d'un espace parentalité à l'UNC.
- **La compagnie les arpenteurs du caillou** : Soutien au spectacle *Poucets pour les grands* et médiation culturelle en lien avec l'égalité F/G.
- **L'AMTPNC** : Formation des tesseuses de NC - promotion des savoirs des femmes.
- **Le Chapitô NC** : Spectacle/débat dans les communes de l'Intérieur.
- **Pacifique & Cie** : Accompagnement d'élèves de primaire à la création d'un spectacle interactif sur l'égalité F/G.
- **L'association Les femmes et les enfants d'abord** : Soutien à l'opération de mobilisation pour la JIEVF Orangez votre essuie-glace.

VUE
D'ENSEMBLEPÔLE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUEPÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET ÉPANOISSEMENT
DE LA PERSONNE

DCJS - Direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports

DEL - Direction de l'Emploi et du Logement

DERES - Direction de l'Éducation et de la Réussite

DPASS - Direction Provinciale de l'Action Sanitaire et Sociale

CIDFE - Centre d'Information - Droits des Femmes et Égalité

PÔLE
FONCTIONNELCÉLÉBRATION
DE JOURNÉES
INTERNATIONALES
EN 2022**La journée internationale de la femme le 8 mars**

À l'occasion de la JIF 2022, 3 actions phares ont eu lieu :

- L'inauguration du CIDFE, à NOUMÉA, rue

des artifices - un espace pour les partenaires et les publics.

- La publication du livre blanc du *Nouméa Women's forum* à l'occasion d'une rencontre à THIO.
- L'inauguration du Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU) à Nouméa.

La journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

Le CIDFE a pérennisé le dispositif provincial JMX à l'occasion du 25 novembre, réalisé au

MK2, avec des plaidoyers des associations/ personnes ayant souhaitées prendre la parole pour promouvoir une culture de l'égalité entre les femmes et les hommes.



La province Sud a édité de nouveau un guide des actions afin de valoriser les partenaires institutionnels et associatifs engagés contre les violences et inégalités subies par les femmes, à l'occasion de la JIEVF.

UNE MISSION
DE SENSIBILISATION
À L'ÉGALITÉ DES FEMMES
ET DES HOMMES

L'une des missions du CIDFE est d'informer et de sensibiliser le grand public et également les professionnels aux problématiques que rencontrent les femmes : violences, discriminations, droits, sexismes, sous-représentativité, etc.

En 2022, les actions de sensibilisation ont permis d'impacter près de 3 200 personnes (scolaires et professionnels).

L'une des missions du CIDFE est d'informer et de sensibiliser le grand public et également

les professionnels aux problématiques que rencontrent les femmes : violences, discriminations, droits, sexismes, sous-représentativité, etc.

En 2022, les actions de sensibilisation ont permis d'impacter près de 3 200 personnes (scolaires et professionnels).

Outre l'accompagnement des partenaires à la sensibilisation de leurs publics, le CIDFE a proposé une programmation éclectique d'ateliers sur les compétences psychosociales, des ateliers droits, des ateliers self défense féminin et des conférences sur des thèmes impactant la situation des femmes.

Avec le soutien des partenaires et directions provinciales, les conférences portées au titre de la politique en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes :

- Le 22 mars - *La ménopause, une affaire de femme*
- Le 24 mai - *RSE : un outil de performance et de lutte contre les discriminations*
- Le 28 juin - *Aidants familiaux : État des lieux et ressources*
- Le 26 juillet - *Sexualité des jeunes : parents, comment les accompagner ?*
- Le 23 aout - *Les violences gynécologiques : comment les prévenir ?*
- Le 25 octobre - *Difficultés de concevoir un enfant et AMP*
- Le 22 novembre - *Sous emprise : l'accompagnement des auteurs*

LES CONDITIONS
D'ACCUEIL

+ 2 004 personnes accueillies.

+ 3 200 personnes sensibilisées à l'égalité H/F (promotion de l'égalité, sensibilisation aux stéréotypes de genre et leurs impacts, au sexismes, aux inégalités entre les femmes et les hommes).

+10 projets soutenus dans le cadre de l'Appel à projet Objectif Égalité.

VUE
D'ENSEMBLE

PÔLE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

PÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET ÉPANOISSEMENT
DE LA PERSONNE

PÔLE
FONCTIONNEL

DAJI - Direction
des Affaires Juridiques
et Institutionnelles

DSIN - Direction
du Système d'Information
et du Numérique

DRH - Direction
des Ressources Humaines

DFI - Direction
des Finances

PÔLE FONCTIONNEL



**DAJI - Direction
des Affaires Juridiques
et Institutionnelles**

DSIN - Direction
du Système d'Information
et du Numérique

DRH - Direction
des Ressources Humaines

DFI - Direction
des Finances



DAJI DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET INSTITUTIONNELLES

La DAJI est composée de 3 services : le service des affaires juridiques et de la réglementation (SAJR), le service du secrétariat de l'assemblée et de la coordination administrative (SSACA) et le service d'appui interne et de la relation à l'usager (SAIRU).

Elle a pour mission via ses services :

- **SAJR** : fournit un conseil juridique auprès de l'Exécutif, du secrétariat général et des directions provinciales. Il réalise un visa juridique sur les projets de réglementation de la Province et rédige ceux qui lui sont confiés. Le SAJR est aussi chargé d'assurer la défense des intérêts de la province Sud devant toutes les juridictions.
- **SSACA** : organise les travaux de l'assemblée, de son bureau et des commissions, coordonne le traitement du courrier de la présidence et des dossiers entre les directions provinciales, le secrétariat général et l'Exécutif, en effectuant un contrôle qualité des

actes, et de gérer les désignations des représentants de la Province au sein des organismes extérieurs.

• **SAIRU** : assure des fonctions ressources en comptabilité, RH et commande publique pour le pôle fonctionnel, pour le secrétariat général et pour le cabinet de l'Exécutif. Elle instruit les demandes d'autorisation des débits de boissons et d'immatriculation des groupements de droit particulier local (GDPL), elle contribue au pilotage et à la mise en œuvre de la gestion de la relation à l'usager (professionnalisation des accueils, accueil multicanal, accompagnement et assistance des usagers pour les démarches en ligne).

INVESTISSEMENT**100 000^F**

Taux exécution 100 %

FONCTIONNEMENT**128 420 030^F**

Taux exécution 81 %

TRAVAUX JURIDIQUES

L'année 2022 a été marquée par la reprise en mode normal du niveau d'activité des instances juridictionnelles.

En parallèle l'activité Études et réglementation a, a contrario, baissé. Les projets de réglementation majeurs ont été la poursuite de la rédaction du CRPA•PS (code des relations entre le public et l'administration de la province Sud) et la refonte du code des débits de boissons. Ci-dessous les principales études réalisées et projets de réglementation sur lesquels le SAJR est intervenu dans les domaines suivants :

- **Financier et économique :** Placements financiers à risque et fonds de garantie (fonds capital-risque, fonds de garantie de la province Sud, fonds SudInnovation...), modalités de financement et de subventionnement des sociétés d'économie mixte, modification de la réglementation applicable en matière d'urbanisme commercial, modification du Code des Aides pour le Soutien à l'Économie (CASE), création d'un programme de professionnalisation des chefs d'entreprise et des acteurs du tourisme, modification du contrat



de délégation de service public du port de plaisance dans la baie de Nouré, modification du plan d'urgence en faveur des entreprises affectées par les effets de la lutte contre la propagation du Covid-19, modification du dispositif d'aide à la numérisation des entreprises artisanales et commerciales de proximité.

- **Minier :** Accompagnement juridique suite à un incident survenu à l'usine du Sud, élaboration du cadre juridique nécessaire à l'installation de la centrale accostée temporaire de la SLN.
- **De la jeunesse :** Création du dispositif Click & Mouv, analyses juridiques réalisées dans le cadre de la création du GIP Maison de la Nouvelle-Calédonie.
- **Social :** Travaux sur le statut juridique des familles d'accueil en province Sud, rédaction du plan provincial du logement et de l'habitat, modification de la réglementation applicable en matière de chantiers d'insertion.
- **De l'environnement et du développement rural :** Modification du code

de l'Environnement de la province Sud, travaux menés avec les services du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie sur le projet de loi du pays relative au domaine public de l'eau de la Nouvelle-Calédonie et à la protection de la ressource en eau, études réalisées sur la répartition des compétences en matière de nuisances sonores, modification du dispositif de soutien à la politique publique agricole provinciale.

TRAVAUX INSTITUTIONNELS

'activité institutionnelle a globalement diminué au regard de la fin de la crise Covid-19. Le nombre de textes examinés en BAPS reste toutefois relativement stable au regard du contexte économique difficile nécessitant un soutien de la Province et de la volonté de la collectivité de favoriser le développement par une intervention notamment dans des domaines innovants.

GESTION DE LA RELATION À L'USAGER (GRU)

Elle constitue un axe fort de la politique provinciale qui place l'usager au cœur de ses préoccupations. Dans ce cadre, la DAJI a été réorganisée afin de piloter plus efficacement la GRU en lien avec l'ensemble des partenaires que sont la DSIN d'une part et l'ensemble des directions opérationnelles provinciales, d'autre part.

FAITS MARQUANTS

- **Réorganisation de la direction :** dans le cadre de la gestion de la GRU (gestion de la relation usager) avec les impacts suivants sur les services de la DAJI :
 - SSACA : la cellule applications métiers de ce service a été réaffectée à la DSIN.
 - SRA : le service a été renommé en service d'appui interne et de la relation usager (SAIRU) et renforcé au niveau des effectifs dédiés à l'accompagnement numérique des usagers (1 poste permanent + 1 poste PPIC).
 - **DIRECTION :** elle a été dotée d'un poste de chargé de mission pour l'amélioration de la qualité de la gestion de la relation à l'usager.

- **Mise en œuvre du plan de contrôle des débits de boissons :** assermentation des deux agents contrôleurs et organisation des 1res visites de terrain entre mai à août 2022 (45 établissements contrôlés).



DÉMATÉRIALISATION

Poursuite de l'élargissement du périmètre de la signature électronique via *ROCKET* :

- Mise en place de la signature électronique de la certification exécutoire des actes permettant l'atteinte d'un des objectifs stratégiques de la province Sud à savoir la dématérialisation totale de la chaîne d'adoption des actes.
- Lancement de la phase pilote de la signature à la volée (possibilité offerte à l'ensemble des parties d'un projet de signer électroniquement) avec les conventions du dispositif *JOB D'ÉTÉ* piloté par la DEL.

L'ACTIVITÉ EN CHIFFRES

Activité contentieuse : le nombre de contentieux suivis par le SAJR en 2022 a augmenté de 12 % par rapport à l'année précédente (103 au lieu de 92). En parallèle, le nombre de productions a diminué de 31 % (43 au lieu de 62) au regard notamment de la problématique du sous-effectif (de 1 à 4 postes vacants au cours de l'année).

Activité études et réglementations : cette activité a également diminué en un an : - 19 % tant des dossiers reçus que des dossiers traités par rapport à 2021. Cette baisse est cohérente avec la sortie de la crise

sanitaire qui avait notamment nécessité l'adoption (et donc le visa juridique) de nombreux textes. La publication de textes sur JURIBASE a globalement été stable (90 au lieu de 89).

Travaux institutionnels : Globalement, en cette période d'après Covid-19, l'activité institutionnelle a nettement diminué concernant l'assemblée (APS et les commissions) qu'il s'agisse du nombre de séances ou de textes :

- Commissions : -27 % au niveau des séances et - 21 % au niveau des textes.
- APS : - 33 % au niveau des séances et -19 % au niveau des textes.

Seule l'activité du bureau de l'assemblée (BAPS) s'est maintenue : même nombre de séances avec 2 % de textes adoptés en plus.

GRU : En 2022, le bureau des relations au public a traité approximativement le même nombre de demandes (59 725) que l'année passée (59 798 demandes), réparties comme suit :

- Accueil physique : 8 372 demandes (- 2 %).
- Accueil téléphonique : 31 707 appels (+ 2 %).
- Accueil numérique : 408 tickets (- 76 %).
- Courriers/états-tiers : 19 238 documents (+ 5 %).

En dépit de la fin de la crise Covid-19, qui aurait dû entraîner une décroissance de l'activité, on note un maintien de cette dernière. Cela est dû à l'augmentation du besoin d'assistance des usagers lié au développement des démarches en ligne (+72 %). Seul l'accueil numérique a enregistré une décroissance pour cette raison de cette crise.

Dématérialisation : poursuite de l'élargissement du périmètre de la signature électronique via *ROCKET* :

- 12 178 projets signés électroniquement soit + 538 % par rapport à 2021.
- 916 actes certifiés exécutoires électroniquement en moins de 4 mois (lancement en septembre).
- 2 300 conventions *JOB D'ÉTÉ* signées

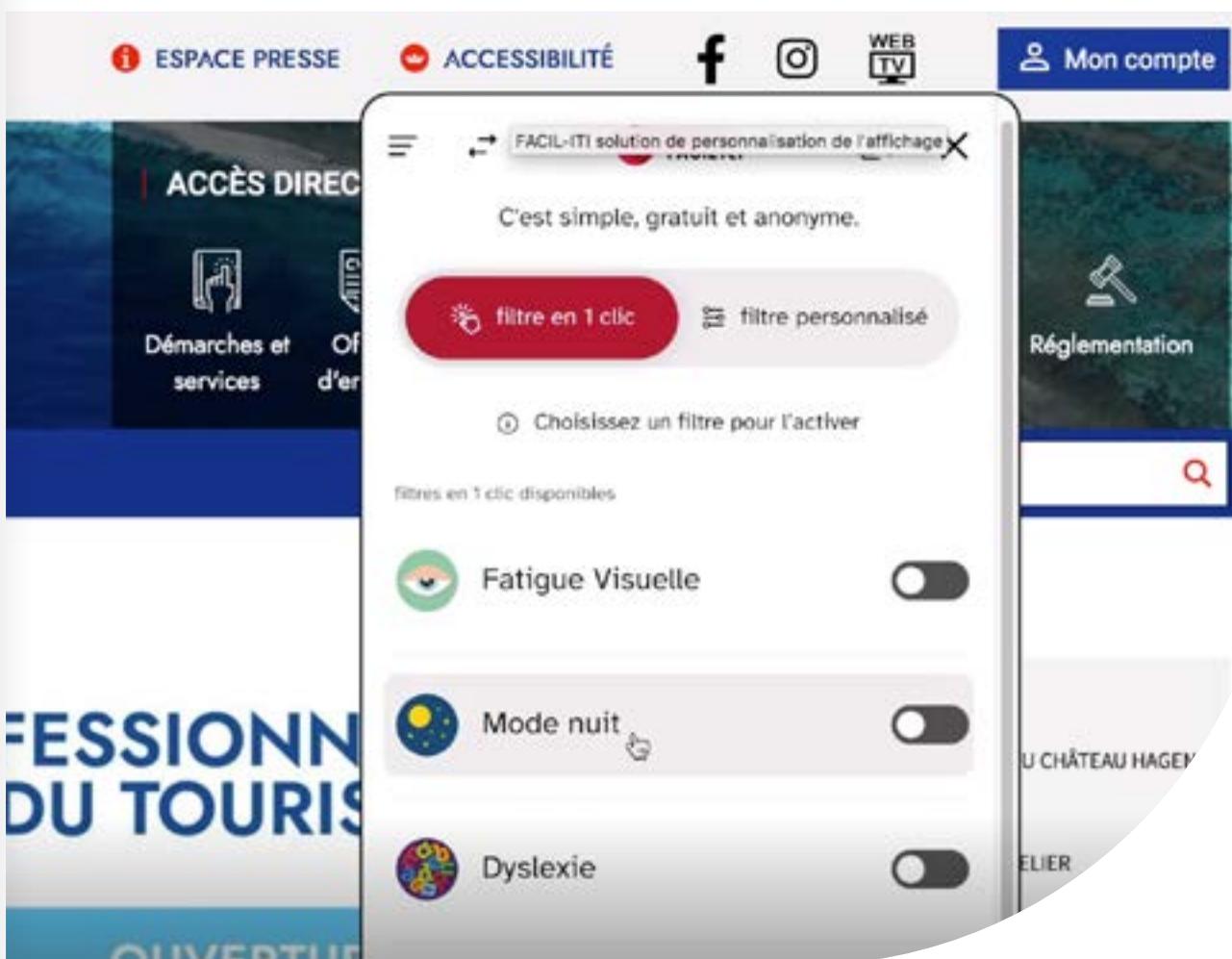


électroniquement par l'ensemble des parties (jeunes, employeurs et la Province) en 1 mois et demi (lancement mi-novembre) dans le cadre de la phase pilote de la signature dite à la volée.

PROJETS STRATÉGIQUES MENÉS EN 2022

PROFESSIONNALISATION DES ACCUEILS

- Élaboration du plan d'action.
- Renouvellement des immersions des agents des directions au BRP.
- Immersion d'un agent du BRP à la DAEM.
- Suivi de la formation Auditeur interne par 3 agents du SAIRU.



SIGNATURE ÉLECTRONIQUE VIA ROCKET

- Dématérialisation de la signature électronique de la certification exécutoire des actes traduisant la dématérialisation totale de la chaîne d'adoption des actes (objectif stratégique de la province Sud).
- Lancement de la phase pilote de la signature à la volée des conventions JOB D'ÉTÉ de la DEL (direction de l'Emploi et du Logement).

GESTION DES ORGANISMES EXTÉRIEURS (POPCORN) ET DE LEURS RÉUNIONS (COOKIE)

- Mise en place d'un réseau des référents, formation de ces derniers et rédaction de la documentation utilisateurs.

- Présentation de la 1^{re} version de COOKIE (gestion des réunions des organismes extérieurs) aux élus et/ou secrétariats et/ou collaborateurs politiques.

CRPA•PS

- Poursuite du travail de rédaction du 1^{er} code des relations entre le public et l'administration de la province Sud.

REFONTE DU CODE DES DÉBITS DE BOISSONS

Début des travaux en vue d'un examen en APS en 2023.

43 Postes budgétaires

Formations effectuées

36 agents ont suivi 91 formations dont certaines formations spécifiques.

À titre d'exemple :

- Itinéraire de formation métiers de contrôle suivi par 2 agents.
- Parcours de professionnalisation du manager suivi par 1 agent.
- Devenir auditeur interne suivie par 3 agents.
- Réaliser et animer une formation en ligne suivie par 3 agents.

DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS SUIVANTES EN 2023 :

- Gestion de la relation usager :
- Poursuite du travail relatif au code des relations entre le public et l'administration de la province Sud (CRPA•PS).
- Professionnalisation des accueils.
- Élaboration et déploiement de la politique d'aménagement des espaces publics numériques (EPN) sur l'ensemble des sites provinciaux.



- Préparation au changement de la certification de l'accueil du Centre administratif de la province Sud de la norme **Accueil service public local** vers la norme ISO 9001.

- **Révision du code des débits de boissons** par souci de simplification et de clarification de la réglementation.
- Refonte du processus de **signature électronique (ROCKET)**.

• Lancement d'un projet **Transparence On line** qui a pour objectif de mettre en ligne sur le site internet de la province Sud des informations institutionnelles et relatives à l'élu(e) provincial(e).

- Refonte de l'application **SAUDA** relative à la gestion des débits de boissons.
- Poursuite du projet d'évolution de l'application **JURIBASE**.

• Poursuite de la rédaction du code des relations entre le public et l'administration (**CRPA•PS**).

- Lancement de la préparation **de la mandature 2024-2029**.



DSIN DIRECTION DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DU NUMÉRIQUE

La direction du Système d'Information et du Numérique (DSIN) pilote, met en œuvre et maintient le système d'information de la province Sud, qui comprend les matériels, réseaux, applications et services. Elle est responsable de leur mise en cohérence et sécurité.

Depuis 2020, la DSIN pilote, en collaboration avec la cellule modernisation (CMO) du secrétariat général, le plan de transition numérique (PTN) visant à tendre vers une collectivité zéro papier et à moderniser la relation avec les usagers.

Ainsi, en partenariat avec les directions opérationnelles, la DSIN étudie, développe, met en place, et exploite les applications destinées aux métiers, ainsi que les services en ligne destinés aux administrés.

INVESTISSEMENT

100 000^F

Taux exécution 100 %

FONCTIONNEMENT

128 420 030^F

Taux exécution 81 %

FAITS MARQUANTS

Poursuite du projet de dématérialisation des services proposés par la Province à ses usagers par le développement de formulaires en ligne.

L'ACTIVITÉ EN CHIFFRES

167 démarches peuvent dorénavant être réalisées en ligne, soit **73 %** des services proposés aux usagers.

PROJETS STRATÉGIQUES MENÉS EN 2022

LE PARC INFORMATIQUE

Au niveau des infrastructures, la DSIN assure leur bon fonctionnement, assiste et dépanne les utilisateurs. Elle gère un parc de serveurs, de microordinateurs et de périphériques mis en réseau sur plus de 60 lieux et dispose de ressources centrales sécurisées. Le parc compte près de 1 300 micro-ordinateurs, 180 copieurs, 60 serveurs, 250 serveurs virtuels en production et plus d'une centaine d'applications.

En 2022, les PC ont été modernisés sur 4 lieux provinciaux pour un total de 203 postes remplacés.

En plus des lieux des directions, la DSIN gère aussi le parc informatique des 21 collèges de la province Sud. Ce parc comprend environ 3 500 ordinateurs, 90 copieurs, 21 serveurs, et 180 serveurs virtuels.

Suite à la dématérialisation de certains services, la DSIN a accompagné la [DERES](#) et la [DEL](#) (direction de l'Emploi et du Logement) dans l'installation sur différents sites de la Province d'espaces libre-service pour les administrés.

LES PROJETS D'INFRASTRUCTURE

Comme tous les ans, plusieurs actions de mise à niveau matériels et logiciels ont été menées, notamment sur toute la partie sauvegarde.

En 2022, la capacité de stockage informatique du système d'information provincial a été augmentée de 22 %. Une solution alternative plus performante et moins chère a également été mise en œuvre pour raccorder nos petites implantations provinciales.

Enfin, la DSIN a poursuivi le suivi technique de l'équipement et de la maintenance informatique des collèges.



Elle a mis en place une infrastructure afin de centraliser l'annuaire des collèges de la province Sud et la gestion des incidents. La modernisation du câblage des collèges, commencée 6 ans plus tôt, a été finalisée et les vidéoprojecteurs inter actifs ont été généralisés. Enfin, la DSIN a commencé la généralisation du cartable numérique pour les classes de 5^e.

DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE ET NOUVELLES APPLICATIONS

Outre le suivi et la consolidation de la centaine d'applications métiers destinées aux agents, la DSIN s'est pleinement investie dans le plan de transition numérique ([PTN](#)) de la collectivité, visant à tendre vers une collectivité zéro papier et à moderniser la relation usager par notamment la prise en compte du principe *Dîtes-le-nous une fois*.

Dans ce cadre, plusieurs projets ont abouti à l'évolution d'outils transverses parmi lesquels *ALOHA*, application de gestion de la relation usager, qui a intégré un nouveau module de gestion de l'accueil physique par un système de ticketing. Si les développements ont été effectués en 2022, sa mise en production est prévue en 2023 le temps de finaliser le projet et commander les bornes.

La DSIN a également développé le portail des offres dédié à *Job d'été*, dont la gestion a été confiée à la direction de l'Emploi et du Logement ([DEL](#)) et a fait évoluer *ROCKET*, l'application de signature électronique, pour permettre la signature électronique des conventions *Job d'été* par l'administration et les usagers. Ce sont ainsi environ 2 700 conventions qui ont été signées électroniquement. Le coût de cette opération s'est élevé à environ 8 160 000 francs.

En collaboration avec la direction de l'Éducation et de la Réussite ([DERES](#))

la DSIN a par ailleurs contribué à la simplification des démarches de rentrée scolaire en développant l'espace Scolaire accessible depuis le compte provincial des usagers.

Elle a mis en place une infrastructure afin de centraliser l'annuaire des collèges de la province Sud et la gestion des incidents. La modernisation du câblage des collèges, commencée 6 ans plus tôt, a été finalisée et les vidéoprojecteurs inter actifs ont été généralisés. Enfin, la DSIN a commencé la généralisation du cartable numérique pour les classes de 5^e.

PROJETS À VENIR

La DSIN poursuivra ses efforts en matière de dématérialisation et accompagnera, en ce sens, les directions opérationnelles afin d'identifier les services proposés aux usagers dont les démarches peuvent être réalisées en ligne. Dans ce cadre, la DSIN accompagnera la direction Provinciale de l'Action Sanitaire et Sociale ([DPASS](#)) dans l'évolution d'*AIDEWB* qui permet actuellement aux usagers de faire leurs demandes de bourses scolaires en ligne, afin d'y intégrer également les dispositifs sociaux liés à l'Aide médicale et au Minimum vieillesse.

En parallèle, la DSIN développera des espaces web sur son site Internet visant à valoriser son patrimoine naturel et à afficher plus de transparence sur les informations liées aux élus provinciaux et subventions accordées notamment.

Enfin, la DSIN finalisera le projet *CASH*, permettant aux établissements de déposer leurs factures en ligne, ainsi qu'*ALOHA-ticketing* pour la gestion de l'accueil physique des usagers.

**44 agents dont
1 PPIC**

**32 formations
réalisées**

Lexique	
Nom du projet (techniciens)	Nom porté à la connaissance du public (utilisateur)
ALOHA	Nous contacter
CASH	SudFacture
ROCKET	SudSignature



DRH DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

La DRH est chargée de la gestion administrative du personnel de la collectivité, et participe à la définition et à la modernisation de la politique de gestion du personnel. Elle assiste les services provinciaux dans le développement de leurs ressources humaines, tout en veillant à la maîtrise de la masse salariale. Elle pilote aussi la partie opérationnelle du programme provincial d'insertion citoyenne (PPIC). La DRH assure le suivi des relations avec les partenaires sociaux de la collectivité.

83 % de fonctionnaires

8 % de contractuels
en CDI

8 % de contractuels
en CDD

2 340 agents dont 1084
enseignants du primaire

359 personnes ont bénéficié
du programme provincial d'insertion
citoyenne (PPIC)

LES EFFECTIFS ET LE RECRUTEMENT

La DRH est composée de **35** collaborateurs qui gèrent notamment les recrutements, rémunérations et congés des agents de la Province. En 2022, **172** agents ont été recrutés sur des postes permanents

(hors enseignants) dont **50,3 %** ont été pourvus par des fonctionnaires titulaires ou en attente de nomination (lauréats de concours ou recrutement sur titre). En 2022, **492** appels à candidatures ont été lancés sur des postes dont **20** ont été redéployés.

155 entretiens de recrutement auxquels la DRH a participé en soutien aux directions.

VUE
D'ENSEMBLEPÔLE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUEPÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET ÉPANOISSEMENT
DE LA PERSONNEPÔLE
FONCTIONNEL

DAJI - Direction
des Affaires Juridiques
et Institutionnelles

DSIN - Direction
du Système d'Information
et du Numérique

DRH - Direction
des Ressources
Humaines

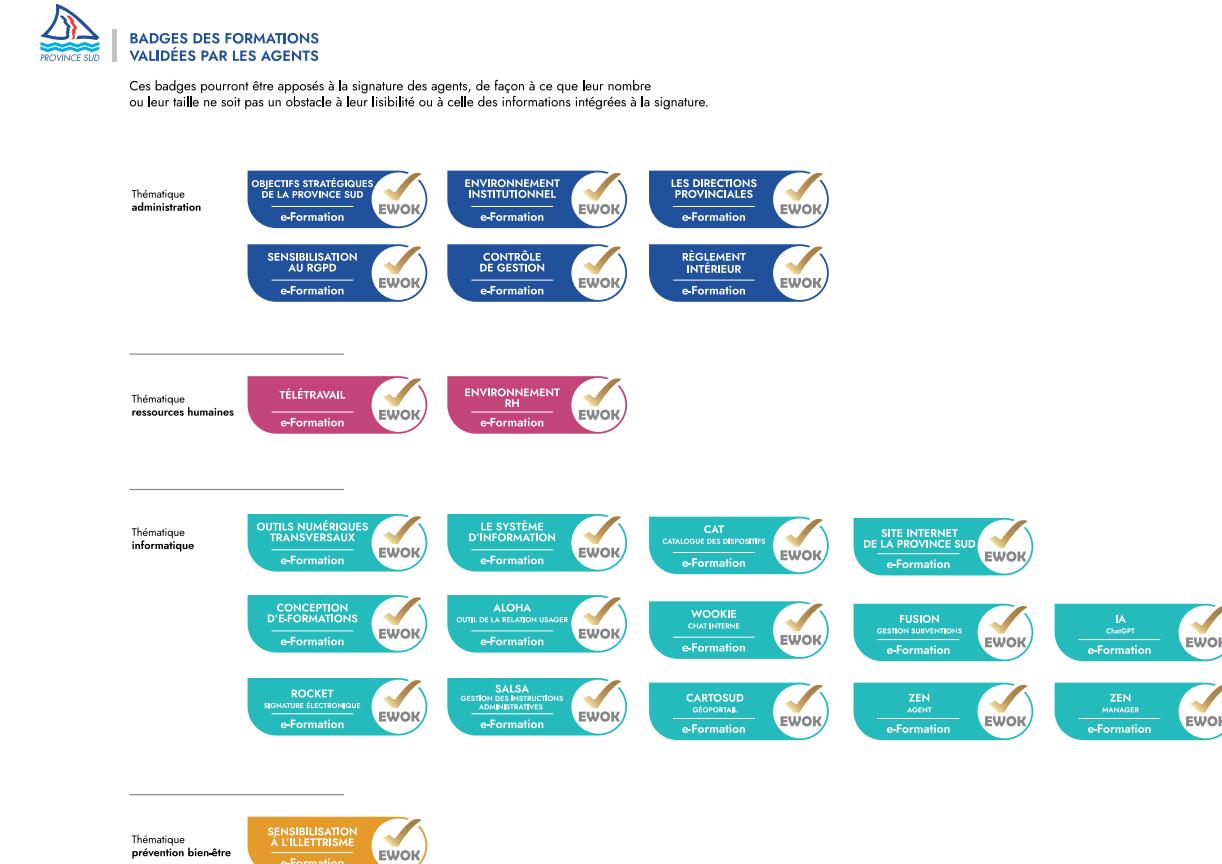
DFI - Direction
des Finances



LE PROGRAMME PROVINCIAL D'INSERTION CITOYENNE (PPIC)

Ce dispositif est destiné à l'insertion professionnelle et sociale des demandeurs d'emploi : **332** agents ont pu ainsi bénéficier de contrats PPIC en 2022. Les effectifs sont répartis à 57 % dans les directions de la Province, 34 % dans les communes et 9 % dans les autres secteurs (associations, scolaires, etc.). Chaque mois, environ **194** agents PPIC ont été rémunérés par la Province.

À noter qu'en 2022, une moyenne de **65** offres d'emploi a été publiée à la DEL (direction de l'Emploi et du Logement) et plus de **360** candidatures ont été analysées par le bureau PPIC. **51** agents PPIC ont bénéficié, à titre gratuit, de stages en immersion validés en vue de favoriser leur insertion. Ces stages



s'orientaient majoritairement vers les secteurs de la sécurité, de comptabilité, de l'accueil et du secrétariat.

200 agents sont sortis de ce programme d'insertion. Parmi eux, **46** ont démissionné en cours de contrat PPIC parce qu'ils ont trouvé un emploi ou ont pu suivre une formation de longue durée.

Montant des dépenses de personnel	
Personnel permanent	19 531 MF
Crédits de remplacements	362 MF
Crédits de remplacements enseignants	416 MF
Élus	411 MF
CTF (contrats handicapés)	0 MF
PPIC	388 MF
TOTAL	21 109 MF

L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Au cours de l'année 2022, la DRH a poursuivi les actions destinées à améliorer les conditions de travail des agents de la province Sud : réunions mensuelles de la cellule prévention avec le médecin de prévention ; accompagnement des directions avec l'appui d'un prestataire dans le cadre des réorganisations, la possibilité de mettre en œuvre des médiations ; volet formation appuyé dans le domaine de la prévention des risques ; recours à trois prestataires psychologues du travail, dont l'une particulièrement dédiée aux bilans et évaluations de compétences, ainsi qu'à un prestataire en accompagnement managérial.

MÉDECIN DE PRÉVENTION

• Visites évaluation des risques professionnels (EvRP) sur sites excentrés : 12

- Visites aménagement de postes : 45
- Campagne de vaccination contre la grippe : 54 vaccinations
- Campagne de vaccinations hors campagne antigrippale : 39 vaccinations + 139 vaccinations anti-Covid-19

Un suivi médical renforcé auprès des agents soumis à des risques faisant l'objet d'une réglementation spécifique

- Surveillance médicale spéciale : 156 Amiante - Rayons X - Agents infectieux - animaux - pesticides/insecticides
- Surveillance médicale particulière (dont enseignants) : 1 108

Marins - travail de nuit - Enseignants - Animateurs sportifs - Plongeurs Travailleurs handicapés : **13 agents**

PRÉVENTEUR

- Déclarations d'incident : 81
- Visites d'évaluation des risques professionnels : 2
- Analyses d'accident de travail : 2

Les dossiers individuels impliquent des entretiens avec les agents sur un incident lors duquel ils ont pu être victimes ou bien sur des conditions de travail à modifier et à améliorer suite à un signalement ou à un accident du travail.

Poursuite des suivis : médical des fonctionnaires, des accidents de travail et des fiches d'incident et mise en lien du plan d'actions concernant les conditions de travail et l'évaluation des risques professionnels.

Mise en œuvre au niveau de la DRH :

- Dématérialisation des flux internes
- Dématérialisation du dossier personnel initiée.
- Mise en œuvre du statut d'agent contractuel de droit public.
- Procédure et gestion de la rupture conventionnelle au profit des fonctionnaires.

VUE
D'ENSEMBLEPÔLE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUEPÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET ÉPANOISSEMENT
DE LA PERSONNEPÔLE
FONCTIONNEL

DAJI - Direction
des Affaires Juridiques
et Institutionnelles

DSIN - Direction
du Système d'Information
et du Numérique

**DRH - Direction
des Ressources
Humaines**

DFI - Direction
des Finances

Mise en place d'actions de formation au profit des managers et de certains emplois identifiés notamment ceux en lien direct avec les usagers (conseillers à l'emploi et au logement, travailleurs sociaux, responsables des établissements recevant du public, chargés de la relation au public, agents de contrôle assermentés, etc.).

Dans le secteur de la santé et de l'action sociale :

- Accueil du public en situation de handicap (23 agents formés).
- Communiquer avec les personnes en situation de handicap (11 agents formés).
- Accueillir les auteurs de violence conjugales et intrafamiliales (10 agents).
- Bonne pratique en matière de soutien psychologique et d'intervention en prévention du suicide (13 agents).
- Repérage et orientation de la personne en situation de mal-être (6 agents).
- AFGSU - Attestions de formation aux gestes et soin d'urgence niveau 1 (17 participants).
- AFGSU - Attestions de formation aux gestes et soin d'urgence niveau 2 (10 participants).
- GUMI - Gestes d'urgence en milieu isolé (avec mise de formations pratiques sein du CHT) (20 agents).

Dans le secteur des sciences techniques et sécurité :

- Sensibilisation à la gestion des établissements recevant du public (24 agents).
- Procédure d'évacuation des établissements recevant du public (20 agents).
- Gestion des situations difficiles (24 agents).
- Signalisation temporaire de chantier (22 agents).
- Contrôle des infrastructures : inspection de sécurité routière (7 agents).

de sécurité routière (7 agents).

- Règles de sécurité pour l'utilisation de débroussailleuses et de matériels thermiques (16 agents).
- Règlementation des travaux en hauteur - conducteur opération (12 agents).
- Les bonnes pratiques d'hygiène alimentaire (11 agents).
- Entretien des locaux en milieu médical (9 agents).
- Prévention des risques liés à l'activité physique (4 agents).
- PSC1 premiers secours : prévention et secours civiques (24 agents).
- Sauveteur-secouriste du travail (SST) et recyclage (43 agents).
- PSE1 recyclage (8 agents recyclage).
- CERTYPHYTO NC1 (15 agents).

Dans le secteur des institutions, du droit et des finances :

- Itinéraire de formation métier de contrôle (25 agents).

Dans le secteur des ressources humaines et du management :

- L'essentiel du management (11 agents).
- Parcours manager de proximité (15 agents).
- Développer son leadership pour mieux fédérer, motiver et inspirer (10 agents).
- Appréhender les situations conflictuelles (15 agents).
- Animer une équipe projet et manager en transversalité (14 agents).
- Assurer un accueil de qualité (4 agents).
- Communication bienveillante niveau1 et 2 (24 agents).
- Organiser son temps et ses activités (12 agents).
- Vivre ses émotions et mieux communiquer (16 agents).

Dans le secteur métier de la formation et de l'insertion :

- Focus groupe des agents de la DEL visant à mettre en œuvre des groupes d'analyse

de pratiques afin de renforcer l'identité commune du métier de conseiller auprès d'agents et ainsi accompagner la fusion (DEFE, DEL et MIJ) (39 agents).

Formation dispensées en interne :

- Formation des référents sites/bâtiments pour les accompagner dans leurs missions (30 agents formés).

E-formation :

- e-formation illettrisme (4 agents).
- e-formation télétravail (40 agents).

Aide et accompagnement de certains agents :

- Parcours d'accompagnement à la conduite de son projet professionnel (16 agents dont des enseignants et des agents administratifs).
- Mise en œuvre d'immersion pour des agents en souhait de mobilité (2 agents). Suivi de la masse salariale et travail en lien avec les directions sur les gels/suppressions de postes budgétaires.

Participation aux travaux de modernisation de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie : 1 réunion hebdomadaire avec un échéancier pluriannuel de thématiques, priorités 2021 : diverses mesures d'amélioration/correction de gestion administrative ou relatives à certains statuts particuliers, recrutements sur titre : renforcement de la procédure de recrutement et suppression de concours sur titre, recrutements sur titre dans les domaines ou emplois pénuriques, congés de paternité, élargissement des cas de cumul d'activités, bascule de jours ouvrables en jours ouvrés pour les absences, temps de travail, etc.





DFI DIRECTION DES FINANCES

La direction des Finances (DFI) est chargée d'assister l'ordonnateur ainsi que son délégué dans la coordination de l'action financière et budgétaire de la collectivité. Concrètement, il s'agit de produire un budget, d'assurer le suivi de son exécution et de transcrire cette exécution au travers du compte administratif.

Au-delà, la direction participe activement à la politique budgétaire mise en œuvre par l'Exécutif. Le cadrage budgétaire annuel, l'optimisation de la ressource d'emprunts et de la trésorerie constituent les axes forts de cette mission.

MOYENS HUMAINS

La DFI compte **22** agents répartis sur les deux services qui composent cette direction. L'encadrement supérieur est assuré par **5** agents : **1** directeur, **2** chefs de service assistés respectivement par **1** adjoint.

DIRECTION DES FINANCES

22 agents

Didier ARSAPIN

SERVICE DES AFFAIRES BUDGÉTAIRES

8 agents

Michel OEDI / Didier AVRIL

BUDGET ET PATRIMOINE

Igorine PATII / Poste vacant
Richard NYITEIJ

OPÉRATIONS SOUS CONTRATS

Resp. : Julie BRIANCHON
Fabienne IKAKULA / Glen AYMARD

SERVICE DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

13 agents

Sébastien PREVOTS / Audrey FORT

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Angéla WANAKAEN / Anthony FARINA

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Rep. : Poste vacant
Ginny GALLOIS « marchés publics »
Nathalie JIMIKON / Jean-Louis TEAMBOUEON
Dorothée ENOKA / Natacha SAKILIA
Poste PPIC vacant

RECETTES

Mickael THOUBANS / Nolwene AKILIPOA

MOYENS FINANCIERS

La direction des Finances ne dispose pas d'un budget propre pour son fonctionnement, ses crédits sont mutualisés avec ceux de la DRH. La gestion est confiée à la DRH.

La gestion des crédits confiés à la DFI intéressera principalement des charges d'activité courante et notamment les

provisions de dépenses, la dotation aux amortissements, la gestion de la dette, le crédit de trésorerie, le recouvrement des recettes non affectées dont principalement la fiscalité de répartition et additionnelle, les fonds de dotation en provenance de l'Etat.

La DFI gère également les reclassements comptables qui constituent les mouvements d'ordre du budget.

OPÉRATIONS COMPTABLES RELEVANT DE LA DIRECTION – EXERCICE 2022

TYPE MVT	CODE NATURE	C1 - LIBELLÉ	CA 2020	CA 2021	BUDGET 2022	CA 2022	TX.	
RECETTE	RÉELLE	DOTATIONS LÉGALES NC	31 022 619 478	29 303 346 553	28 668 479 198	30 498 723 957	106 %	
		FISCALITÉ	7 005 983 494	7 012 221 023	6 600 000 000	7 763 773 634	118 %	
		DOTATIONS LÉGALES ÉTAT	5 849 729 476	5 849 729 525	5 850 000 000	5 849 729 596	100 %	
		EMPRUNTS	4 000 238 663	2 420 000 000	4 100 000 000	4 100 000 000	100 %	
		MVTS FINANCIERS	70 744 869	130 393 570	69 000 000	129 945 427	188 %	
		RECOUV. & PARTICIPATIONS DIV.	8 320 451	34 914 335	0	246 617	0 %	
		RECETTES DES SCES	0	0	0	0	0 %	
		DOTATIONS NC	0	0	0	0	0 %	
		DOTATIONS ÉTAT	0	0	0	0	0 %	
		RÉSULTAT	1 373 521 210	0	5 885 586 986	1 866 499 920	32 %	
ORDRE			6 577 469 630	6 215 357 930	13 671 303 891	9 198 896 989	67 %	
>> RECETTE			55 908 627 271	50 965 962 936	64 844 370 075	59 407 816 140	92 %	
DÉPENSE	RÉELLE	EMPRUNTS	2 749 371 038	2 939 992 314	3 078 200 000	3 024 072 888	98 %	
		MVTS FINANCIERS	353 018 244	282 035 177	424 767 090	199 699 670	47 %	
		RÉSULTAT	0	0	939 368 514	0	0 %	
		INV - OPC	0	0	0	0	0 %	
		INTERVENTIONS - HCD	0	0	792 597 084	0	0 %	
		SUBVENTIONS - HCD	0	0	1 457 774 374	0	0 %	
		INV POUR TIERS - HCD	0	0	0	0	0 %	
		PERSONNEL ET ÉLUS	0	0	0	0	0 %	
		PROVISION	0	0	0	0	0 %	
		FONC DES SCES	0	0	0	0	0 %	
		INV PROVINCIAUX - HCD	0	0	0	0	0 %	
ORDRE			6 577 469 630	6 215 357 930	13 671 303 891	9 198 896 989	67 %	
>> DÉPENSE			9 679 858 912	9 437 385 421	20 364 010 953	12 422 669 547	61 %	

OBJECTIF STRATÉGIQUE VISION SUD

ACTIONS ET CONTRIBUTIONS DE LA DIRECTION DES FINANCES

Cadrage budgétaire - Évaluation prospective - Plan de financement annuel

Objectif récurrent qui vise l'optimisation des ressources de la collectivité et notamment l'épargne et la ressource externe d'emprunt. Il sera question pour la direction des Finances



essentiellement d'apprécier l'autonomie financière de la collectivité et sa solvabilité à moyen et long termes.

L'évaluation prospective constitue l'outil majeur du pilotage financier. Elle permet de s'inscrire dans une dynamique de structuration de recettes et dépenses. C'est une approche macro-financière pluriannuelle qui fixe les tendances pour les 4 années à venir.

À partir de cette prospective, un plan de financement annuel sera établi. Il va permettre, à chaque étape budgétaire (BP et BS principalement), de fixer le cadrage des dépenses le plus adapté à l'évolution souhaitée. Les principaux indicateurs financiers (épargne, volume financier de l'investissement, endettement, niveau du fonds de roulement et de trésorerie) sont mis en évidence pour orienter la maîtrise des dépenses par secteur d'activités et la recherche de financements nouveaux.

Pour le fonctionnement, il s'agit avant tout de fixer le niveau d'épargne attendu. En investissement, il sera nécessaire d'adapter le plan de financement en tenant compte de l'autofinancement d'une part, de la capacité à emprunter d'autre part.

4 éléments sont pris en compte alors :

- Les niveaux d'endettement et de désendettement en lien avec l'encours de dette et l'épargne.
- Le fonds de roulement et le rythme d'investissement.

Conformément au souhait de l'Exécutif, les grands équilibres financiers tiennent compte des orientations suivantes :

- La poursuite des efforts engagés sur le fonctionnement pour favoriser l'autofinancement et la politique d'investissement.
- Un retour à un équilibre général excéden-

taire pour une reconstitution progressive du fonds de roulement à plus de 30 jours en sachant que ce niveau de réserve facilitera la gestion de la trésorerie et le financement des investissements.

- Le maintien de la capacité de la collectivité à emprunter pour investir.
- La nécessité de faire évoluer le périmètre des interventions.

Depuis l'audit organisationnel lancé en 2020, qui a souligné le poids prégnant des compétences déléguées et l'insuffisance de leur compensation, la collectivité a mis en œuvre de nouvelles dispositions visant la compensation ou le transfert de certaines charges.

En parallèle, elle a souhaité réorganiser l'administration provinciale et faire évoluer les missions afin de rationaliser ses dépenses publiques.

TRANSITION NUMÉRIQUE – LA DÉMATÉRIALISATION DE LA CHAÎNE COMPTABLE

LE PROJET CASH DÉMAT

Les travaux qui ont amené à une proposition d'organisation nouvelle de la direction des Finances se sont essentiellement appuyés sur les objectifs, fixés par l'Exécutif en début de mandature, visant la transition numérique et notamment la dématérialisation de la chaîne comptable des recettes et dépenses.

La chaîne comptable des recettes débute à la production des états de recouvrements par les directions, prend en compte l'émission de ordres de recettes et s'achève à la mise en recouvrement par le trésorier de la collectivité.

Celle des dépenses commence à la réception de la facture au sein des services de la collectivité, intègre sa mise en paiement chez le trésorier et prend fin au travers de l'examen de gestion établi par la Chambre Territoriale des Comptes (CTC).

La dématérialisation consiste à transformer les documents papiers et leurs traitements manuels en données et traitements informatiques facilitant ainsi les échanges entre les quatre acteurs que sont les fournisseurs, les ordonnateurs, les comptables trésoriers publics et les juges des comptes.

La dématérialisation permet de générer un flux fiable et sécurisé de données qui prend en charge les pièces justificatives, intègre la signature électronique, encadre la mise en paiement et s'effectue de bout en bout sans rupture de la chaîne.

Globalement, elle permet une évolution vers l'administration électronique disponible à l'usager via un portail internet.

La réorganisation de la direction s'engagera de concert avec la démarche de dématérialisation. Le lancement de la dématérialisation fera l'objet d'une convention tripartite Ordonnateur/CTC/DGFIP qui sera signée au terme d'une phase d'expérimentation de la dématérialisation. L'organisation comptable qui en découle devra également être intégrée au règlement budgétaire et financier afin d'actualiser la répartition des compétences de l'ordonnateur sur le volet dépenses.

L'outil de gestion CASH développé par la DSIN constitue l'interface des gestionnaires comptables entre le système actuel de gestion financière SURFI et la trésorerie.

La mise en production des premiers modules de CASH DÉMAT a commencé



avec le lot 1 CASH TIERS en production depuis janvier 2021.

Le lot 2 CASH FACTURATION doit être mis en production début 2023.

LA RÉORGANISATION PROGRESSIVE DE LA DFI EN PHASE AVEC LA DÉMATÉRIALISATION DE LA CHAÎNE COMPTABLE.

Les missions de la direction des Finances vont évoluer en fonction de cette nouvelle organisation comptable notamment sur le secteur de l'ordonnancement des dépenses.

Afin d'anticiper ces évolutions, il a été proposé de réorganiser la direction, dès 2021, à effectif constant, avec le regroupement des deux bureaux du service de l'exécution budgétaire dédiés à l'ordonnancement des dépenses.

Ce nouveau bureau, composé actuellement de 7 agents, ajustera son effectif à mesure de la mise en œuvre du schéma de dématérialisation.

MISSIONS RÈGLEMENTAIRES

LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC

Sur différents axes de travail, la direction des Finances entend contribuer au renforcement de la qualité de service en matière de finances publiques. Les actions visent à améliorer l'accompagnement des directions afin de renforcer leurs compétences et les rendre ainsi plus autonomes.

Ces actions comprennent :

- La mise à disposition de fiches techniques qui constituent le guide pratique adossé au règlement budgétaire et financier de la province Sud. Ces fiches, dénommées Mémo Fi rappellent les bonnes méthodes à appliquer sur des thèmes budgétaires et comptables.

**VUE
D'ENSEMBLE**
**PÔLE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**
**PÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET ÉPANOISSEMENT
DE LA PERSONNE**
**PÔLE
FONCTIONNEL**

DAJI - Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles

DSIN - Direction du Système d'Information et du Numérique

DRH - Direction des Ressources Humaines

DFI - Direction des Finances

- L'animation du réseau de référents financiers sur les actions à mener en lien avec le calendrier budgétaire (préparation, clôture, gestion des régies, plans pluriannuels...) ou les thèmes abordés sur les Mémo Fi.

- La mise en œuvre de groupe de travail pour des sujets spécifiques.
- L'immersion au sein de la direction des Finances des nouveaux responsables financiers afin de se familiariser avec

L'EXÉCUTION DU BUDGET MANDATS

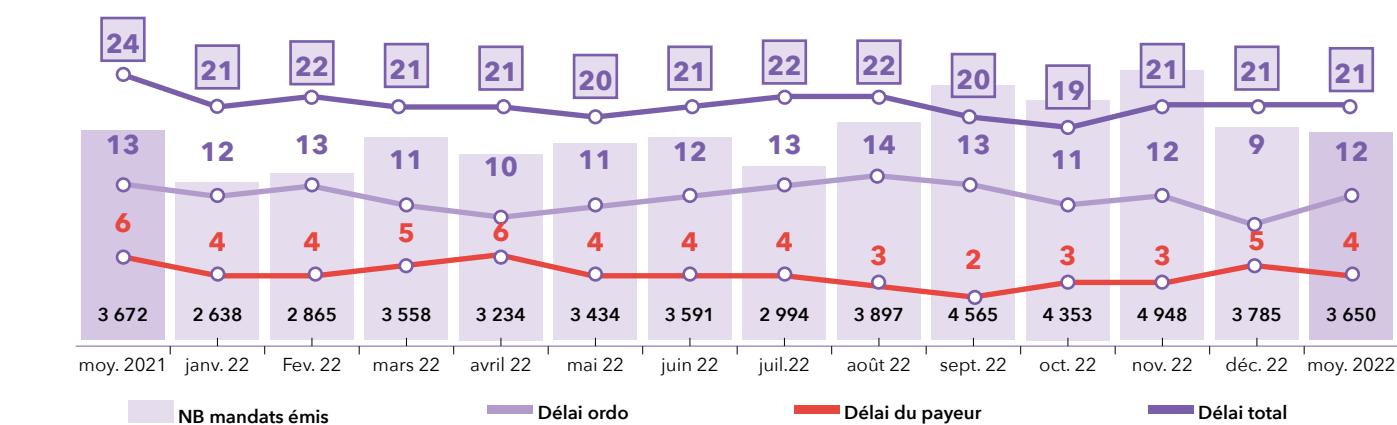
SECTION	VALEURS				TOTAL NBRE	TOTAL MANDATÉ	
	INV		FONC				
PERIODE	NBRE	MANDATÉ	NBRE	MANDATÉ			
JANVIER	274	403 616 291	2 363	2 965 814 455	2 637	3 369 430 746	
FÉVRIER	365	837 504 297	2 512	2 761 372 262	2 877	3 598 876 559	
MARS	431	325 835 122	3 123	3 668 033 338	3 554	3 993 868 460	
AVRIL	327	1 117 183 459	2 910	3 531 596 161	3 237	4 648 779 620	
MAI	328	1 280 672 304	3 097	2 897 167 457	3 425	4 177 839 761	
JUIN	325	741 986 166	3 281	3 213 543 866	3 606	3 955 530 032	
JUILLET	269	653 355 437	2 739	3 001 443 817	3 008	3 654 799 254	
AOÛT	314	1 051 160 218	3 575	3 226 983 376	3 889	4 278 143 594	
SEPTEMBRE	463	1 969 888 684	4 105	3 243 531 056	4 568	5 213 419 740	
OCTOBRE	466	1 136 834 293	3 891	3 548 237 458	4 357	4 685 071 751	
NOVEMBRE	1 007	3 247 256 202	3 941	3 789 861 978	4 948	7 037 118 180	
DÉCEMBRE	6	227 886 589	3 781	3 512 503 355	3 787	3 740 389 944	
TOTAL GÉNÉRAL	4 575	12 993 179 062	39 318	39 360 088 579	43 893	52 353 267 641	

TITRES DE RECETTES

SECTION	VALEURS				TOTAL NBRE	TOTAL MONTANT	
	INV		FONC				
PÉRIODE	NBRE	MONTANT	NBRE	MONTANT			
JANVIER	18	321 431 183	136	3 999 529 977	154	4 320 961 160	
FÉVRIER	30	940 287 483	100	2 636 131 892	130	3 576 419 375	
MARS	13	153 742 200	231	3 510 281 646	244	3 664 023 846	
AVRIL	19	293 078 931	145	2 732 317 255	164	3 025 396 186	
MAI	16	1 433 551 959	148	9 235 644 159	164	10 669 196 118	
JUIN	17	186 850 529	240	2 023 790 168	257	2 210 640 697	
JUILLET	9	198 035 220	461	2 707 426 342	470	2 905 461 562	
AOÛT	26	327 440 560	442	3 343 518 660	468	3 670 959 220	
SEPTEMBRE	10	175 100 404	482	3 287 143 454	492	3 462 243 858	
OCTOBRE	39	2 125 725 516	403	4 755 996 071	442	6 881 721 587	
NOVEMBRE	27	1 559 882 326	233	4 772 600 482	260	6 332 482 808	
DÉCEMBRE	16	1 303 987 147	251	4 852 370 040	267	6 156 357 187	
TOTAL GÉNÉRAL	240	9 019 113 458	3272	47 856 750 146	3512	56 875 863 604	

LES DÉLAIS DE PAIEMENT

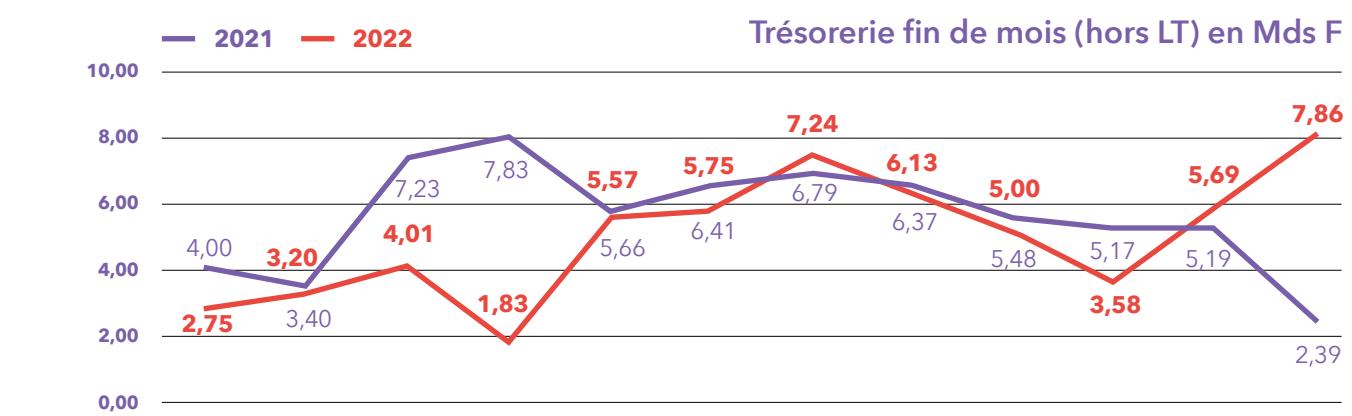
Délais de paiement : ordonnateur / comptable & IOEM (+5 jrs)



l'organisation budgétaire et comptable de la collectivité.


LA GESTION DE LA TRÉSORERIE

La direction des Finances établit un plan annuel de trésorerie à partir duquel elle cible les périodes susceptibles de rencontrer des tensions de trésorerie. Afin d'y faire face, elle organise chaque année un plan de souscription de lignes de trésorerie.

Situation de trésorerie - Évolution comparée 2021-2022

LA GESTION DE LA DETTE

Une révision du plan pluriannuel est engagée chaque année afin de mettre en phase les programmes d'investissement avec la réelle capacité de financement de la collectivité. Ainsi, les efforts engagés doivent permettre

d'optimiser le rythme d'exécution de ces investissements tout en maîtrisant la croissance de l'endettement (remboursements anticipés, ajustement du volume annuel emprunté).

**VUE
D'ENSEMBLE**
**PÔLE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**
**PÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET ÉPANOISSEMENT
DE LA PERSONNE**
**PÔLE
FONCTIONNEL**

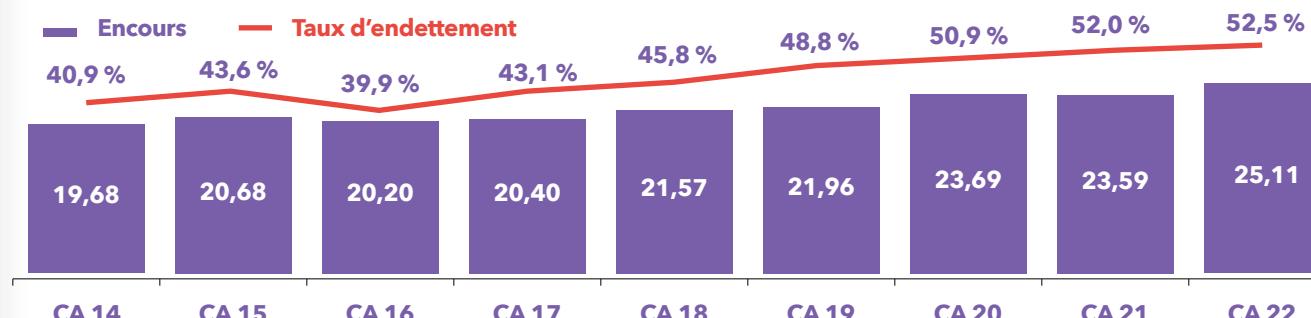
DAJI - Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles

DSIN - Direction du Système d'Information et du Numérique

DRH - Direction des Ressources Humaines

DFI - Direction des Finances

LES EMPRUNTS (MF)	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022
EMPRUNTS MOBILISÉS	3 000	2 500	4 000	2 420	4 100
EN COURS DE DETTE AU 31/12 (2)	21 569	21 965	23 686	23 591	25 106
(2) DONT RÉTROcession SAV					
ANNUITÉS (HORS REMB. ANTICIPÉ)	2 297	2 545	2 686	2 906	2 991
CAPITAL	1 826	2 104	2 279	2 515	2 584
INTÉRêTS	470	441	407	391	407
REMBOURSEMENT ANTICIPÉ (CAPITAL)	0	0	0	0	0
ÉVOLUTION DE L'ENCOURS	1 174	396	1 721	-95	1 516
	6 %	2 %	8 %	0 %	6 %
ENCOURS GARANTIS AU 31-12	49 442	52 718	50 930	53 819	52 853
LES RATIOS	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022
CAPACITÉ DE DÉSEDETTEMENT					
DETTE / EP. BRUTE	6	13	4	3	3
TAUX D'ENDETTEMENT (DETTE / REC. RÉELLES DE FONC.)					
SEUIL DE PRUDENCE (90 %)	45,8 %	48,8 %	50,9 %	52,0 %	52,5 %
SEUIL CRITIQUE (150 %)					
DETTE CONSOLIDÉE / REC. FONC	150,7 %	166,0 %	160,3 %	170,6 %	162,9 %

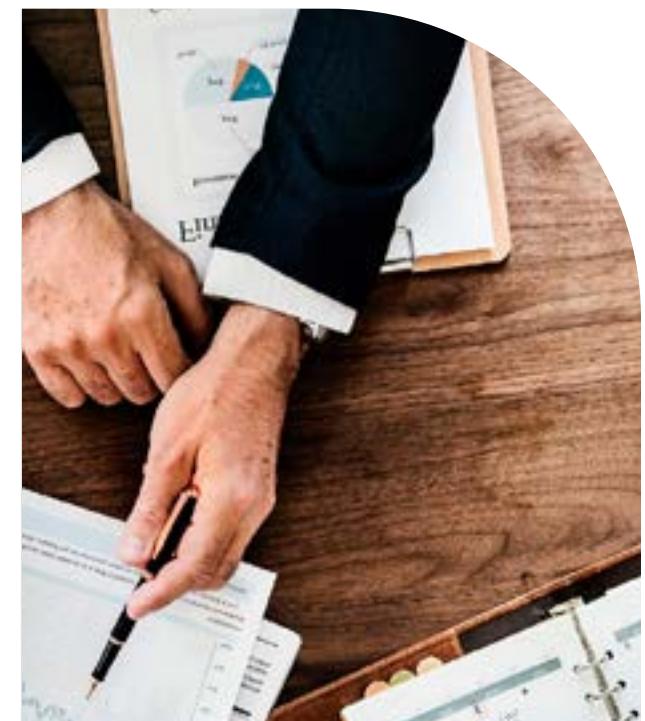
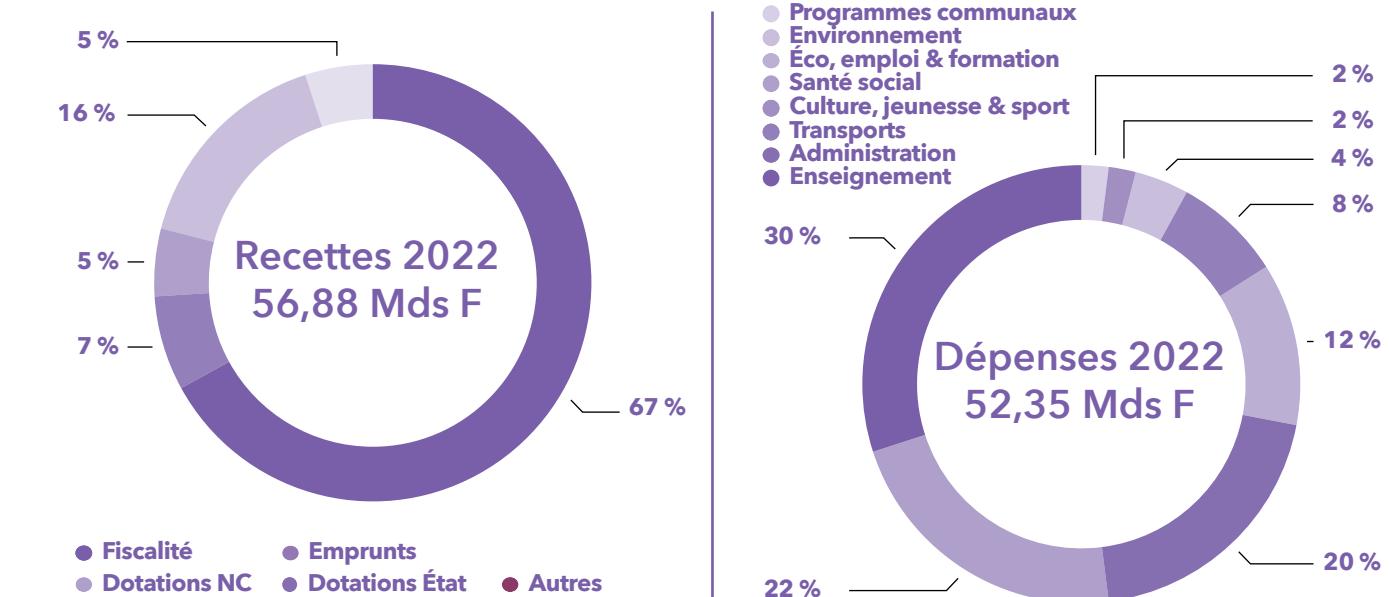
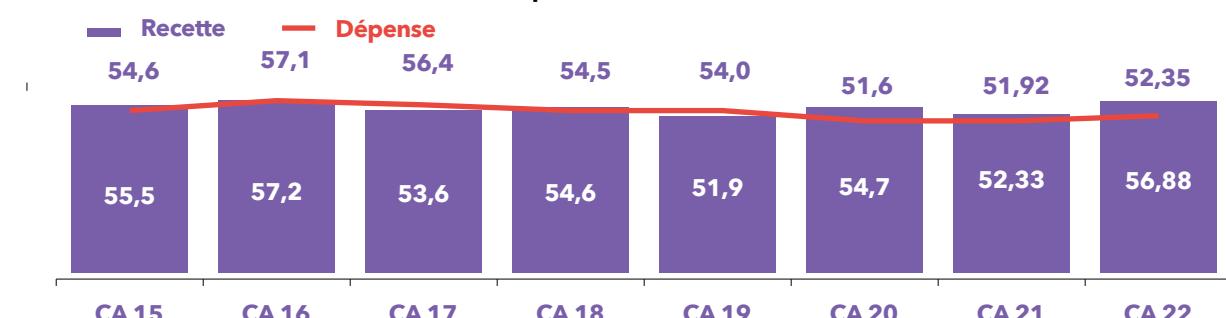
Encours de dette

**PERSPECTIVES 2023
POUR LA DIRECTION
DES FINANCES**

En continuité de 2022, la direction des Finances va s'attacher à poursuivre ses actions afin de contribuer à l'optimisation des ressources financières. Pour cela, il est nécessaire, lors de préparation budgétaire, de conforter les grands équilibres financiers visant d'une part à préserver l'autofinancement et les fonds de

réserve, et d'autre part adapter la politique d'endettement au rythme d'investissement.

Pour améliorer la qualité de service au plan administratif et financier, la direction va poursuivre son accompagnement auprès des directions afin de les rendre plus autonomes. Avec des rendez-vous périodiques, elle entend sensibiliser les équipes financières, leur mettre à disposition des outils et des méthodes afin que chaque agent puisse renforcer ses compétences. Enfin, il importe désormais de s'inscrire dans une démarche tant de simplification

administrative que de dématérialisation et d'accès numérique. Aussi, en partenariat avec la trésorerie et la direction des Systèmes d'Information et du Numérique (DSIN), le développement du volet CASH dématérialisation de la chaîne comptable doit se poursuivre pour aboutir à une dématérialisation totale.

**EXÉCUTION
BUDGÉTAIRE 2022 -
VUE D'ENSEMBLE**

Évolution des recettes et des dépenses (en Mds F)




PROVINCE SUD

[RETOUR](#)
[SOMMAIRE](#)